



**Spatialisation des cibles prioritaires des ODD au Bénin : Monographie
des communes des départements du Borgou et de l'Alibori**

Note synthèse sur l'actualisation du diagnostic et la priorisation des
cibles des communes



Une initiative de :



MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ
DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Direction Générale de la Coordination et du Suivi des Objectifs de Développement Durable
(DGCS-ODD)

Avec l'appui financier de :



Programme d'appui à la Décentralisation et
au Développement Communal (PDDC / GIZ)



*Au service
des peuples
et des nations*

Projet d'Appui aux Stratégies de Développement
(PASD / PNUD)



Fonds des Nations unies pour l'enfance
(UNICEF)



Fonds des Nations unies pour la population
(UNFPA)

Et l'appui technique
du Cabinet Cosinus Conseils



Tables des matières

<i>Sigles et abréviations</i>	3
1.1. BREF APERÇU SUR LE DEPARTEMENT DU BORGOU	5
1.1.1. INFORMATIONS SUR LE DEPARTEMENT	5
1.1.1.1. <i>Aperçu du département du Borgou</i>	5
1.1.1.2. <i>Aperçu du département de l'Alibori</i>	6
1.1.2. RESUME DES INFORMATIONS SUR LE DIAGNOSTIC	7
1.1.3. SYNTHESE DE PRIORISATION DES DIX CIBLES PRIORITAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES	9
1.2. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE PARAKOU	0
1.2.1. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.2.2. NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	0
1.2.3. SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	4
1.2.4. LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	0
1.3. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE N'DALI	0
1.3.1. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.3.2. NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	0
1.3.3. SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	3
1.3.4. LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	5
1.4. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE NIKKI	0
1.4.1. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.4.2. NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	0
1.4.3. SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	3
1.4.4. LES ACTIONS DES CIBLS PRIORITAIRES	4
1.5. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE PERERE	1
1.5.1. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	1
1.5.2. NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	3
1.5.3. SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	7
1.5.4. LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	9
1.6. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE SINENDE	0
1.6.1. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.6.2. NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.6.3. SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	4
1.6.4. LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	5
1.7. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KALALE	1
1.7.1. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	1
1.7.2. NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	3
1.7.3. SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	8
1.7.4. LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	9
1.8. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE TCHAUROU	0
1.8.1. BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.8.2. NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	0
1.8.3. SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE	4
1.8.4. LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	6

1.9.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE BEMBEREKE.....	0
1.9.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.9.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.9.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE.....	4
1.9.4.	LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	6
1.10.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE BANIKOARA.....	0
1.10.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.10.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.10.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE DE BANIKOARA	4
1.10.4.	LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	6
1.11.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE GOGOUNOU.....	0
1.11.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.11.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	0
1.11.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE DE GOGOUNOU	4
1.11.4.	LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	5
1.12.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KANDI	0
1.12.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.12.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	1
1.12.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE KANDI.....	3
1.12.4.	LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	5
1.13.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KARIMAMA	0
1.13.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.13.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	0
1.13.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE.....	3
1.13.4.	LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	5
1.14.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE MALANVILLE.....	0
1.14.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.14.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	0
1.14.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE.....	3
1.14.4.	LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	5
1.15.	MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE SEGBANA	0
1.15.1.	BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	0
1.15.2.	NIVEAU DE COUVERTURE DE LA CIBLE PAR LE PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL	0
1.15.3.	SYNTHESE DES CIBLES PRIORITAIRES DE LA COMMUNE.....	4
1.15.4.	LES ACTIONS DES CIBLES PRIORITAIRES	7
1.16.	ANNEXES.....	0
1.16.1	<i>Comité de conduite du processus de spatialisation des cibles prioritaires des odd</i>	<i>0</i>
1.16.2.	LISTES DES CIBLES PRIORITAIRES DES ODD RETENUS PAR LE BENIN	1

Sigles et abréviations

Sigle	Définition
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GmbH)
ODD	Objectifs de Développement Durable

1.

Bref aperçu sur le
département du
Borgou-Alibori

1.1. Bref aperçu sur le département Du Borgou

1.1.1. Informations sur le département

1.1.1.1. Aperçu du département du Borgou



Situé à l'Est du Bénin, le département du Borgou est limitrophe du Nigéria ainsi que des départements de l'Alibori (au Nord), de l'Atacora et de la Donga (à l'Ouest) et des Collines (au sud). Il est composé de huit (8) communes qui sont : Bembèrèkè, Kalalé, N'Dali, Nikki, Parakou, Pèrèrè, Sinendé et Tchaourou.

Evolution de la population du Borgou de 2002 à 2013

En 2013, le département du Borgou compte 1 214 249 habitants soit 12,1% de la population béninoise. Le taux d'accroissement intercensitaire de 4,68% est supérieur à la moyenne nationale. Trois communes d'importances démographiques : Parakou (21,0%), Tchaourou (18,4%) et Kalalé (13,9%) de la population du département. Depuis

1992, on constate une baisse de la proportion de la population des groupes d'âges 0-4 ans et 5-9 ans dans la population du Borgou.

Fécondité

Le nombre moyen d'enfants qu'une femme espère avoir à la fin de sa vie féconde (Indice synthétique de la fécondité-ISF) en 2013 est de 5,4 enfants par femme, avec des niveaux élevés dans les communes de Kalalé (6,6) et Pèrèrè (6,1). Les niveaux de fécondité les plus faibles sont observés dans les communes de Parakou (3,5) et Tchaourou (5,3). Le niveau de la fécondité est en baisse dans le département du Borgou. Entre 2002 et 2013, l'indice synthétique de la fécondité a baissé de 23%. Des efforts ont été plus perceptibles dans les communes de N'Dali (-36%), Bembèrèkè (-33%) et Kalalé (-32%). Au niveau de la commune de Sinendé, on constate que le niveau de fécondité a changé entre 2002 et 2013.

Mortalité

Dans le département du Borgou, sur 1000 enfants nés vivants 96 décèdent avant d'atteindre leur cinquième anniversaire en 2013. La mortalité des enfants de moins de cinq ans est plus élevée dans la commune de Bembèrèkè (112 pour mille) et Nikki (109 pour mille). Quant à la mortalité avant le premier anniversaire, elle touche 62 enfants sur 1000 dans le département du Borgou. Le niveau de mortalité est plus élevé dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Le quotient de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 97 pour mille en milieu rural et 92 pour mille en milieu urbain.

Activités économiques

Le Borgou compte 271 652 actifs de 15-64 ans et 97,4% de cette population active est occupée. Le secteur primaire occupe 66% de la population active occupée dans ce département et 92% des actifs occupés travaillent dans le secteur informel. Le secteur formel (public et privé) ne représente que 8% des actifs occupés. Le rapport de dépendance économique réelle qui rend compte du nombre de personnes en charge par actif occupé est de 3,6 personnes par actif occupé de 15-64 ans.

Pauvreté

La pauvreté non monétaire (basée sur les caractéristiques de l'habitat et les actifs du ménage) touche 22,1% de la population du Borgou en 2013. Cette forme de pauvreté touche plus les communes de Kalalé (32,6%), de Tchaourou (31,9%) et de Nikki (24,7%). L'indice de pauvreté humaine calculé en 2013 touche 43% de la population du Borgou. Il touche plus les communes de Kalalé (58%) et de Pèrèrè (51%). Entre 2002 et 2013, la pauvreté humaine a très peu baissé dans le Borgou. Elle est passée de 47% en 2002 à 43% de la population en 2013. Dans toutes les communes du Borgou, l'indice de pauvreté humaine a baissé sauf dans la commune de Pèrèrè où il est passé de 50% en 2002 à 51% en 2013.

Quelques années de projections de la population du Borgou

En 2018, la population du Borgou va atteindre 1 401 765 d'habitants. En plus des autres communes qui ont dépassé 100 000 habitants en 2013, la commune de Sinendé (91 672 habitants en 2013) atteindra la barre des 100 000 habitants en 2018.

SOURCE :RGPH 4, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE)

01 B.P. : 323 Cotonou Bénin

Tél. (229) 21-30-82-44/45 Télécopieur : (229) 21-30-82-46

E-mail : insae@insae-bj.org Site Web : www.insae-bj.org

1.1.1.2. Aperçu du département de l'Alibori

Situé au Nord-est du Bénin, le département de l'Alibori est limitrophe du Burkina-Faso, du Niger et du Nigéria ainsi que des départements de l'Atacora (à l'Ouest) et du Borgou (au sud). Il est composé de six (6) communes qui sont : Banikoara, Gogounou, Kandi, Karimama, Malanville et Ségbana.



Evolution de la population de l'Alibori de 2002 à 2013

En 2013, le département de l'Alibori compte 867 463 habitants soit 8,7% de la population béninoise. Le taux d'accroissement intercensitaire de 4,61% est supérieur à la moyenne nationale. Trois communes d'importances démographiques : Banikoara (28,4%), Kandi (20,7%) et Malanville (19,4%) de la population du département. Depuis 1992, on constate une baisse de la proportion de la population des groupes d'âges 0-4 ans et 5-9 ans dans la population de l'Alibori.

Fécondité

Le nombre moyen d'enfants qu'une femme espère avoir à la fin de sa vie féconde (Indice synthétique de la fécondité-ISF) en 2013 est de 5,7 enfants par femme, avec des niveaux élevés dans les communes de Ségbana (6,2) et Karimama (6,1). Les niveaux de fécondité les plus faibles sont observés dans les communes de Kandi (5,2) et Banikoara (5,4). Le niveau de la fécondité est en baisse dans le département de l'Alibori. Entre 2002 et 2013, l'indice synthétique de la fécondité a baissé de 23%. Des efforts ont été plus perceptibles dans les communes de Banikoara (-43%), Gogounou (-22%) et Ségbana (-21%). Au niveau de la commune de Malanville, on constate que le niveau de fécondité n'a pas changé entre 2002 et 2013.

Mortalité

Dans le département de l'Alibori, sur 1000 enfants nés vivants 112 décèdent avant d'atteindre leur cinquième anniversaire en 2013. La mortalité des enfants de moins de cinq ans est plus élevée dans la commune de Karimama (219 pour mille) et Malanville (148 pour mille). Quant à la mortalité avant le premier anniversaire, elle touche 70 enfants sur 1000 dans le département de l'Alibori. Le niveau de mortalité est plus élevé dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Le quotient de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 113 pour mille en milieu rural et 107 pour mille en milieu urbain.

Activités économiques

L'Alibori compte 201 622 actifs de 15-64 ans et 97,4% de cette population active est occupée. Le secteur primaire occupe 84% de la population active occupée dans ce département et 96% des actifs occupés travaillent dans le secteur informel. Le secteur formel (public et privé) ne représente que 4% des actifs occupés. Le rapport de dépendance économique réelle qui rend compte du nombre de personnes en charge par actif occupé est de 3,4 personnes par actif occupé de 15-64 ans.

Pauvreté

La pauvreté non monétaire (basée sur les caractéristiques de l'habitat et les actifs du ménage) touche 23,5% de la population de l'Alibori en 2013. Cette forme de pauvreté touche plus les communes de Karimama (37,6%) et de Ségbana (34,0%). L'indice de pauvreté humaine calculé en 2013 touche 56,6% de la population de l'Alibori. Il touche plus les communes de Karimama (60,1%) et de Ségbana (56,8%). Entre 2002 et 2013, la pauvreté humaine a très peu baissé dans l'Alibori. Elle est passée de 61% en 2002 à 57% de la population en 2013. Dans toutes les communes de l'Alibori, l'indice de pauvreté humaine a baissé sauf dans la commune de Ségbana.

Quelques années de projections de population de l'Alibori

En 2018, la population de l'Alibori va atteindre un million d'habitants. En plus de la commune de Banikoara qui a atteint 200 000 habitants en 2013, les communes de Kandi (206 988 habitants) et Malanville (194 676 habitants) atteindront la barre de 200 000 habitants en 2018.

SOURCE :RGPH 4, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE)

01 B.P. : 323 Cotonou Bénin

Tél. (229) 21-30-82-44/45 Télécopieur : (229) 21-30-82-46

E-mail : insae@insae-bj.org Site Web : www.insae-bj.org

1.1.2. Résumé des informations sur le diagnostic

Cadre Social															
OD D	Cibles	Parakou	N'Dali	Nikki	Pèrèrè	Sinendé	Kalalé	Tchaourou	Bembèrèkè	Banikoara	Gogounou	Kandi	Karimama	Malanville	Ségbana
1	1.2														
	1.3														
	1.4														
2	2.1														
	2.2														
	2.3														
3	3.1														
	3.2														
	3.3														
	3.4														

	3.7	Red	Pink	Red	Pink	Red	Red	Yellow	Pink	Red	Red	Red	Pink	Pink
4	4.1	Green	Yellow	Pink	Green	Pink	Green	Yellow	Green	Yellow	Green	Green	Yellow	Pink
	4.4	Green	Yellow	Red	Pink	Green	Pink	Green	Yellow	Pink	Red	Pink	Pink	Green
	4.5	Green	Yellow	Red	Green	Pink	Green	Pink	Green	Yellow	Pink	Pink	Pink	Green
	5.1	Green	Red	Pink	Pink	Pink	Pink	Yellow	Pink	Yellow	Pink	Yellow	Pink	Pink
5	5.5	Green	Red	Pink	Pink	Pink	Pink	Pink	Pink	Pink	Pink	Pink	Pink	Pink
	6.1	Green	Yellow	Green	Green	Green	Pink	Yellow	Pink	Green	Green	Green	Pink	Green
	6.2	Pink	Yellow	Pink	Pink	Pink	Pink	Pink	Pink	Green	Green	Pink	Green	Pink
	6.4	Red	Yellow	Red	Green	Red	Green	Pink	Red	Red	Red	Red	Red	Pink
6	6.5	Red	Pink	Red	Green	Red	Green	Pink	Red	Green	Red	Red	Red	Pink
	Cadre économique													
7	7.1	Pink	Yellow	Pink	Green	Green	Pink	Pink	Pink	Yellow	Pink	Yellow	Pink	Green
8	8.2	Yellow	Red	Green	Red	Pink	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red
	8.3	Green	Yellow	Red	Green	Green	Red	Red	Pink	Yellow	Pink	Red	Pink	Green
	8.5	Green	Red	Pink	Green	Green	Red	Red	Red	Pink	Pink	Red	Pink	Red
	8.9	Green	Yellow	Green	Green	Pink	Red	Green	Pink	Pink	Red	Pink	Pink	Green
9	9.1	Green	Red	Pink	Red	Red	Red	Red	Pink	Yellow	Red	Pink	Red	Red
	9.2	Green	Red	Green	Red	Green	Red	Red	Pink	Pink	Red	Red	Red	Red
	9.5	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red
10	10.1	Red	Red	Green	Red	Green	Red	Red	Red	Yellow	Pink	Pink	Red	Red
	10.2	Red	Red	Green	Red	Green	Red	Red	Red	Pink	Pink	Red	Green	Red
	10.3	Red	Red	Pink	Red	Pink	Red	Red	Red	Yellow	Pink	Pink	Red	Red
11	11.1	Pink	Pink	Red	Green	Red	Pink	Red	Red	Pink	Red	Pink	Pink	Pink
	11.3	Red	Pink	Red	Red	Green	Pink	Red	Red	Red	Red	Red	Pink	Pink
	11.5	Red	Pink	Red	Red	Green	Pink	Yellow	Red	Red	Red	Red	Pink	Green
Cadre environnemental														
12	12.2	Red	Yellow	Red	Green	Green	Pink	Yellow	Pink	Pink	Red	Red	Red	Green
	12.5	Pink	Yellow	Red	Red	Green	Pink	Red	Pink	Pink	Red	Pink	Pink	Pink
	12.7	Red	Red	Green	Red	Green	Red	Red	Red	Red	Yellow	Red	Red	Red
	12.8	Red	Red	Green	Red	Green	Red	Red	Pink	Pink	Red	Red	Red	Red
13	13.1	Red	Red	Red	Green	Red	Red	Green	Pink	Green	Red	Pink	Pink	Green
14	14.2	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red
	14.5	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red
15	15.1	Pink	Yellow	Red	Green	Red	Red	Red	Pink	Red	Red	Red	Red	Green
	15.2	Pink	Yellow	Red	Green	Green	Yellow	Pink	Red	Red	Red	Red	Red	Green
	15.3	Pink	Yellow	Red	Green	Green	Red	Red	Pink	Red	Red	Red	Red	Green
Cadre institutionnel														
16	16.2	Pink	Red	Red	Green	Red	Red	Red	Pink	Pink	Red	Pink	Red	Red
	16.3	Pink	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red
	16.5	Pink	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red
	16.6	Red	Red	Red	Pink	Red	Red	Red	Pink	Pink	Red	Yellow	Red	Red
	16.9	Green	Red	Red	Pink	Red	Red	Red	Pink	Pink	Green	Red	Red	Red

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au niveau du cadre social, les cibles les mieux couvertes dans les différents PDC sont en général celles de l'ODD 1 (Pauvreté) et l'ODD2 (Faim zéro). Ceci est dû au fait que les questions de pauvreté et de Faim demeurent des préoccupations majeures pour toutes les communes. Le caractère multidimensionnel de la pauvreté explique également que les cibles y afférentes soient mieux couvertes. Quant à l'ODD2, le fait que les populations soient en grande partie agricoles favorise le fait qu'il y a une grande couverture à ce niveau. Les ODD 3, 4, 5 6 sont en général faiblement couverts. Il est à noter que les cibles sont faiblement couvertes dans la plupart des cas lorsqu'il n'y a pas d'actions spécifique ou peu d'action liées à ces cibles. Les cibles 5.5 et 6.5 sont les moins couvertes par les PDC (5 et 6 PDC respectivement).

Les PDC de Tanguiéta et de Toucountouna sont ceux qui ont le plus grand nombre de cibles non couvertes

La tendance globale est portée sur une mauvaise couverture des cibles du cadre économique. La cible 7.1 reste faiblement couverte au niveau de la plupart des communes excepté Natitingou qui affiche une couverture moyenne. Ainsi les communes n'ont en général pas inscrit assez d'actions visant la fourniture de l'énergie aux populations. Les ODD 9 et 10 sont les moins couverts, ils enregistrent un fort taux de non couverture en particulier la cible 9.5 totalement abandonnée par toutes les communes.

Les résultats de l'examen des PDC montrent que dans les départements de l'Atacora et de la Donga, les actions visant à l'atteinte des ODD 15 sont prévues même si dans la plupart des cas elles sont peu significatives. Les cibles 12.7 et 12.8 portant respectivement sur la passation des marchés et l'accès aux connaissances nécessaires au développement durable ne sont couvertes qu'au niveau de Bassila (faiblement), les autres communes n'ayant proposé aucune action portant sur ces cibles. Par ailleurs, l'ODD 14 reste non couvert partout vu qu'aucune des Communes des deux départements n'a de vue sur l'océan. Les Communes de Boukoubé, Kouandé, Matéri, Pehounco, Bassila et Copargo sont dans une situation très préoccupante car n'enregistrent aucune bonne couverture des ODD du volet environnemental.

L'examen des PDC révèle que l'ODD 16 reste très peu couvert par les différentes communes. Principalement la cible 16.5 qui n'est couverte que par toucountouna (Moyennement) les autres communes n'ayant prévu aucune action portant sur cette cible. Le grand défi qui s'impose à l'ensemble des départements de l'Atacora Donga est de renforcer le cadre institutionnel

1.1.3 Synthèse de priorisation des dix cibles prioritaires au niveau des communes

Cadre Social															
OD D	Cibles	Parakou	N'Da li	Nik ki	Pèrè è	Sinen dé	Kalal é	Tchaour ou	Bembèrè kè	Baniko ara	Gogoun ou	Kan di	Kari ma ma	Malan ville	Ségba na
1	1.2														01
	1.3														03
	1.4														06
2	2.1														01
	2.2														06
	2.3														03
3	3.1														06
	3.2														03
	3.3														04
	3.4														01
	3.7														02
4	4.1														08
	4.4														03
	4.5														04
5	5.1														02
	5.5														03
6	6.1														06
	6.2														08
	6.4														01
	6.5														02
Cadre économique															

7	7.1																	10
	8.2																	01
8	8.3																	05
	8.5																	02
	8.9																	04
	9.1																	05
9	9.2																	01
	9.5																	00
	10.1																	01
10	10.2																	00
	10.3																	00
	11.1																	05
11	11.3																	01
	11.5																	01
	Cadre environnemental																	
12	12.2																	03
	12.5																	03
	12.7																	00
	12.8																	01
13	13.1																	06
	14.2																	00
14	14.5																	01
	15.1																	03
15	15.2																	05
	15.3																	03
	Cadre institutionnel																	
16	16.2																	01
	16.3																	00
	16.5																	00
	16.6																	00
	16.9																	05
		10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme	Intervention à long terme	Intervention de consolidation	Intervention non prioritaire	Intervention pertinente
Couleur	Rouge	Marron	Jaune	Bleu	Vert	Violet	Gris

L'analyse du tableau révèle que le choix des acteurs locaux lors de la priorisation a porté plus sur les cibles du cadre social à l'exception de la commune Ségbana. Ainsi respectivement les cibles 6.2, 4.1, 2.2, 3.1 et 6.2 ont retenues plus l'attention des communes. Cependant la nature des interventions est majoritairement prioritaire.

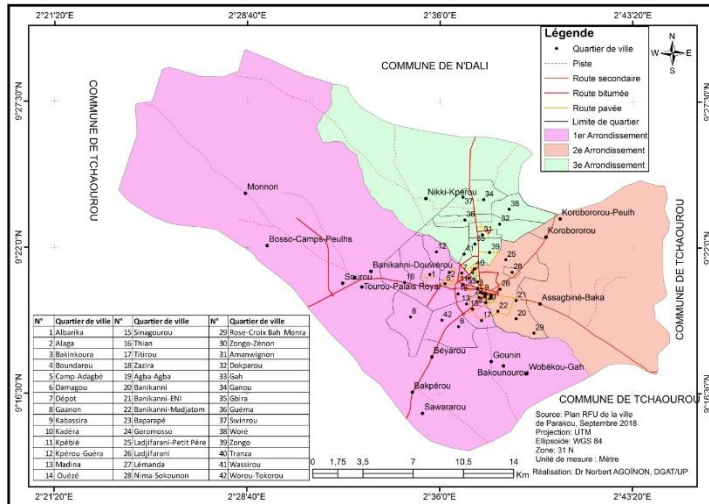
A l'exception de la commune de Ségbana, les communes ont porté leur choix majoritairement sur les cibles 7.1, 9.1 et 11.1. Cependant, une spécificité dans la nature des interventions est celle à long terme constaté au niveau de la cible 8.9 dans la commune de Gogounou.

Le recyclage des déchets, la préservation, la restauration et la gestion durable sont autant de thématiques qui préoccupent les acteurs locaux d'où la portée majoritaire de leur priorisation sur les cibles 12.5 et 15.2 à l'exception de la commune de Ségbana.

Seule la cible 16.9 a préoccupé les acteurs communaux dans ce cadre institutionnel.

1.2. Monographie de la commune de PARAKOU

1.2.1. Brève présentation de la commune



La commune de Parakou est située au Nord de la République du Bénin entre les parallèles 9°15' et 9°27' de latitude Nord et les méridiens 2°30' et 2°46' de longitude Est. Elle est le chef-lieu du département du Borgou et est située à 435 km de Cotonou. Elle couvre une superficie de 441 Km² et représente du coté est la plus petite commune du département du Borgou. Elle est limitée au Nord par la commune de N'Dali, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la commune Tchaourou (Carte n°1). Parakou abrite la

pluspart des directions départementales et les plus grandes infrastructures telles que l'aéroport de Tourou, l'OCBN, l'Université ce qui fait d'elle la capitale régionale du Nord Bénin.

La commune Parakou jouit d'un climat tropical humide de type soudanien caractérisé par une succession annuelle de deux saisons : une saison sèche qui dure cinq mois, de mi-octobre à mi-avril et une saison pluvieuse qui occupe le reste de l'année. La saison sèche rude entre décembre et février est marquée par l'harmattan (un vent froid et sec). Les précipitations ont une hauteur moyenne annuelle de 1200 mm avec un maximum survenant entre juillet, août et septembre (figure1).

Les températures varient d'une saison à une autre. Les périodes les plus chaudes sont habituellement les mois de mars et avril avec 35°C, alors que les périodes les plus fraîches sont novembre, décembre et janvier où la température moyenne atteint 18°C. Les amplitudes thermiques journalières sont fortes surtout durant les mois d'harmattan.

La commune de Parakou présente un réseau hydrographique peu diversifié. Elle est partagée par le bassin de l'Okpara et celui de Yéroumaro à l'intérieur desquels coulent des cours d'eau temporaires tels que Tiédaro, Sabin-Boura, Wessi, Kabouati, etc. L'Okpara est le seul cours d'eau permanent qui existe et est situé à environ à 12 Km à l'Est de la ville. Il est lui-même un affluent important du fleuve Ouémé. Les vallées, généralement très larges, ont un fond plat et constituent des espaces propices pour les activités de maraîchages et de piscicultures. (Source : PDC III)

1.2.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Accessibilité aux fonds FADeC ; Commune à statut particuliers ; Zone d'échanges du grand nord ; Développement de l'agriculture ; Importante capacités de productions de produits vivriers et de cultures de rente

1.3		Intervention des services de l'Etat et des ONG; appuie sur des centres de promotion sociale et des ONG spécialisées dans la protection des personnes vulnérables
1.4		Volume de la production ; Proportion de ménages connectés au réseau électrique
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Agriculture, élevage, pêche et la transformation des produits agricole, l'accès au financement bancaire, artisanat, tourisme etc.
2.2		La malnutrition sévère dans le Borgou est de 12% en 2017
2.3		Les cheptels porcine, bovine et caprine sont considérables au regard des besoins ; Essort de la production de tubercules accroissement des rendements en tubercules, en légumineuse et en culture maraichères
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Mise en œuvre de réformes de l'Etat dans les secteurs sociaux (santé, protection sociale, éducation, ...)
3.2		04 agents qualifiés pour 10 000 habitants alors que la norme est de 25 agents qualifiés pour 10 000 habitants
3.3		L'insalubrité, la mauvaise hygiène de l'eau, etc. sont les causes de la prévalence des maladies hydriques épidémiques (choléra, fièvre typhoïde) enregistrées périodiquement.
3.4		La cible n'est pas couverte
3.7		La cible n'est pas couverte
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		PERFORMANCE 2016-2017 ; Taux de promotion: 74,2% ;Taux d'achevement:89,2% ; Taux de redoublement: 19,5% ; Taux d'abandon: 6,3% ; Taux Brut de scolarisation: 161,97%
4.4		L'insuffisance de matériels didactiques et de locaux ; la faiblesse des appuis de la commune et de l'Etat central à ce secteur
4.5		Les petits métiers artisanaux occupent un très grand nombre de personnes
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Participation des femmes aux prises de décisions concernant ; Soins de santé de la femme:55,1%; Achats importants pour le ménage:45,4%
5.5		Mairie, sur (178) agents, 54 femmes soit un taux de 30,33% travaillent à la Mairie. Il y a donc une évolution constante par rapport au recrutement des femmes au cours des derniers recrutements à la Mairie. ; CONSEILS COMMUNAL ; Nbre total de conseillers depuis 2011: 25 ; Nbre de femmes:4
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		82,2% des ménages ont accès à l'eau potable
6.2		Comblement des caniveaux et bas-fonds par les déchets de tous genres et en particulier les déchets plastiques; multiplicité des dépotoirs sauvages ; écoulement des eaux usées domestiques sur les voies publiques ;
6.4		La cible n'est pas couverte
6.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

De façon globale les cibles du cadre social sont assez bien couvertes.

Cadre économique		
Cibles	Niveau de couverture	Niveau de performance

ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Beaucoup de ménages périphériques sont en attente de fourniture d'énergie électrique depuis des années
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		Beaucoup de ménages périphériques n'ont pas accès aux services sociaux de base
8.3		La commune de Parakou est considérée comme celle qui détient tous les domaines et les secteurs de formation dans la partie septentrionale.
8.5		Partenariat avec des universités, des centres de formation professionnelle pour le parrainage des jeunes à la formation
8.9		Existence de potentialités touristiques importantes (musés, places historiques, promoteurs culturels, ...) ; promotion des valeurs culturelles endogènes non seulement des populations autochtones mais aussi des ressortissants des autres contrées
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Le taux d'urbanisation est passé de moins de 10% en 1960 à environ 40% en 2000 et franchira la barre des 45% en 2020
9.2		Deuxième pôle industriel du Bénin, la commune de Parakou abrite plusieurs entreprises industrielles
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La cible n'est pas couverte
10.2		La cible n'est pas couverte
10.3		La cible n'est pas couverte
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		L'occupation de l'espace municipal est très disparate. On note une congestion au centre-ville pendant que les zones périphériques connaissent une faible densité, ceci certainement à cause de la faible viabilisation des zones périphériques.
11.3		La cible n'est pas couverte
11.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Assez bonne couverture des cibles du cadre économique

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		La cible n'est pas couverte
12.5		Comblement des caniveaux et bas-fonds par les déchets de tous genres et en particulier les déchets plastiques; multiplicité des dépotoirs sauvages ; écoulement des eaux usées
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		La cible n'est pas couverte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		La cible n'est pas couverte
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		

14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		La cible n'est pas couverte
15.2		La cible n'est pas couverte
15.3		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Pas de couverture pour les cibles du cadre environnemental. Seule la cible 12.5 est faiblement couverte.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		Pesanteurs socioculturelles ; le manque de moyen pour accompagner le CPS dans la mise en œuvre de ses action
16.3		Existence d'un centre de promotion sociale ; Existence d'ONG intervenant dans le domaine de la protection des enfants. Les moyens mis en œuvre sont faibles
16.5		Très faible engagement des politiques dans la lutte contre la corruption
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		Existence d'un service d'état civil ; Numérisation des actes d'état civil ; Existence de PTF

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Faible couverture des cibles du cadre institutionnel

1.2.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Programme d'actions du gouvernement dans les secteurs sociaux (construction d'une antenne de l'agence nationale de transfusion sanguine à Parakou, acquisition d'une IRM et d'un scanner pour Parakou, ...) Insuffisance de personnel qualifié (pour une norme de huit personnes qualifiées pour 10000 habitants, nous avons 4) ; manque de matériel adéquat surtout au CHUD / BA, manque d'ambulance
3.2		Amenuisement du pouvoir d'achat des populations qui aggrave la problématique de leur accessibilité financière aux services sociaux, Manque de matériels medico techniques, de personnels qualifiés et d'ambulances
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.4		Existence de centre de formation en informatique, infographie, etc Existence de centre d'alphabétisation, Existence de centre de formation à l'entrepreneuriat. Inadéquation formation et emploi (taux chômage élevé) ; formation plus théorique que pratique
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.2		Très peu de ménages dispose de dispositif d'évacuation des eaux usées ; Déversement des eaux usées dans la nature sans aucun soin préalable ; Défécation à l'air libre ; contamination des mains, des aliments ou de l'eau potable par des matières fécales

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La lecture du tableau révèle une seule cible d'intervention à moyen terme

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.3		Inexistence de centre d'accueil et d'orientation des jeunes ; Peur d'entreprendre des jeunes ;
8.5		Manque de moyens financiers et difficultés d'accès aux crédits Augmentation du taux de chômage
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.2		Inexistence d'industrie

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Seule la cible 9.2 mérite une attention particulière lors de la mise en œuvre du PDC.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		L'agression des exploitants qui usent de tous les moyens pour avoir du bois
15.2		Une grande partie des forêts déclarées « classées » est sous menace actuellement
15.3		L'informel est prédominant et livre les populations à des risques d'accident et de pollution

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Les cibles de l'ODD 15 retiennent l'attention des acteurs locaux dans le cadre environnemental.

1.2.4. Les actions des cibles prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués Nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
9.2- Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	Mise en place d'un dispositif propice à l'émergence, au développement de grandes entreprises industrielles et à la création d'emplois	9.2.1 Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB 9.2.2 Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière par habitant 9.2.3 Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	- Nombre d'industries créées.	1	10	20	Oui	Oui	Faciliter l'installation des grandes entreprises par l'Etat. Faciliter l'accès aux domaines par la commune
			- Nombre d'emplois créés	1000	10000	20000			
3.1- D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Renforcement des capacités opérationnelles des centres de santé en ressources humaines et matériels	3.1.1 Taux de mortalité maternelle 3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié 3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)	Nombre d'ambulances acquis	0	3	6	Oui	Oui	La Mairie s'occupe de l'équipement des centres de santé de niveau communal. Pour le CHUD et les hôpitaux de zone, l'Etat s'en occupe
			Nombre d'agents de santé recrutés	4 agents qualifiés pour	6 agents qualifiés pour	8 agents qualifiés pour	NON	OUI	Compétence de l'état en matière de

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués Nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
				10.000 habitants	10.000 habitants	10.000 habitants			personnel de santé
3.2- D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans	Renforcement des capacités opérationnelles des centres de santé en ressources humaines et matériels	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans 3.2.2 Taux de mortalité néonatale 3.2.3 Taux de couverture vaccinale complète 3.2.4 Létalité due au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans	-Nombre d'ambulances acquis -Nombre d'agents de santé recrutés - Nombre d'agents de santé formé	4 agents qualifiés pour 10.000 habitants	6 agents qualifiés pour 10.000 habitants	8 agents qualifiés pour 10.000 habitants	NON	OUI	
4.4- D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	Création des centres de formation professionnelle en adéquation avec les besoins de l'emploi	4.4.2 Proportion d'apprenants ayant reçu une formation en TIC	Nombre de centre de formation créé		3	5	Oui	Oui	
		4.4.3 Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle 4.4.4 Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle	Pourcentage des formés et insérés dans le marché de l'emploi		100%	100%			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués Nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
6.2- D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Actualisation et mise en œuvre du Plan Directeur d'Assainissement (PDA)	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	Nombre de latrines publiques réalisées		58	116	oui	oui	
			Nombre de camions vidangeurs acquis		3	6	oui	oui	
8.3-Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro-entreprises et des petites et moyennes entreprises et		8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles 8.3.2 Pourcentage des jeunes de 15 à 29 ans occupés par un travail régulier							

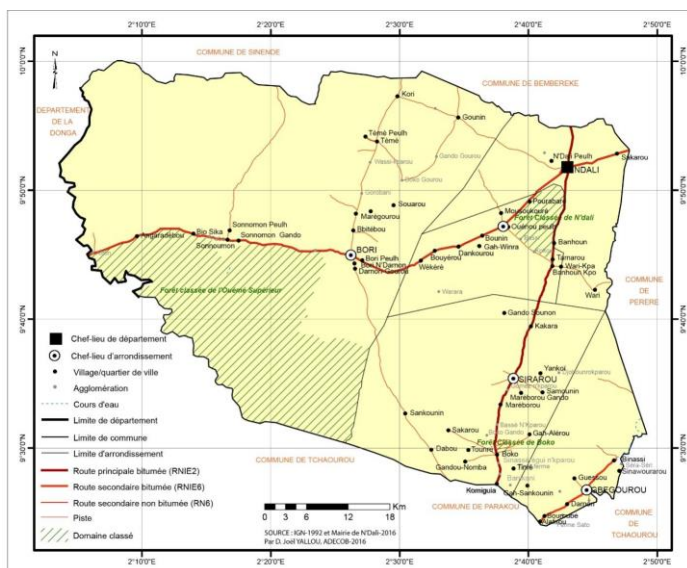
Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués Nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers									
8.5- D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale		8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés 8.5.2 Taux de chômage 8.5.3 Taux de sous-emploi visible							
15.1- D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les		15.1.1 Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières 15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées 15.1.3 Proportion des sites importants pour la biodiversité							

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués Nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux		des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées							
15.2- D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître de nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial		15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts							
15.3- D'ici à 2020, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde		15.3.1 surface des terres dégradées, en Proportion de la surface terrestre							

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués Nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
sans dégradation des sols									

1.3. Monographie de la commune de N'DALI

1.3.1. Brève présentation de la commune



Située au coeur du département du Borgou, entre 2° et 2° 40'' de longitude Est ; 9° et 10° de latitude Nord, la commune de N'Dali est limitée au Nord par les communes de Bembèrèkè et de Sinendé, au Sud par les communes de Parakou et de Tchaourou, à l'Ouest par les communes de Djougou et de Pèhunco et à l'Est par les communes de Nikki et de Pèrèrè. Elle couvre une superficie de 3748 km² représentant 14,50% de la superficie du département et 3,27% de la superficie totale du Bénin. N'Dali, chef-lieu de la

commune est distant d'environ 56 km de Parakou (chef-lieu du département du Borgou).

La position de la commune de N'Dali constitue un atout pour le développement commercial et de transport puis dans les relations d'intercommunalité qui pourraient se développer avec les communes limitrophes. En effet, le chef-lieu de la commune est situé sur les Routes Inter-Etats N°2 et N°6 et constitue aussi un grand carrefour reliant Nikki, Djougou, Parakou et Bembèrèkè (CF. Carte 1 : de situation de la commune de N'Dali).

Le décret N° 2001-414 du 15 octobre 2001 fixant le cadre général du règlement intérieur définit l'organisation et le fonctionnement du conseil communal. Celui de N'Dali a été pris par arrêté N°5/268/PDBA-SG-STCCD-DAC du 06 août 2015 portant constat de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la commune de N'Dali. Le conseil communal de N'Dali compte dix sept (17) conseillers dont zéro (00) femme. La commune est gouvernée par le Maire assisté de deux (02) Adjoints et de cinq (05) Chefs d'arrondissements. Elle compte trois cent quatre-vingt-quatre cinq (384) conseillers locaux dont Dix-sept (17) femmes. La commune dispose de soixante quatre (64) villages administratifs/quartiers de ville et de cent quatre vingt douze (192) agglomérations.

La pluviométrie moyenne varie entre 1100 mm et 1200 mm pouvant descendre jusqu'à 900 mm. C'est un climat très favorable à l'agriculture et à l'élevage. (Source : PDC III)

1.3.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Economie à dominance agricole: les principales cultures sont les céréales, le coton, les racines, les tubercules, les légumineuses (anacarde, soja, maïs niébé, voandzou, goussi), le maraîchage etc.
1.3		La cible n'est pas couverte
1.4		Disponibilité de terres agricoles, de bas-fonds; présence d'une usine d'égrenage de coton, disponibilité des infrastructures sociocommunautaires etc.

ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Economie à dominance agricole
2.2		Taux de malnutrition, taux de bradage, niveau de revenu des producteurs
2.3		Les principales cultures sont les céréales, le coton, les racines, les tubercules, les légumineuses
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Des efforts à faire. Le seuil est de 1 médecin pour 59549h est trop loin du seuil de l'OMS qui est de 1 médecin pour 10000h ;
3.2		Insuffisance des formations sanitaires,
3.3		Sous équipement des formations sanitaires
3.4		Prolifération des cliniques privées non autorisées
3.7		Faible taux d'adhésion aux mutuelles de santé
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		15 écoles maternelles; 26 enseignants dont 16 qualifiés; TBS est 123,80 au primaire; De 2010 à 2015, le nombre des écoles primaires est passé de 63 à 94 et l'effectif ses accru de 23,39%, passant de 17762 à 21739.
4.4		Le nombre de salles de classes dans les centres de PAEFE sont au nombre de 09 avec 120 écoliers soit en moyenne 40 écoliers par salle de classe
4.5		Les personnes handicapées et vulnérables sont très peu incluses dans la société ;
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		La cible n'est pas couverte
5.5		La cible n'est pas couverte
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Existence de diverses sources d'approvisionnement en eau potable; Présence de la SONEB;
6.2		Existence de PPEA assainissement; existence des ONG qui assurent la collecte primaire
6.4		Existence d'au moins une retenue d'eau par arrondissement; Présence de la SONEB;
6.5		Utilisation anarchique des points d'eau par les éleveurs conduit à l'ensablement voir au comblement des cours d'eau

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Faible couverture des cibles du cadre social

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Existence de lampadaires solaires pour l'éclairage des places publiques; En perspective, l'installation d'une centrale solaire de 10 MW
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		La cible n'est pas couverte
8.3		On est passé de 8 corps de métiers en 2013 à 17 en 2014
8.5		La cible n'est pas couverte

8.9		Existence de 31 sites touristiques répertoriés dans les 5 arrondissements
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		La cible n'est pas couverte
9.2		La cible n'est pas couverte
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La cible n'est pas couverte
10.2		La cible n'est pas couverte
10.3		La cible n'est pas couverte
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Pas d'ouverture des voies ce qui explique l'absence des caniveaux et donc les inondations et la forte érosion en saison des pluies; Pas de plan de lotissement des agglomérations; les constructions sont faites de façon anarchique et surtout en matériaux précaires
11.3		Seulement quelques localités ont bénéficié de travaux de lotissement De 2013 à 2014, le nombre des accidents de la route a augmenté de 57,14%, le nombre des conflits entre éleveurs et agriculteurs a triplé passant de 13 à 33; le nombre des personnes gardées à vue a augmenté de 88,40% ont du reste inachevés
11.5		Augmentation du nombre des accidents de la route de 57,14%

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

On note une dominance partagée des cibles non couvertes

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Superficie de terre portant les mesures GDT et une Amélioration de la fertilité des sols et des rendements
12.5		Existence des ONG qui assurent le pré collecte dans quelques localités
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		La cible n'est pas couverte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		La cible n'est pas couverte
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte

ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Augmentation de la superficie des forêts de la commune dans les zones protégées et une Prise de conscience par les autorités communales de la nécessité d'agir
15.2		Amélioration de la fertilité des sols et des rendements.
15.3		Amélioration de la fertilité des sols et des rendements.et une Prise de conscience par les autorités communales de la nécessité d'agir

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au plan environnemental, forte proportion des cibles non couvertes mais il existe aussi des cibles moyennement couvertes

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas couverte
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles de l'ODD 16 ne sont pas couvertes.

1.3.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.3		Mise en œuvre du Projet Multisectoriel de l'Alimentation, de la Santé et de la Nutrition qui touche pratiquement toutes les couches sociales et celui du projet de Développement de la Nutrition et de la Petite Enfance dont les dispositions sont prises pour sa mise en œuvre; existence d'une lign budgétaire pour l'assistance sociale,

		mais très insuffisants en terme de couverture. Il se pose un problème d'extension de ces interventions car 67 cas MAS ont été dépistés dont plusieurs décès
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.2		Le PDC n'a pas présenté la situation de la malnutrition mais c'est une cible très importante pour laquelle la commune et l'état doivent agir très vite.
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Le personnel enseignant dans le secondaire est dominé par les vacataires 81,95%; Baisse de forme pour l'alphabétisation dont l'effectif a fortement baissé de 71,48% entre 2011-et 2012
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Existante permanente des cas inégalités
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.5		Utilisation anarchique des points d'eau par les éleveurs conduit à l'ensablement voir au comblement des cours d'eau. La ruée de centaines de têtes de bovins sur les berges des mares et cours d'eau emporte une importante quantité de sable et d'éléments fins au fond de ces points d'eau. La pollution des mares est aussi une évidence lorsque les animaux et même les hommes font leurs besoins dedans ou à proximité. C'est aussi le cas lorsque des pesticides sont utilisés pour contrôler les ravageurs des cultures aux environs des mares et cours d'eau.

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Cinq cibles au total méritent une intervention particulière lors des planifications plus précisément la cible 1.3 qui concernent les services sociaux de base.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Faible couverture de la commune en énergie électrique; seulement 3 arrondissements sur 5 sont très partiellement desservis par la SBEE
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.3		Manque de capacité organisationnelle des associations d'artisans et de tourisme et de Facilitation à l'accès au financement des nouveaux diplômés pour leur installation

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Des cibles spécifiques du cadre économique appellent à une intervention à moyen terme dont le 7.1 et le 8.3

Cadre environnemental

Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.5	Jaune	Les déchets solides ménagers sont déversés en plein air; 92% des ménages déversent les ordures sur des dépotoirs sauvages. Il se pose un véritable problème d'assainissement
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1	Rouge	Mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace avec plus d'accuité, observations récurrentes de longues poches de sécheresse, l'inadaptation du calendrier cultural traditionnel et du cycle de production de certaines cultures, baisse drastique des rendements généralisés, infertilité des sols, Faible pluviométrie. Il faut donc la mise en œuvre de projets structurants d'envergure pour atténuer les risques liés à ces phénomènes
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1	Jaune	Pollution des eaux, les pratiques agricoles

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Seule la cible 13.1 mérite une attention particulière dans le cadre environnemental.

1.3.4. Les actions des cibles prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Indicateurs domestiqués Local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1.3 : Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	A1-3-1 : Construire et équiper les centres de promotion sociale et de protection sociale pour les couches vulnérables et les personnes victimes de catastrophes de tous ordres	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	I1-3-1 : Au moins deux (02) centres sont construits dans la commune au profit de 500 personnes pauvres et vulnérables.	ND	50% soit 250 personnes bénéficient des prestations des centres	100% soit toutes les 500 personnes bénéficient des prestations des centres			Ces centres seront aussi des centres de rééducation des cas sociaux des enfants orphelins ou abandonnés
	A1-3-2 : prévoir chaque année une ligne budgétaire pour le fonctionnement et l'investissent au profit de ces centres.		I1-3-2 : Au moins une ligne budgétaire par an de ressources propres est prévue au budget communal au profit de 500 personnes pauvres et vulnérables.	ND	50% soit 250 personnes bénéficient de la ligne budgétaire	100% soit toutes les 500 personnes bénéficient de la ligne budgétaire			
	A1-3-3 : Former et soutenir les AGR au profit des personnes vulnérables et valides	-	I1-3-3 : Au moins 500 personnes vulnérables et en état de travailler sont formés et capables d'exercer une AGR.	ND	60% soit personnes exercent une AGR	100% soit toutes les 500 personnes exercent une AGR			
2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins	A2-2-1 : Réduire de moitié la prévalence du retard de croissance de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq (05) ans	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,	I2-2-1 : Au moins 50% des enfants de moins de cinq (05) ans dépistés ne souffrent d'aucun retard de croissance	ND	30% des enfants dépistés ont une bonne croissance	50% soit la moitié des enfants a une bonne croissance			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Indicateurs domestiqués Local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	A2-2-2 : Réduire de moitié la prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de cinq (05) ans	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	I2-2-2 : Au moins 80% des enfants dépistés ne souffre d'aucune forme de malnutrition	ND	40% des enfants ne souffre d'aucune forme de malnutrition	80% des enfants ne souffre d'aucune forme de malnutrition			
4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	A4-1-1 : Mettre en place un meilleur système de suivi-évaluation et de statistique scolaire à travers des logiciels bien appropriés, construire les infrastructures de qualité et plaider pour un personnel communal de qualité	4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	I4-1-1 : Accroître le nombre d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture dans la commune d'au moins 50%.	ND	50% des enfants savent bien lire.	80% des enfants savent bien lire			
		4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique	I4-1-2 : Accroître le nombre d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique dans la commune d'au moins 50%.	ND	50% des enfants maîtrisent les aptitudes minimales en mathématiques	90% des enfants maîtrisent les aptitudes minimales en mathématiques			
		4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui	I4-1-3 Accroître la proportion d'enfants et	ND	50% d'enfants et de jeunes en fin	90% d'enfants et de jeunes			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Indicateurs domestiqués Local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture dans la commune d'au moins 50%.		de cycle primaire maîtrisent les normes d'aptitudes minimales en lecture	en fin de cycle primaire maîtrisent les normes d'aptitudes minimales en lecture			
		4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	I4-1-4 : Accroître la proportion nombre d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques dans la commune d'au moins 50%.	ND	50% d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	90% d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques			
		4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français	I4-1-5 Accroître la proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français dans la commune d'au moins 50%	ND	50% de jeunes en fin de premier cycle du secondaire obtiennent au moins la moyenne en français	90% de jeunes en fin de premier cycle du secondaire obtiennent au moins la moyenne en français			
		4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent la moyenne en mathématiques,	I4-1-6 : Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent la moyenne	ND	50% de jeunes en fin de premier cycle du secondaire	90% de jeunes en fin de premier cycle du			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Indicateurs domestiqués Local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
			en mathématiques dans la commune		obtiennent la moyenne en mathématiques	secondaire obtiennent la moyenne en mathématiques			
		4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire	I4-1-7 : Accroissement du taux net de scolarisation dans le primaire dans la commune d'au moins 50%	ND	50% de taux net de scolarisation dans le primaire	50% de taux net de scolarisation dans le primaire			
		4.1.8 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	I4.1.8 Augmenter la proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire dans la commune d'au moins 40%	ND	50% d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires terminent l'école primaire	90% d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires terminent l'école primaire			
		4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire	I4.1.9 Accroître le taux brut de scolarisation dans le primaire dans la commune de 40%	ND	50% de Taux brut de scolarisation dans le primaire	90% de Taux brut de scolarisation dans le primaire			
		4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire	I4.1.10 Accroître le taux brut de scolarisation dans le secondaire dans la commune de 40%	ND	50% de taux brut de scolarisation dans le secondaire	90% de taux brut de scolarisation			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Indicateurs domestiqués Local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire	4.1.11 : Accroître le Taux net de scolarisation dans le secondaire dans la commune de 40%	ND	50% de taux net de scolarisation dans le secondaire	90% de taux net de scolarisation dans le secondaire			
		4.1.12 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	4.1.12 : Augmenter la Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture dans la commune	ND	50% d'enfants en cours préparatoire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	100% d'enfants en cours préparatoire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture			
5.1 : Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.	A5-1-1 : Réduire les inégalités et discrimination à l'égard des femmes et des filles	5.1.1 Présence (1) ou absence (0) d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe	15.1.1 Présence (1) ou absence (0) d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe dans la commune	00	Un (01) cadre communal existe au moins	Un (01) cadre existe au moins qui a des sous comités au niveau des arrondissements			
		5.1.2 Indice de la Condition de la Femme	15.1.2 : Améliorer l'Indice de la Condition de la	ND	3 sur 7 des femmes ont une bonne condition	5 sur 12 des femmes ont			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Indicateurs domestiqués Local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
			Femme dans la commune de 3/7 à 5/7			une bonne condition			
		5.1.3 Proportion de femme et de fille âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou ablation génitale	15.1.3 : Réduction de la proportion de femme et de fille âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou ablation génitale dans la commune de 4%	ND	5% de femme et de fille âgés de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou ablation génitale	1% de femme et de fille âgés de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou ablation génitale			
		5.1.4 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en unions avant l'âge de 18 ans	15.1.4 Réduction de la proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en unions avant l'âge de 18 ans dans la commune de 8%	ND	10% de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en unions avant l'âge de 18 ans	2% de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en unions avant l'âge de 18 ans			
		5.1.5 Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçus dans les structures de prise en charges	15.1.5 Réduction du nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçus dans les structures de prise en charges de 50%	ND	Au plus 30 cas	Au plus 05 cas			
6.5 : D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	Réaliser les AEV/Mini AEV, les Forages, barrages et autres types de retenues d'eau dans les cinq (05) arrondissements de la commune aux moyens de	6.5.1 Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)	16-5.1 : Accroissement de couverture en eau potable d'au moins 20%	49%	60%	80%			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Indicateurs domestiqués Local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
	la coopération décentralisée / intercommunale								
7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	A7.1.1 : Augmenter en tenant compte d'un bon rapport qualité-prix aux côtés de la politique d'extension de l'énergie conventionnelle, la part des énergies renouvelables	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	I7.1.1 : Augmenter la proportion de la population ayant accès à l'électricité dans la commune d'au moins 30%	50%	60%	80%			
		7.1.2 Taux d'électrification	I7.1.2 : Accroissement le taux d'électrification dans la commune d'au moins 30%	60%	80%	90%			
		7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson	I7.1.3 : Augmentation de la Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson dans la commune d'au moins 40%	10%	20%	50%			
		7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage	I7.1.4 : Augmentation de la Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage dans la commune d'au moins 25%	5%	10%	20%			

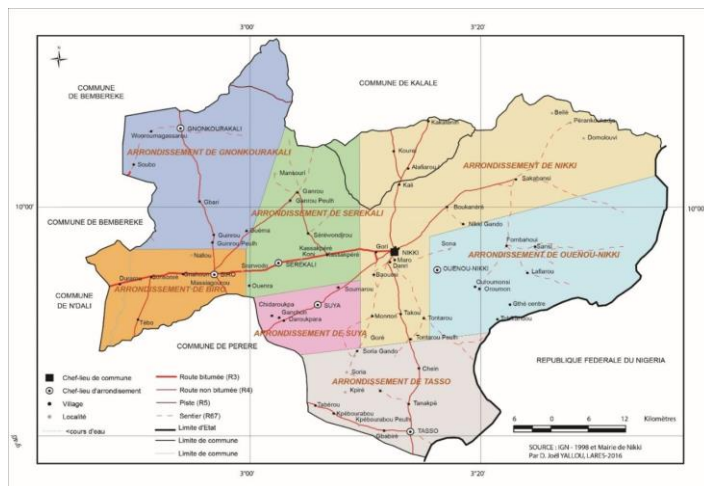
Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Indicateurs domestiqués Local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	Identifier, former et soutenir les jeunes pour les emplois décents, durables, productifs dans tous les secteurs porteurs de l'économie locale et faciliter l'accès au financement	8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	18.3.1 : Réduction de la proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles dans la commune de moitié	20%	15%	10%			
		8.3.2 Pourcentage des jeunes de 15 à 29 ans occupés par un travail régulier	18.3.2 : Augmenter le taux des jeunes de 15 à 29 ans occupés par un travail régulier dans la commune de 50%	10%	30%	60%			
12.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.	A12.5.1 Capitaliser et renforcer les acquis du PMASN volet hygiène et assainissement ainsi que la mise en œuvre du projet ATPC dans la commune pour asseoir un système efficace de gestion et de recyclage des déchets aussi bien solides, liquide que gazeux pour leur réutilisation à des fins économiques	12.5.1 Taux de recyclage national	12.5.1 : Améliorer le taux de recyclage dans la commune de 5% à 50%	5%	20%	50%			
13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas	Elaborer et mettre en œuvre au moins deux projets (02) projet structurant d'envergure à soumettre au Fonds	13.1.1 Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe	13.1.1 : Mise en place d'au moins deux (02) stratégies communales ou intercommunales pour la réduction des	02 projets ont été soumis	Un projet FNEC est mise en œuvre par commune ou à travers	02 projets FNEC est mise en œuvre par commune ou à travers			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Indicateurs domestiqués Local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.	National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) et prévoir dans le budget un système de suivi-évaluation et d'assistance sociale aux victimes des risques et catastrophes dans la commune		risques de catastrophe dans la commune		l'intercommunalité	l'intercommunalité			
		13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	I13.1.2 : Réduire de moitié le nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes dans la commune	ND					
		13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	I13.1.3 : Réduire de moitié le nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes dans la commune	ND					
		13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	I13.1.4 : Réduire de moitié le nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes dans la commune	ND					
15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux	A15.1.1 Conformément aux accords internationaux et aux textes de lois nationaux, régénérer/restaurer toutes les forêts surtout les forêts classées (de Boko, de N'Dali et de l'Ouémé- Supérieur) dans le cadre de Communauté Forestière de Ouémé Supérieur (CoFOS) en création entre les	15.1.1 Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières	I15.1.1 : Améliorer la Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières dans la commune de 50%	ND					
		15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées	I15.1.2 : Augmentation de la proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées dans la commune de 5%	ND	2%	5%			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Indicateurs domestiqués Local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
	communes de N'Dali, Pèrèrè et Djougou et écosystèmes de la commune en voie de disparition	15.1.3 Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées	15.1.3 : Augmentation de la Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées dans la commune de 10%						

1.4. Monographie de la commune de NIKKI

1.4.1. Brève présentation de la commune



La commune de Nikki a une superficie de 3.171 km². Elle est située dans le département du Borgou, à 529 km de Cotonou et à 115 km de Parakou. Elle est l'une des plus anciennes circonscriptions administratives du département du Borgou et est limitée au nord par la commune de Kalalé, au sud par celle de Pérèrè, à l'est par la République fédérale du Nigéria et à l'ouest par les communes de Bembèrèkè et de N'Dali comme

l'indique la carte ci-contre.

La commune de Nikki compte environ trois cent cinquante-neuf (359) agglomérations (confère tableau 2) regroupés en quatre-vingt-dix (90) villages/quartiers de ville répartis dans sept (7) arrondissements que sont : Biro, Gnonkourokali, Ouénou, Nikki, Sérékali, Suva et Tasso. L'administration locale comporte trois (3) niveaux : la commune, l'arrondissement, le village ou quartier de ville comme l'indique la carte ci-dessous.

La loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin détermine l'organisation et le fonctionnement du conseil communal. Le Conseil communal de Nikki a été installé par arrêté **N°5/278/PDBA-SG-STCCD-DAC du 06 Août 2015** et compte dix-neuf (19) membres dont deux (2) femmes. Aux côtés des élus communaux, il y a deux cent un (201) conseillers locaux dont vingt (20) femmes. La commune est gouvernée par le Maire assisté de deux (02) Adjoints et de sept (07) Chefs d'arrondissements. Elle compte quatre-vingt-dix (90) villages/quartiers administratifs. (Source : PDC III)

1.4.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		La commune de Nikki est une zone de forte production agricole. La production des céréales et des tubercules est assez importante;
1.3		Centre de Promotion Sociale qui mène des actions pour la prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV);
1.4		02 chefs Services femmes parmi les 07 chefs service de la mairie et en moyenne 02 au sein de chaque organisation de la société civile.
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		La commune de Nikki est classée dans la catégorie « insécurité alimentaire modérée » au titre de l'année 2014

2.2		90 femmes sont formées et engagées dans la production et/ou la transformation des aliments diversifiés et riches en nutriments
2.3		Au moins 5 grands magasins de grande capacité sont construits dans les zones de fortes de production agricole;
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Taux de décès maternel intra hospitaliers (Pr 100 000 Accouchements): 462;
3.2		Nombre de décès néonatal précoce dans la commune : 146
3.3		Incidence du paludisme : 26,8; Incidence de la tuberculose (pour 100000): 32,78
3.4		La cible n'est pas couverte
3.7		La cible n'est pas couverte
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Inégale répartition des infrastructures scolaires, Insuffisance de matériel didactique; Ignorance des parents sur l'importance de la scolarisation des enfants surtout celle des filles;
4.4		La cible n'est pas couverte
4.5		La cible n'est pas couverte
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		On assiste à une vision olistique du ceconcept grace à l'intervention des partenaires de la commune; les femmes occupent une position secondaire peu reluisante au sein des ménages; Elles ont un accès limité au ressources financières et aux sols fertiles;
5.5		02 chefs Services femmes parmi les 07 chefs service de la mairie et en moyenne 02 au sein de chaque organisation de la société civile.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Le secteur de l'eau et de l'assainissement fait partie des priorités de développement de la commune;
6.2		Pénurie d'eau qui dure près de 05 mois dans l'année; vétusté des groupes électrogènes qui alimentent les stations de pompage;
6.4		La cible n'est pas couverte
6.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Dominance des cibles de faible couverture

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Plusieurs quartiers lotis attendent d'être raccordés; coupures intempêtes de courant et les baisses de tension électrique qui plongent les artisans et autres usagers dans l'oisiveté avec d'énormes manques à gagner et parfois avec des dommages sur les récepteurs électriques;
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		La commune de Nikki est une zone de forte production agricole. La production des céréales et des tubercules est assez importante;
8.3		Proportion d'actifs de 15-64 ans occupés dans le secteur informel dans la commune: 95 (RGPH, 2013)

8.5		Fort taux de chômage des jeunes ; Délinquances juvéniles ; Faible participation des jeunes dans la mise en oeuvre des actions de développement
8.9		Faible niveau organisation des acteurs Problème de scission au sein du collectif des associations d'artisans
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Abandon des bonnes pratiques endogènes de construction en terre battue ; Non-respect des normes de construction
9.2		Dix (10) opérateurs sont formalisés par an;
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La commune de Nikki est une zone de forte production agricole. La production des céréales et des tubercules est assez importante;
10.2		Au moins 01 exploitant par arrondissement est reconverti en entrepreneur agricoles et exploite au moins 50 ha
10.3		Les femmes occupent une position secondaire peu reluisante au sein des ménages; Elles ont un accès limité au ressources financières et aux sols fertiles;
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		La cible n'est pas couverte
11.3		La cible n'est pas couverte
11.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Dominance des cibles de faible couverture

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		La cible n'est pas couverte
12.5		La cible n'est pas couverte
12.7		Site internet et page face book existe et fonctionnel; Le plan annuel de passation des marchés est exécuté à 90%
12.8		Au moins deux sessions de formation organisées par an; 50% des producteurs formés sont suivis et appuyés pour la réalisation des mesures
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		La cible n'est pas couverte
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		La cible n'est pas couverte
15.2		La cible n'est pas couverte
15.3		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

La plupart des cibles ne sont pas couvertes

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas couverte
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles de l'ODD 16 ne sont pas couvertes

1.4.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.3		Existence d'un Centre de Promotion Sociale qui mène des actions pour la prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV);
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.3		Existences des ONG/structures qui appuient les acteurs agricoles dans la fourniture des semences améliorées pour améliorer la productivité et autonomiser les femmes
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Taux de décès maternel intra hospitaliers (Pr 100 000 Accouchements): 462; Taux d'accouchements assistés (%): 95,99;
3.4		Mise en œuvre du Projet Multi sectoriel de l'Alimentation et de la Nutrition dans la réduction des cas de Malnutrition Aigüe Sévère et la sensibilisation des populations dans l'amélioration des habitudes alimentaires et l'association des aliments
3.7		OPPORTUNITES Disponibilité de l'ONG ProJeune à accompagner la commune dans la sensibilisation des jeunes et la mise en place des systèmes d'alertes précoces l'existence et la fonctionnalité du centre de promotion social existence d'un cadre de concertation entre l'UNICEF est les têtes couronnées dans la sensibilisation sur les mariages forcés

		MENACES La déperdition en milieu scolaires et l'absence des textes législatifs pour punir les acteurs de ces comportements
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		L'éducation bénéficie au plan local de l'intervention des élus, des associations des parents d'élèves et des communautés elles-mêmes. A cela s'ajoutent l'appui technique et financier des partenaires extérieurs;
4.4		Insuffisance de matériel didactique; Ignorance des parents sur l'importance de la scolarisation des enfants surtout celle des filles; Manque de suivi des enfants de la part des parents;
4.5		Inégale répartition des infrastructures scolaires,
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.4		OPPORTUNITES Création d'une agence de l'eau pour la réalisation des forages à grands débits MENACES Faibles couvertures des villages reculés et les hameaux satellites
6.5		OPPORTUNITES Existence des structures privées et ONG telles qu'Omidelta/HELVETAS pour la réalisation des forages et des adductions d'eau villageoises MENACES Création d'une agence pour la réalisation des forages. A partir de 2019 aucune commune au Bénin n'a pu réaliser des forages et n'a pu obtenir l'avis de non objection

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Dominance des cibles à intervention à moyen terme dont les cibles 1.3, 2.3, 3.7 et 4.1.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Mode d'éclairage: lampe à pile=39,4 contre Electricité SBEE (%): 16,4.

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Seule la cible 7.1 a été priorisée et pour le compte d'une intervention à moyen terme.

1.4.4. Les actions des cibles prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Indicateurs domestiqués local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la micro finance	Construire les logements sociaux	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	Nombre de logement sociaux construits	Aucun logement construit	Au moins 100 logements construits et intégrés	Au moins 150 logements construits et viabilisés	X	X	
	Construire et équiper des salles de classes	1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre	Nombres de salles de classes construits et équipés	184 modules de classes	Au moins 200 modules de classes construits et équipés	Au moins 250 modules de classes sont construits et entièrement équipés	X	X	
	Rendre disponibles aux populations les services sociaux de base ;			Aucune situation de référence	Au moins 50 000 personnes disposent de terres sécurisées	Plus de la moitié des populations (hommes et femmes) disposent des terres sécurisées		X	
	Rendre facile l'accès à la terre pour les hommes et des femmes								
Créer des facilités aux populations pour la sécurisation des terres	1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)	Proportion des hommes et des femmes disposant des terres sécurisées							
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en	Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques culturales	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	Nombre de producteurs formés	Existence d'au moins 850 producteurs formés	Au moins 1000 producteurs formés	Au moins 1200 producteurs formés	X	X	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Indicateurs domestiqués local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles				Référence non disponible			X	X	
	Rendre disponible des semences améliorer	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires	Quantité de semence disponible	Référence non disponible	Au 100 000 tonnes de semence disponibles	150 000 tonnes de semences	X		
	Faire le plaidoyer auprès des structures de micro crédit pour appuyer les producteurs		Nombres de structures de microcrédits disponibles pour octroyer les crédits aux populations	05 structures de microcrédits disponibles					60 000 titres de crédits distribués
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	Sensibiliser les femmes sur l'importance de la CPN	3.1.1 Taux de mortalité maternelle	Nombre de femmes sensibilisées sur l'importance de la CPN	Aucune référence n'est disponible	Au moins 01 séance de sensibilisation sur l'importance de la CPN est organisée à l'endroit des femmes par mois			X	
	Doter les centres de santé d'agents qualifiés ;	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Nombre de centre de santé équipés	24 centres de santé existent	Au moins 15 centres de santé disposent de personnel qualifié	Tous les centres de santé disposent de personnel qualifié		X	
	Organiser les séances de renforcement de	3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant	Nombre d'agents de santé formés	50 agents de santé	Au moins 100 agents de santé	150			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Indicateurs domestiqués local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
	capacité des agents de santé	réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)		qualifiés sont disponibles	qualifiés sont disponibles				
3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Sensibiliser les populations sur les maladies non transmissibles tels que le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaires ... etc; Sensibiliser les populations sur l'importance de la pratique du sport d'entretien individuel et de masse ;	3.4.2 Létalité liée aux maladies cardiovasculaires 3.4.3: Létalité liée au cancer 3.4.4 Létalité liée au diabète 3.4.5 Létalité liée aux maladies respiratoires chroniques 3.4.6 Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine	Nombre de séance de sensibilisations effectués Nombre de séance de sensibilisations effectués	Pas de référence	Au moins 01 sensibilisation par mois		X	X	
3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans	Sensibiliser les femmes en âge de procréer sur les méthodes modernes de planification familiale ; Sensibiliser les populations sur le mariage et les grossesses des mineurs	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale 3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000	Nombre de femmes sensibilisées Nombre de sensibilisations sur le mariage et les grossesses des mineurs	Pas de référence 30 à 40 cas par ans surtout en	Presque toutes les femmes enceintes	Toutes les enfants		X	X

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Indicateurs domestiqués local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
les stratégies et programmes nationaux		adolescentes du même groupe d'âge		milieu peulh et gando					
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	<p>Renforcer les capacités des instituteurs sur la maîtrise des normes d'aptitudes minimales en lecture et en mathématique à enseigner aux enfants</p> <p>Mettre en place une base de données sur le taux d'achèvement des apprenants ayant maîtrisés les normes d'aptitudes minimales en mathématiques et en lecture</p> <p>Renforcer les capacités des enseignants du secondaire sur la maîtrise des normes d'aptitudes minimales en lecture et en</p>	<p>4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture</p> <p>4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique</p> <p>4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture</p> <p>4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes</p>	<p>Nombre d'instituteurs formés</p> <p>Type d'informations collectées</p> <p>Nombre d'enseignants du secondaire formés sur les normes d'aptitudes minimales en</p>	<p>Pas de référence</p> <p>03 bases de données (UNICEF, GIZ et bientôt le TBS)</p>	80% des enseignants sont	100%			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Indicateurs domestiqués local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
	mathématique à enseigner aux jeunes du second cycle	<p>d'aptitudes minimales en mathématiques</p> <p>4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français</p> <p>4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent la moyenne en mathématiques,</p> <p>4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire</p> <p>4.1.8 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire</p> <p>4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire</p> <p>4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire</p>	lecture et en mathématique						

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Indicateurs domestiqués local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire							
4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entreprenariat.	Organiser des séances de renforcement de capacités au profit des jeunes disposant de des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi Mettre en place et actualiser régulièrement une base de données des étudiants en formation technique et professionnelle	4.4.2 Proportion d'apprenants ayant reçu une formation en TIC 4.4.3 Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle 4.4.4 Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle	Nombre de séances de formation Types d'informations collectées dans la base de données	Pas de situation de référence 02 (TBS et bientôt DeV Info)		Presque tous les jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels	Tous les jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels	X	
4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des	Sensibiliser les parents d'élèves et les mères d'enfants pour envoyer tous les enfants à l'école surtout dans les	4.5.1 Indice de parité (filles/garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire	Taux de parité fille/garçon	52,32% pour les garçons contre 49,17% pour les filles	60%	90%			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Indicateurs domestiqués local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	milieu peulh et gando; Renforcer les capacités des enseignants pour assurer un enseignement de qualité aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain au primaire et au secondaire	4.5.2 Indice de parité (filles/garçons) du taux brut de scolarisation dans le secondaire 4.5.3 Indice de parité (Rural/Urban) du taux brut de scolarisation dans le primaire 4.5.4 Indice de parité (Rural/Urban) du taux brut de scolarisation dans le secondaire 4.5.5 Indice de Parité de l'effectif (femmes/hommes) des étudiants	Nombre de séance de formation organisée						
6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la	Réaliser les ouvrages d'eau dans les zones rurales et les localités périurbaines Réaliser les forages en adéquation avec la capacité du sol	6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau 6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en	Nombre de forages réalisés Nombre de forages réalisés en adéquation	32% de taux de desserte en eaux	50%	75%	X	X	

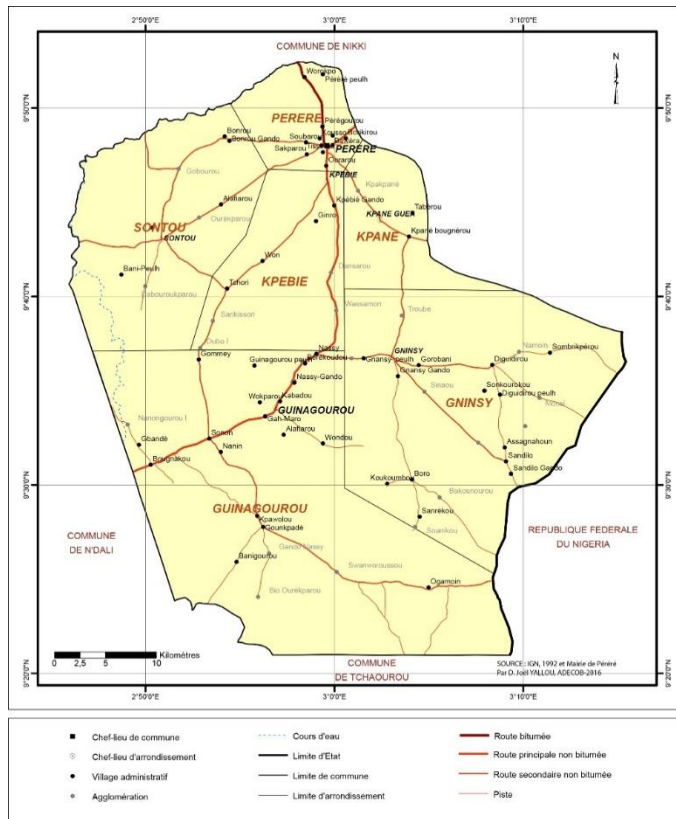
Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Indicateurs domestiqués local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau		proportion des ressources en eau douce disponibles	avec les normes nationales						
6.5 D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	Mettre en affermage tous les AEV et les PEA de la commune	6.5.1 Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)	Nombre d'ouvrage mis en affermage	04 AEV et 5 PAE	08 AEV				
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Faire l'extension du réseau électrique dans les arrondissements et villages de la commune Faire la promotion du gaz	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité 7.1.2 Taux d'électrification 7.1.3 Proportion de la population utilisant	Nombre de villages desservis	Tous les chefs lieu d'arrondissement sont couverts en haute tension	Au moins 50% des villages de chaque arrondissement	Tous les villages de chaque arrondissement		X	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Indicateurs domestiqués local	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
	domestique dans la commune Faire la promotion de l'énergie solaire sans les localités reculées et les hameaux satellites	principalement des technologies propres pour la cuisson 7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage	Nombre de villages couverts	04 Villages sont couverts en énergie solaire	50% des villages de la commune	Tous les villages de la commune	X		

Monographie de la commune de Pèrère

1.5. Monographie de la commune de PERERE

1.5.1. Brève présentation de la commune



La commune jouit d'un climat de type soudano-guinéen avec deux saisons à savoir une saison sèche qui s'étale sur la période novembre- mars et une saison pluvieuse couvrant la période d'avril à octobre. La pluviométrie moyenne se situe entre 1200mm et 1400mm. Ce climat est influencé parfois par l'harmattan qui est un vent froid et sec qui souffle de décembre à février.

Les sols de la commune sont des sols ferrallitiques et ferrugineux relativement profonds. La végétation est caractérisée par une savane arborée et de hautes herbes. On y rencontre des forêts naturelles et des forêts galeries. Les essences forestières présentes sont diverses et variées. On dénombre le karité (*Vitellaria paradoxa*), le néré (*Parkia biglobosa*), le lingué (*Azalia africana*), le caïllédrat (*Khaya senegalensis*), l'Iroko (*Milicia excelsa*), le teck (*Tectona grandis*), l'Iso (*Isoberlinia doka*)...etc.

Le relief de la commune de Pèrère est, dans son ensemble, plat et très peu accidenté avec des élévations par endroits dans la zone frontalière avec le Nigeria.

Son réseau hydrographique est pauvre. Il est constitué par le seul fleuve Okpara et ses affluents. Ce fleuve traverse la commune dans les arrondissements de Guinagourou, Sontou et Pèrère.

Au dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH4) de mai 2013, l'effectif total de la population de la commune est de 78 988 habitants dont 50,45% de femmes. La densité moyenne est de 37 habitants/Km². Le nombre de ménages est de 8628 ; c'est une population essentiellement rurale car 96,5 % de celle-ci s'adonnent aux activités agricoles

La commune de Pèrère abrite une diversité d'ethnies dont les plus importantes sont : (i) Bariba et apparentées (52,7%), (ii) Peul (34,2%), (iii) Gua ou Otamari et apparentées (6%), (iv) Dendi et apparentées (3,8%) et (v) ethnies étrangères (1,2%).

Les religions les plus pratiquées sont : l'islam (79,3%), catholique (10,3%) et 4% d'animistes.

Les forts taux de concentrations de la population se situent généralement dans les chefs-lieux d'arrondissement où l'habitat est essentiellement groupé (61,4%) de maison en bandes. Dans les milieux ruraux l'habitat est éparé où les maisons isolées (26,4%). Les murs des maisons sont à 83,7% en

terre de barre avec 78,8% de la toiture en feuilles de tôle ondulées. La toiture des maisons en paille caractérise l'essentiel de l'habitat en milieu rural soit 18,6%.

1.5.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Fort production agricole et transformation des produits viviers. 800 km ² de terres cultivables; sol fertile répondant à une diversité de cultures: igname, coton, maïs, sorgho, manioc, soja etc. Productio de maïs est passée de 20324,25 T en 2011 à 43093,75 en 2015.
1.3		La cible n'est pas couverte
1.4		Existence des outils de planification et de gestion de l'espace; Travaux de lotissement dans 2 arrondissements avec ouverture des voies;
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		90% de la population vit de l'agriculture; 800 km ² de terres cultivables; sol fertile répondant à une diversité de cultures: igname, coton, maïs, sorgho, manioc, soja etc. Productio de maïs est passée de 20324,25 T en 2011 à 43093,75 en 2015.
2.2		Absence d'une politique de transformation et de conservation des produits agricoles (bradage des produits à la récolte). Malgré la forte production agricole, la diversification alimentaire n'est pas une réalité pour la plus grande partie de la population.
2.3		Financement acquis pour la formation des producteurs sur les itinéraires techniques ; Identification les besoins en formation des acteurs économiques de chaque filière ; Facilitation de l'accès aux intrants agricoles de bonne qualité aux producteurs ;
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		La commune dispose de 15 infirmiers de santé sur un besoin de 16 (selon la norme OMS), de 2 sage-femmes sur un besoin de 16 et de 3 médecins
3.2		Existence d'un Centre de récupération des enfants malnutris; Création et alimentation d'une ligne pour la prise en charge immédiate des cas urgents; Mettre en place un cadre institutionnel et juridique relatif à l'alimentation , à la santé et à la nutrition ; Sensibiliser sur la mise au sein précoce des nouveaux nés etc.
3.3		17 formations sanitaires dont 8 isolées; Les équipements ne répondent plus aux normes ;
3.4		Le CPS fonctionne mais avec un personnel très réduit.
3.7		2 sage-femmes sur un besoin de 16 et de 3 médecin sur un besoin de 8;
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Le taux de scolarisation des enfants en particulier des fillettes s'accroît tous les ans d'au moins 25% dans la commune ;
4.4		À partir d'Avril 2018, un programme d'accompagnement des artisans et artisanes est élaboré et mis en œuvre dans toute la commune.
4.5		Sensibilisation des parents sur les bienfaits de la scolarisation des enfants en particulier les filles et Institution du dispositif de répétitorat dans chaque village ou quartier de ville pour les élèves
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Inégalité entre l'homme et la femme très prononcée par rapport à l'accès et au contrôle des ressources ; culture baatonu et la religion islam ; La scolarisation des filles est acceptée mais il n'y a pas encore la parité et les charges de ménage qui pèsent sur la fille sont des handicaps à son évolution et à son maintien dans le circuit scolaire
5.5		Une seule femme élue conseillère communale. Absence de la femme dans postes où se prennent les décisions. Même comme Maire la seule femme ne peut rien pour les femmes à cause des procédures de vote qui sanctionnent les décisions.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Taux de couverture en eau potable est 73,4%.

6.2		Les infrastructures d'assainissement existent en noombre insuffisant et beaucoup sont encore défailantes ; Seulement quelques ménages sont habitués à l'usage des latrines ; Dans les villages, la pratique la plus courante est la défecation à l'ai libre. Aucun mécanisme n'est en place pour la gestion des déchets solides ménagers
6.4		Actualisation de la base de données intégrées (BDI) et renforcement de la mise en œuvre du cadre d'entretien et de maintenance des ouvrages simples (CEMOS)
6.5		Sensibilisation des populations sur les dangers d'installations des exploitations agricoles sur les berges des cours d'eau;

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au plan social, on note une dominance des cibles ayant une assez bonne couverture. Il y a cependant plusieurs cibles à faible couverture

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Sources d'énergie sont multiples. Il s'agit du pétrole lampant, des piles rechargeables; de l'électricité, du bois de chauffe et du gaz
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		La cible n'est pas couverte
8.3		La Mairie prévoit de faciliter la participation des artisans/nes aux marchés publics ; La Mairie va instituer et promouvoir l'apprentissage dual ; La Mairie veut appuyer l'organisation des examens de fin d'apprentissage
8.5		La Mairie veut instituer l'organisation tous les deux ans de foires artisanales dans la commune ; La Mairie prévoit d'appuyer l'organisation d'une foire artisanale intercommunale. Un privilège particulier est accordé aux handicapés et aux personnes en situation de vulnérabilité.
8.9		Présence de sites touristiques. La Mairie prévoit la valorisation du patrimoine touristique de la commune de Pèrèrè ; La création d'un office de tourisme de la commune de Pèrèrè ; Le développement de la pratique des danses culturelles et culturelles de la commune
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		La cible n'est pas couverte
9.2		La cible n'est pas couverte
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La cible n'est pas couverte
10.2		La cible n'est pas couverte
10.3		La cible n'est pas couverte
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		La cible n'est pas couverte
11.3		La cible n'est pas couverte
11.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

On note une prédominance des cibles non couvertes. La cible 7.1 ; 8.2, 8.3, 8.5 et 8.9 sont assez bien couvertes.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		7894 ha de forêts réparties en 3 catégories: les forêts sacrées, les forêts galeries et les forêts communautaires. Aussi l'élaboration de projets de restauration des forêts ; Adoption du projet de restauration par le Conseil Communal ; Vulgarisation du contenu du projet en particulier dans les villages abritant ces forêts.
12.5		La cible n'est pas couverte
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		La cible n'est pas couverte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		La cible n'est pas couverte
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		La cible n'est pas couverte
15.2		La cible n'est pas couverte
15.3		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au plan environnemental, forte proportion des cibles non couverte. Seule la cible 12.2 a une assez bonne couverture.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance

ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas couverte
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles de l'ODD 16 ne sont pas couvertes.

1.5.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)

ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.3		Existence d'un Centre de Promotion Sociale, persistance de VBG, existence des EOVS, faible capacité de prise en charge des pauvres et personnes vulnérables
1.4		Inexploitation des outils de gestion de l'espace (SDAC Juin 2006) Manque d'infrastructures de santé d'éducation d'énergie et d'eau potable.
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.3		Système d'élevage extensif et traditionnel, pêche quasi inexistante ; Faible maîtrise des itinéraires techniques agricoles.
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Très faible évolution de l'enseignement maternel de 2009-2010 à 2014-2015, 6 écoles à 8 écoles ; Pas d'écoles privées ; la plupart des écoles sont en matériaux précaires (80%) en 2015 ; Les effectifs sont très faibles, en moyenne 30/classe, au total 654 en 2015 dont 338 fillettes
4.5		La parité n'est pas faite dans la commune avec un taux d'abandon très élevé chez les filles à cause des mariages précoces. La facilité d'accès des handicapés aux formations n'est pas assurée.
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.5		Une femme conseillère communale sur treize, 12 femmes conseillères locales sur 305, une femme chef de service sur neuf, très faible prise en compte du genre dans le PDC, pas de programme spécifique pour la promotion du genre
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.2		Les infrastructures d'assainissement existent en nombre insuffisant et beaucoup sont encore défectueuses ; Seulement quelques ménages sont habitués à l'usage des latrines ; Dans les villages, la pratique la plus courante est la défécation à l'air libre. Plusieurs villages déclarés FDAL grâce au projet PAPHyR

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Dominance des cibles qui nécessitent une intervention prioritaire.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Faible extension du réseau électrique. L'énergie électrique n'est accessible que dans Pèrèrè centre et par quelques ménages seulement

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Dominance des cibles qui nécessitent une intervention prioritaire.

Cadre environnemental

Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.2		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Seule la cible 15.2 a été priorisée dans le cadre environnemental.

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La cible 16.9 a retenue l'attention des acteurs locaux d'où sa priorisation

1.5.4. Les actions des cibles prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiques nationales	Indicateurs domestiques locales	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	Accompagner la mise en œuvre du projet ARCH,	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	20% des pauvres et des personnes vulnérables bénéficient d'un système de protection sociale	1%	10% des pauvres et des personnes vulnérables bénéficient d'un système de protection sociale	10% des pauvres et des personnes vulnérables bénéficient d'un système de protection sociale		x	
1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles	- Réaliser les infrastructures sociales -Accompagner la commune par le transfert effectif des ressources	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	50% de la population vivant dans des ménages ont accès aux services de base		25% de la population vivant dans des ménages ont accès aux services de base	25% de la population vivant dans des ménages ont accès aux services de base	x	x	
	- vulgariser les textes et lois sur le code foncier et domanial, - renforcer les capacités des acteurs des organes de gestion foncière	1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre	75% de la population adulte totale dont 10% de femmes dispose de la sécurité des droits fonciers (ADC) sur au moins une terre		35% de la population adulte totale dont 5% de femmes dispose de la sécurité des droits fonciers (ADC) sur au moins une terre	40% de la population adulte totale dont 5% de femmes dispose de la sécurité des droits fonciers (ADC) sur au moins une terre	x	x	
		1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)	75% de terre dispose de la sécurité des droits fonciers (ADC)		35% de terre dispose de la sécurité des droits fonciers (ADC)	40% de terre dispose de la sécurité des droits fonciers (ADC)	X	X	

technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la micro finance									
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	-Former les producteurs sur les itinéraires techniques agricoles et pastoraux, - plaider pour la mise en place des intrants au profit des producteurs, - sensibiliser les producteurs à la diversification agricole	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	Le taux d'accroissement de la production par spéculation passe de x% à y%		Le taux d'accroissement de la production passe de x% à y%	Le taux d'accroissement de la production passe de x% à y%	x	x	
	-promouvoir la diversification agricole, -faciliter l'accès aux moyens de production et de transformation	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires	06 unités de transformation installées		03 unités	03 unités	x	x	
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que	Réaliser les infrastructures	4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui	75% d'enfants en cours préparatoire maîtrisent au		50% d'enfants en cours préparatoire maîtrisent au	75% d'enfants en cours préparatoire maîtrisent au	x	x	

toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	scolaires selon les normes EQF, Sensibiliser les parents d'élèves sur le suivi et le maintien des apprenants à l'école, Plaider pour la mise à disposition des établissements scolaires des enseignants en nombre et qualifié,	maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	moins les normes d'aptitudes minimales en lecture		moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	moins les normes d'aptitudes minimales en lecture			
		4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique	75% d'enfants en cours préparatoire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique		50% d'enfants en cours préparatoire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique	75% d'enfants en cours préparatoire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique			
		4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	75% d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture		50% d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	75% d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture			
		4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	75% d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques		50% d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	75% d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques			
		4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français	75% de jeunes en fin de premier cycle du secondaire obtiennent au moins la moyenne en français		50% de jeunes en fin de premier cycle du secondaire obtiennent au moins la moyenne en français	75% de jeunes en fin de premier cycle du secondaire obtiennent au moins la moyenne en français			

		4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent la moyenne en mathématiques	75% de jeunes en fin de premier cycle du secondaire obtiennent la moyenne en mathématiques		50% de jeunes en fin de premier cycle du secondaire obtiennent la moyenne en mathématiques	75% de jeunes en fin de premier cycle du secondaire obtiennent la moyenne en mathématiques			
		4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire	70% net de scolarisation dans le primaire		60% net de scolarisation dans le primaire	70% net de scolarisation dans le primaire			
		4.1.8 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	80% d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires terminent l'école primaire		70% d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires terminent l'école primaire	80% d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires terminent l'école primaire			
		4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire	80% brut de scolarisation dans le primaire		70% brut de scolarisation dans le primaire	80% brut de scolarisation dans le primaire			
		4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire	80% brut de scolarisation dans le secondaire		80% brut de scolarisation dans le secondaire	80% brut de scolarisation dans le secondaire			
		4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire	75% net de scolarisation dans le secondaire		75% net de scolarisation dans le secondaire	75% net de scolarisation dans le secondaire			
4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes		4.5.1 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire							
		4.5.2 Indice de parité (filles /garçons) du taux							

vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle		brut de scolarisation dans le secondaire							
		4.5.3 Indice de parité (Rural/Urban) du taux brut de scolarisation dans le primaire							
		4.5.4 Indice de parité (Rural/Urban) du taux brut de scolarisation dans le secondaire							
		4.5.5 Indice de Parité de l'effectif (femmes/hommes) des étudiants							
5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité		5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
		5.5.2 Proportion de femmes ministres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
	Sensibiliser la population en générale et les femmes en particulier sur l'importance la présence des femmes dans les	5.5.3 Proportion de femmes conseillères communales	10% de femmes sont élues conseillères communales	1 /13	5% de femmes conseillères communales	5% de femmes conseillères communales		X	

	instances de prise de décision, Encourager les femmes à militer dans les partis politiques, Renforcer la capacité des femmes en leadership,								
	Tenir compte des cadres femmes lors du recrutement du personnel communal	5.5.4 Proportion de femmes occupant des postes de direction	10% de femmes occupant des postes de direction	1/9	5% de femmes occupant des postes de direction	5% de femmes occupant des postes de direction			
	Promouvoir les activités génératrices de revenus,	5.5.5 Pourcentage de temps consacré à des soins et travaux non rémunérés par les femmes	Pourcentage de femmes ayant une activité génératrice de revenus	25%	30% de femmes ayant une activité génératrice de revenus	35% de femmes ayant une activité génératrice de revenus			
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en	Actualiser et mettre en œuvre le Plan d'Hygiène et d'assainissement de la Commune (PHAC)	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	50% de la population utilise des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	5% de la population utilise des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	20% de la population utilise des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	30% de la population utilise des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon			

accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable									
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Plaidoyer à l'endroit de l'ABERME pour l'extension du réseau électrique, Encourager l'installation des entreprises intervenants dans les énergies renouvelables surtout le solaire	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	50% de la population ayant accès à l'électricité	10%	25% de la population ayant accès à l'électricité	25% de la population ayant accès à l'électricité			
		7.1.2 Taux d'électrification	30% d'électrification	5%	15% d'électrification	15% d'électrification			
	Sensibiliser la population sur la nécessité de l'utilisation des technologies propres pour la cuisson,	7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson	5% de la population utilise principalement des technologies propres pour la cuisson	1%	2% de la population utilise principalement des technologies propres pour la cuisson	3% de la population utilise principalement des technologies propres pour la cuisson			
	Encourager l'installation des entreprises intervenantes	7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des	20% de la population utilise principalement	2%	10% de la population utilise principalement	10% de la population utilise principalement			

	dans les énergies renouvelables	carburants propres pour l'éclairage	des carburants propres pour l'éclairage		des carburants propres pour l'éclairage	des carburants propres pour l'éclairage			
16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	Organiser les séances de sensibilisation pour enregistrement des enfants	16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil	90% d'enfants de moins de 5 ans sont enregistrés par une autorité d'état civil		70% d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil	90% d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil			
		16.9.2 Proportion de postes diplomatique et consulaires pourvus en registre d'état civil							
		16.9.3: Taux d'accroissement des enregistrements de naissance dans les consulats et services consulaires des ambassades du Bénin							
15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les	Elaborer et mettre en œuvre les projets intercommunaux GDT	15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts	2 projets	0	1	1			

forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial									
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

dans les champs et les jachères sont celles épargnées à cause de leur importance socio-économique. Il s'agit essentiellement du karité et du néré. Les recrûs ligneux rencontrés très souvent dans les champs et les jachères sont : *Daniellia oliveri*, *Parinari curatellifolia* et *Pteleopsis suberosa*.

Dans la commune de Sinendé, on distingue trois (03) grands ensembles à savoir :

- les sols minéraux bruts ;
- les sols peu évolués (lithiques et modaux) ;
- les sols ferrugineux tropicaux (peu lessivé en argile, lessivé en sesquioxydes, hydro morphes, sans concrétions, à concrétions, indurés ;

La répartition de ces différents types de sols est présentée par la carte des sols. (Source : PDC III)

1.6.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Disponibilité de terres et de bas-fonds cultivables, - Pratique d'une agriculture diversifiée portant aussi bien sur les vivriers, les produits de cueillette, que les cultures de rente
1.3		Financement de l'éducation par la communauté et la mairie - Fort taux de scolarisation des filles au primaire - Existence de centres de santé dans chaque arrondissement et d'un CSC ainsi que des cabinets de soin
1.4		Existence d'infrastructures socioéducatives et communautaires ; Présence de PTF
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Existence des marches regionaux d'écoulement des produits- Existence de plans d'aménagement - Existence des mares et cours d'eau
2.2		Non maîtrise des effets néfastes des changements climatiques ; Conflits entre éleveurs et agriculteurs
2.3		Développement de l'élevage des bovins et des petits ruminants - Existence d'un comité communal de gestion de la transhumance - Conditions agro-écologiques favorables à l'élevage d'une diversité d'espèces -
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Le taux d'accouchement assisté est passé de 82,87 à 79,1 % de 2013 à 2017 ; les taux de prévalence des consultations prénatales et post natales se sont accrus considérablement en augmentant respectivement de 26,87% à 103,40% et de 8,18% à 71,94%
3.2		Un seul cas de mortalité néonatale a été enregistré en 2013 contre 6 en 2017 selon le TBS 2013-2017
3.3		Le paludisme simple s'est inscrit dans la même tendance baissière en affichant 3,74% en 2015 contre 4,25% en 2011 tandis que le paludisme grave a touché plus de personnes en 2015 qu'en 2011 en affichant 25,69% contre 34,28%
3.4		La cible n'est pas couverte
3.7		La cible n'est pas couverte
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Presence de facteurs sociaux culturels Nombreux cas d'abandon ; manque de ressources d'enseignants qualifiés
4.4		Le taux de maintien des filles dans les centres et lieux d'apprentissage est de 65%
4.5		Au moins 20 filles déscolarisées sont formées en agropastoralisme,

ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Presence de facteurs sociaux culturels ; Faible niveau d'instruction des femmes
5.5		A peine 5% des femmes et groupes vulnérables interviennent au niveau des structures de prise de décision (Administration communale, conseil communal, commissions et comités techniques, les différentes associations) pour un objectif d'au moins 20%
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		La proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité est passée de 93,10 en 2013 à 131,80% en 2017.
6.2		Le taux de panne des AEV est 24% alors que celui des ouvrages simples est de 15,75%.
6.4		La cible n'est pas couverte
6.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Dominance des cibles assez bien couvertes

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Les arrondissements de Sinendé, de Sikki et de Sèkèrè bénéficient d'un réseau de la SBEE qui fournit un service 24H sur 24H. La mission catholique de Fô-Bouré a installé les lampadaires solaires dans les villages des arrondissements de Sikki et de Fô-Bouré
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		Désintérêt des jeunes au profit d'autres métiers moins contraignant comme le zemidjan
8.3		Le nombre d'entreprises (PME/PMI, artisans) formalisées et installées est de 40 pour un objectif de 98 d'ici 2021
8.5		Le nombre des entrepreneurs agricoles/artisanaux insérés est de 106 sur un total de 200
8.9		Des infrastructures d'accueil dans un état très médiocre, avec une concentration au chef-lieu de la commune.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Très forte influence de la politique dans la gestion communale
9.2		L'industrie est un secteur inexistant dans la commune. Bien que les produits agricoles soient abondamment disponibles, surtout en période de récolte,
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		Le nombre de personnes ou de groupements exerçant les AGR est de 50
10.2		40% des femmes et les groupes vulnérables ont des conditions de vie améliorées /20% des indigents sont autonomisés
10.3		Seulement 5% des femmes et groupes vulnérables interviennent au niveau des structures de prise de décision
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		-Existence de services déconcentrés de l'Etat dans la commune
11.3		Opérationnalisation de certains guichets spécifiques du FADeC (agriculture, eau, pistes intercommunalité.....)

11.5		60% des populations sont informés sur les effets des changements climatiques et adoptent les mesures d'adaptation
------	--	---

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Dominance des cibles assez bien couvertes

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Le taux de réduction de la superficie des forêts classées est de 75%
12.5		Le taux de collecte des ordures est de 5%
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		800 producteurs (dont 30% sont des femmes) sont formés sur les mesures de GDT/ACC et 50% de ceux-ci les appliquent
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Existence de SDAC, PHAC et de PCC - Proximité avec le Parc W
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Utilisation à plein temps des retenues contenant de l'eau toute la saison
15.2		Les formations naturelles notamment la galerie forestière et forêt dense ont diminué de 52,43 %
15.3		Les superficies des champs et jachères occupant 63258,58 hectares soit 26,87 % en 2000 ont connu une progression de 35,48 % en 2015

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Dominance des cibles assez bien couvertes

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		Une brigade de sécurité civile est instituée et fonctionnelle
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		Non vulgarisation des textes de lois sur la protection d'assainissement

16.9		Sensibilisation des populations à déclarer tous faits d'état civil survenus à leur niveau et le retrait des actes établis
------	--	---

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Une seule cible assez bien couverte

1.6.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.2		Insuffisance du personnel de l'Etat mis à la disposition des services déconcentrés
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Faible participation citoyenne, taux d'analphabétisation très élevé
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.5		5% des femmes et groupes vulnérables interviennent au niveau des structures de prise de décision (Administration communale, conseil communal, commissions et comités techniques, les différentes associations) pour un objectif d'au moins 20%
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.2		Le taux de délégation des ouvrages simples d'eau potable est de 70% / Le taux de délégation des ouvrages simples d'eau potable est 89,08% / Le taux de panne des AEV est 24% alors que celui de panne des ouvrages simples est de 15,75%.

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Dominance des cibles à intervention à moyen terme dont les cibles 5.5 et 6.2.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Le taux de couverture des villages en électricité est passé à 80% / Le nombre de poteaux électrique solaire est de 100/ Les arrondissements de Sinendé, de Sikki et de Sèkèrè bénéficient d'un réseau de la SBEE qui fournit un service 24H sur 24H
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.5		11 jeunes diplômés des CQM et CQP sont insérés / Le nombre d'entrepreneurs agricoles/artisanaux insérées est de 106 / 200 d'entrepreneurs agricoles identifiés sont formés et installés

ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Insuffisance des fonds mis à disposition par l'Etat pour la construction des voies et infrastructures de qualité
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		Renforcement des capacités des entrepreneurs artisanaux pour de meilleures prestations.
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		3 opérations de remembrement et de lotissement sont clôturées et 80% des terrains sont attribués / 01 SDAC et 07 plans d'urbanisme sont réalisés et 90% des actions d'aménagement sont conformes aux documents d'aménagement du territoire de la commune / les domaines dans 7 villages de la commune disposent d'un CPF,

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Dominance des cibles à intervention prioritaire dont les cibles 8.5, 9.1 et 10.1.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instauration des modes de consommation et de production soutenables		
12.8		De nombreux cas d'incivisme : déversement des déchets solides ménagers dans les caniveaux.

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Une seule cible a été priorisée dont le 12.8.

1.6.4. Les actions des cibles prioritaires

N°	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Contribution à la promotion des coopératives de production de blocs nutritionnels densifiés	<p>_Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à</p> <p>- écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans</p> <p>_Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),</p>	Existence de 10 coopératives formées pour la production de blocs nutritionnels densifiés	Existence de 20 coopératives formées pour la production de blocs nutritionnels densifiés	Existence de 30 coopératives formées pour la production de blocs nutritionnels densifiés	X	X	Faire un plaidoyer pour que l'Etat central appui la commune pour l'acquisition des équipements au profit des coopératives

N°	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiques	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
2	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	Création d'un lycée technique industriel et agricole dans la commune de Sinendé	<p>_ Proportion d'apprenants ayant reçu une formation en TIC</p> <p>_ Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle</p>	Inexistence (0) de lycée technique	Un (01) lycée technique créé dans la commune	60 diplômés issus de ce lycée sont accompagnés pour le montage de leurs dossiers de projet	x	x	15 diplômés par arrondissement
3	5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	Contribution au renforcement du pouvoir économique et politique des femmes	<p>- Proportion de femmes conseillères communales</p> <p>- Proportion de femmes élues locales</p>	<p>1/17 (5,88%) femme est conseillère communale</p> <p>9/263 femmes sont élues locales</p>	<p>10% des membres du conseil communal est constitué de femmes</p> <p>Le nombre de femmes élues locales a doublé</p>	<p>20% des membres du conseil communal est constitué de femmes</p> <p>Les conseils de village sont constitués de 20% de femme</p>	X	X	
		Promotion du genre dans l'administration communale	Proportion de femme chef Service ou chef division	1/8 femme est chef service	La proportion de femme dans l'administration s'est accrue de 20%	La proportion de femme chef service/division s'est accrue de 75%	X	X	

N°	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
4	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	_Contractualisation avec une structure de collecte et de gestion des ordures ménagères	Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	00 structure de collecte des ordures ménagères	_Existence d'au moins une structure de collecte des ordures ménagère par chef-lieu d'arrondissement	Existence d'au moins une structure de collecte des ordures ménagère par quartier/ village	X	X	
		Promotion des latrines publiques et familiales		Indisponible	Au moins 80 % des ménages disposent de latrines familiales	100% des ménages disposent de latrines familiales	X	X	
		Construire une décharge finale communale		00 décharge finale	01 décharge intermédiaire existe par arrondissement	Existence d'au moins une structure de collecte des ordures ménagère par grosse agglomération	X	X	
5	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Installation d'une centrale photovoltaïque dans la commune	_ Proportion de la population ayant accès à l'électricité _ Taux d'électrification _ Proportion de la population utilisant principalement des carburants	00 centrale photovoltaïque dans la commune	La commune dispose d'une centrale photovoltaïque moderne et fiable	Toutes les grosses agglomérations de la commune sont électrifiées	X	X	

N°	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
			propres pour l'éclairage						
6	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	_Faire le plaidoyer pour l'installation des usines (01 d'égrenages de coton et 01 de transformation agro-alimentaire)	-Rémunération horaire moyenne des salariés - Taux de chômage	_00 usines (d'égrenages de coton, de transformation agro-alimentaire)	La commune dispose d'une usine d'égrenage de coton et de transformation agro-alimentaire	_Existence d'une usine de transformation de coton fibre et ses dérivés	x	x	
		Création des unités de transformations	- Taux de sous-emploi visible	00 unité de transformation	Existence d'unités de transformation agro-alimentaire	Toutes les unités de transformation agro-alimentaire sont fonctionnelles	X	X	
7	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement	Plaidoyer pour le bitumage de la RN7 (Guèssou-Sud-Sinendé-Béroubouay)	- Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année - Indice d'état du réseau routier - Taux d'accidentologie lié à l'état des infrastructures routières	00 voie non bitumée dans la commune	La RN7 est bitumée	Toutes les voies d'accès à la commune sont bien entretenues et sont praticables (Sinendé-Kossia-Bembèrèkè, Sinendé-Péhunco et Fô-Bouré Pehunco)	X	X	
		Ouverture de 60 km d'ITR dans la commune		00 ouverture de voies	30 km d'ITR sont ouvertes	60 km d'ITR sont ouvertes	X	X	

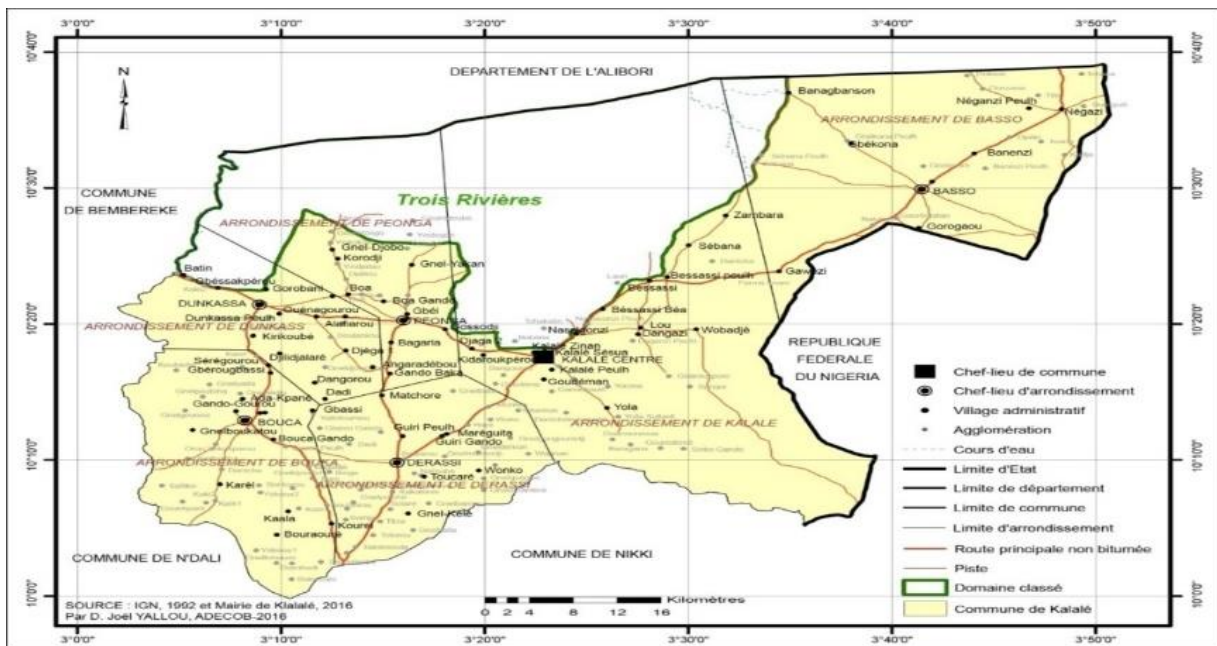
N°	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
	abordable et équitable								
8	10.1 D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national	Aménagement sommaire de sites maraichers et riziocoles	- Taux de croissance des dépenses des ménages par habitant pour les 40 % de la population les plus pauvres - Taux de croissance des dépenses des ménages par habitant pour l'ensemble de la population	Indisponible	Aménagement d'au moins un (01) site maraicher par arrondissement	Toutes les grosses agglomérations de la commune disposent d'un site maraicher aménagé			
9	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	Contribution au lotissement de l'arrondissement de Fô-Bouré	- Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	3/4 arrondissements sont lotis	4/4 arrondissements sont lotis	Tous les chefs-lieux d'arrondissement sont remembrés	X	X	
		Ouverture de voies dans les zones loties		indisponible	Les ouvertures de voies sont une réalité dans tous les chefs-lieux d'arrondissement	Les ouvertures de voies sont faites dans toutes les zones loties	X	X	
10	12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde,	Création et animation de club écologiques dans les écoles et collèges	Nombre d'école (écoles, collèges et lycées) ayants des projets d'éducation au	00	Les mesures de protection environnementales sont promues dans toutes les écoles et	80% de la population de la commune a accès aux informations	X	X	

N°	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
	aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature		développement durable (plantation d'arbre, école verte,)		tous les collèges de la commune	relatives aux mesures de protection de l'environnement			

Monographie de la commune de Kalale

1.7. Monographie de la commune de KALALE

1.7.1. Brève présentation de la commune



La Commune de Kalalé est située dans la partie Nord-est du Département du Borgou. Elle est située au Nord du Bénin entre 10°18'et 10°45' latitude Nord et entre 3°25' et 3°45' longitude Est.

Elle est limitée au Nord par la Commune de Ségbana (Département de l'Alibori), au Sud par celle de Nikki, à l'Est par la République Fédérale du Nigeria et à l'Ouest par les Communes de Bembèrèkè et de Gogounou. Elle s'étend sur une superficie de 3 586 km² représentant 13,87% de la superficie du département et 3,18% de la superficie nationale du Bénin. Les terres de protection, correspondant à l'aire de la Forêt classée des Trois Rivières, occupent une grande partie de la superficie totale de la commune.

La commune de Kalalé compte environ trois cent neuf (309) agglomérations regroupées en soixante-seize (76) villages /quartiers de ville administratifs selon la loi 2013-05 du 15 février 2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin. Kalalé est organisée en six (6) arrondissements que sont : Basso, Bouca, Dérassi, Dunkassa, Kalalé et Péonga. L'administration locale comporte trois (3) niveaux : la commune, l'arrondissement, le village ou quartier de ville comme l'indique la carte ci-dessous.

La commune de Kalalé compte environ trois cent neuf (309) agglomérations regroupées en soixante-seize (76) villages /quartiers de ville administratifs selon la loi 2013-05 du 15 février 2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin. Elle est organisée en six (6) arrondissements que sont : Basso, Bouca, Dérassi, Dunkassa, Kalalé et Péonga. L'administration locale comporte trois (3) niveaux : la commune, l'arrondissement, le village ou quartier de ville comme l'indique la carte ci-dessous.

La loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin détermine l'organisation et le fonctionnement du conseil communal.

L'actuel Conseil communal de Kalalé a été installé par arrêté N°5/269/PDBA-SG-STCCD-DAC du 06 Août 2015 portant constat de l'élection du Maire de la commune de Kalalé, de ses Adjoints et des Chefs d'Arrondissements. Il compte 25 conseillers communaux dont 02 femmes (toutes de l'arrondissement de Bouca) soit 8% de l'ensemble des membres du conseil. Il est dirigé par un Maire assisté de deux adjoints dont une femme assurant la fonction de Première Adjointe au Maire (PAM) et de six (06) Chefs d'arrondissements.

1.7.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NP	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		L'agriculture occupe une frange très importante de la population ; les terres cultivables existent ; les organisations de producteurs et d'éleveurs aussi ; des structures d'accompagnement et de financement comme le Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA)
1.3		La cible n'est pas couverte
1.4		Existence des écoles, des structures d'accompagnement des projets notamment de la CLCAM; présence de la SONEB et de la SBEE etc.
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Une diversité de spéculations : igname, coton, maïs, sorgho, soja, arachide, manioc, niébé, riz, les produits maraîchers, les fruitiers etc. Des actions en cours et celles envisagées sont entre autres : Renforcer les capacités de 200 producteurs en technique améliorée de production de semences dans les filières dominantes soja et maïs ; Appuyer la production de 200 tonnes de semences certifiées de soja et maïs ; etc.
2.2		En 2015 les statistiques montrent 34 cas de diverses formes de malnutrition (malnutrition, malnutrition sévère et malnutrition modérée) sur 196 enfants reçus
2.3		L'agriculture occupe une frange très importante de la population ; les terres cultivables existent ; les organisations de producteurs et d'éleveurs aussi ; des structures d'accompagnement et de financement comme le Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA), des projets, des ONG, la CLCAM etc
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Au regard des statistiques disponibles, les centres de santé de Kalalé ne peuvent offrir la qualité de service attendu du fait de l'insuffisance du personnel qualifié, de locaux répondant aux normes et standards, de matériels, l'équipement adéquats ; de problèmes d'accessibilité des centres de santé et de l'indisponibilité de produits pharmaceutiques.
3.2		La commune ne dispose pas de personnel qualifié en effectif suffisant
3.3		La commune ne dispose pas de personnel qualifié en effectif suffisant. En effet, on peut y dénombrer 1 Médecin pour 43.458 habitants, 1 Infirmier pour 9.149 habitants et 1 Sage-femme diplômée d'Etat pour 8.735 Femmes en âge de procréer (20,1% de Femmes en âge de procréer pour 34.940 RGPH 4)
3.4		La cible n'est pas couverte
3.7		La cible n'est pas couverte
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Augmentation de 120% du nombre des salles de classe en maternelle entre 2009-2010 et 2014-2015, passant de 10 à 22 salles
4.4		Existence du programme de formation à l'alphabétisation; existence des partenaires qui accompagnent le système d'éducation non formel et surtout l'éducation alternative comme la Coopération Suisse, Helvétas, Care-Bénin
4.5		Il y a l'Etat à travers son programme d'alphabétisation et la coopération Suisse, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Gestion Décentralisée de l'Alphabétisation (PAGeDA) ; L'éducation non formelle consiste en la Formation des Enfants exclus du système éducatif (PAEFE) encore appelé centres Barka initiés et appuyés par la coopération Suisse
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Education différenciée des enfants selon le sexe dans les ménages ; poids de la religion musulmane sur les filles
5.5		Le Conseil communal compte 25 conseillers dont 02 femmes

ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau	
6.1	La couverture en eau potable reste encore très faible. Plusieurs ménages sont contraints à l'utilisation des puits et des eaux de surface (retenues d'eau, marigots, cours d'eaux, rivières, marres et parfois les flaques d'eau) comme sources d'approvisionnement en eau de boisson
6.2	La nature est le lieu principal de rejet des matières fécales. La défécation à l'aire libre est encore la pratique courante ; Les ouvrages d'évacuation des eaux usées dans les arrondissements sont quasi-inexistants. Seules 2.500 mètres linéaires de caniveaux existent à Kalalé centre. Quant à la gestion des déchets solides ménagers et biomédicaux, elle est quasi inexistante ; Le problème de gestion de ces déchets se pose encore avec acuité. Une partie de ces déchets est encore rejetée dans la nature ou enfouie.
6.4	La Sota, au Nord- Est dans l'arrondissement de Kalalé qui se jette dans le fleuve Niger ; Le Tassinè, le Bouli et le Ouéna à l'Ouest dans l'arrondissement de Dunkassa, rejoignent la Sota en dehors de la Commune (sur le territoire de la commune de Ségbana) qui facilite l'approvisionnement en eau douce.
6.5	La plupart des nappes aquifères se trouvent sous le socle cristallin

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au plan social, on note une forte dominance des cibles ayant une assez bonne couverture. Les cibles 1.3, 3.4 et 3.7 ne sont pas prises en compte.

Cadre économique		
Cibles	NP	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Projet d'énergie solaire dénommé Solar Electric Light Fund (SELF). Ce projet a permis de mettre en place environ 29 initiatives de production d'énergie renouvelable pour l'électrification de quatre (04) écoles primaires publiques, deux (02) CEG, deux (02) centres de santé, l'alimentation de système de pompage pour l'irrigation de huit (08) blocs maraichers et de l'éclairage de marchés du soir dans deux localités ;
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		La cible n'est pas couverte
8.3		La cible n'est pas couverte
8.5		La cible n'est pas couverte
8.9		Le tourisme n'est pas du tout développé dans la commune. Pourtant la commune dispose des sites touristiques qui ne sont malheureusement pas exploités à cause de l'accès difficile à la commune. Ces sites qu'on peut rencontrer à Bessassi et à Péonga ne sont ni aménagés ni protégés.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		La cible n'est pas couverte
9.2		La cible n'est pas couverte
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La cible n'est pas couverte
10.2		La cible n'est pas couverte
10.3		La cible n'est pas couverte
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		La cible n'est pas couverte
11.3		Les initiatives d'érection de bâtiments sont ralenties dans les chefs-lieux d'arrondissements et les grosses agglomérations, par la suspension des opérations de lotissement en raison des nouvelles dispositions de la loi sur le foncier.
11.5		La commune de Kalalé est souvent soumise à certains aléas climatiques non moins importants.

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

On note une prédominance des cibles non couvertes. Les cibles 7.1 et 10.2 sont assez bien couvertes

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		De 2006 à 2016, environs 20.000 ha de forêt ont été détruites par les agro-éleveurs et les exploitants forestiers.
12.5		Le problème de gestion de ces déchets se pose encore avec acuité. Une partie de ces déchets est encore rejetée dans la nature ou enfouie.
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		La cible n'est pas couverte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		La cible n'est pas couverte
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		La cible n'est pas couverte
15.2		Le couvert forestier de la commune large de 205.096 ha (SDAC Kalalé, 2006) comprend : La forêt galerie (14.239 ha) ; La forêt claire et savane boisée (47.307 ha) ; La savane arborée et arbustive (143.528 ha) ; Les plantations communautaires 565 ha dont 453 ha à Nassiconzi sur financement de la Banque mondiale avec l'appui de Partenariat National de l'Eau (PNE), 25,5 Ha par l'Unité d'Aménagement (UA) de Kalalé centre, 25,5 ha par l'UA de Dunkassa; 18,5 ha par l'UA de Boa, 24,5 Ha par l'UA de Gbessakpérou et 18 ha par l'UA de Zambara
15.3		La conservation des eaux et des sols, agroforesterie et leur intégration

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au plan environnemental, forte proportion des cibles non couvertes. Les cibles 12.2 et 12.5 sont faiblement couvertes

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas couverte
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles de l'ODD 16 ne sont pas couvertes.

1.7.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.2		En 2015 les statistiques montrent 34 cas de diverses formes de malnutrition (malnutrition, malnutrition sévère et malnutrition modérée) sur 196 enfants reçus. Par conséquent les actions en cours et celles envisagées doivent être rapidement mises en œuvre afin de lutter contre la malnutrition. Le centre de promotion sociale (CPS) de Kalalé, sur financement du budget national ou sur budget communal apporte des appuis au cas les plus critiques
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Insuffisance du personnel qualifié, de locaux répondant aux normes et standards, de matériels, d'équipement adéquats ; de problèmes d'accessibilité des centres de santé et de l'indisponibilité de produits pharmaceutiques.
3.2		Malnutrition Aigüe Sévère des enfants et des maladies comme le paludisme provoquant les décès des nouveaux nés. Nécessité de Recruter du personnel à mettre à disposition des centres de santé
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Education différenciée des enfants selon le sexe dans les ménages ; poids de la religion musulmane sur les filles ; inégale répartition des infrastructures scolaires ; insuffisance de matériel didactiques ; Manque de sensibilisation, l'appui à la promotion des AGR au profit des femmes etc.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Couverture en eau potable reste encore très faible. Plusieurs ménages sont contraints à l'utilisation des puits et des eaux de surface (retenues d'eau, marigots, cours d'eaux, rivières, marres et parfois les flaques d'eau) comme sources d'approvisionnement en eau de boisson ;
6.2		Faible taux de desserte en infrastructures d'assainissement ; La nature (surtout buissons) est le lieu principal de rejet des matières fécales. Il n'existe pas non plus de système de ramassage des déchets solides ménagers ; La défécation à l'aire libre est encore la pratique courante ;

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Au plan social on note la dominance des cibles qui nécessitent une intervention prioritaire urgente dont les cibles 3.1, 3.2, 6.1 et 6.2.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Les ménages de la commune de Kalalé utilisent principalement les lanternes à piles (batteries) et les groupes électrogènes comme source d'électricité ; L'expérience de l'énergie électrique à base de plate-forme multifonctionnelles, appuyée par le PNUD n'a pas été concluante, vu les charges d'entretien des équipements ; Environ 401 ménages sur les 17.266 de la

		commune, sont abonnés au réseau de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) soit 2,32% de l'ensemble des ménages. Très important
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.9		Le tourisme n'est pas du tout développé dans la commune. Pourtant la commune dispose des sites touristiques qui ne sont malheureusement pas exploités à cause de l'accès difficile à la commune

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Dominance des cibles à intervention prioritaire dont deux dans ce cadre : les cibles 7.1 et 8.9.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.5		Faible taux de desserte en infrastructures d'assainissement ; La nature (surtout buissons) est le lieu principal de rejet des matières fécales. Il n'existe pas non plus de système de ramassage des déchets solides ménagers ; La défécation à l'aire libre est encore la pratique courante ; Les ouvrages d'évacuation des eaux usées dans les arrondissements sont quasi-inexistants. Seules 2.500 mètres linéaires de caniveaux existent à Kalalé centre. Quant à la gestion des déchets solides ménagers et biomédicaux, elle est quasi inexistante ; Le problème de gestion de ces déchets se pose encore avec acuité. Une partie de ces déchets est encore rejetée dans la nature ou enfouie.
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.3		Il est observé sur toute l'étendue de la commune une forte dégradation des sols. Elle est due aux mauvaises pratiques agricoles (le surdosage des herbicides, insecticides et engrais chimique, la monoculture, l'absence de jachère) ; les érosions éolienne et hydrique ; le tassement par le surpâturage ; les feux de végétation ; l'abattage systématique des arbres et l'agriculture itinérante sur brûlis.

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Des cibles prioritaires, une seule nécessite une intervention urgente dont la cible 12.5.

1.7.4. Les actions des cibles prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsables		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Renforcer la sécurité alimentaire à travers la production des compléments alimentaires	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation		50%	75%	X	X	
		2.1.2 incidence de la pauvreté alimentaire						
	Réhabiliter et aménager les bas-fonds et les retenue d'eau pour la production des produits halieutiques	2.1.3 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience,	ND	50%	80%	X	X	
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes		3.1.1 Taux de mortalité maternelle	ND	75%	80%	X	X	
	Recruter en nombre suffisant le personnel de santé qualifié dans les centres de santé pour la prise en charge des femmes enceintes	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	ND				X	
		3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)				X		
3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les	Recruter des personnels de santé qualifiée pour les formations sanitaires dans tous les	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans					X	

pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	arrondissements de la commune								
	recruter équiper les centres de santé du personnel qualifier et en materiel	3.2.2 Taux de mortalité néonatale							
	Former 24 relais communautaires sur la prise en charge	3.2.3 Taux de couverture vaccinale complète							
	sensibiliser la population sur le changement de comportement	3.2.4 Létalité due au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans							
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	créer et rendre fonctionnel des centres de lectures et clubs de tutorat, organiser des séances de travaux dirigé particulièrement en français et en mathématique,	4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture							
		4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique							
	organiser des séances de sensibilisation ciblé sur une couche de population sur la scolarisation et le maitien de tous les enfants,	4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture							
		4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui							
construire et équiper les salles de classe au profit des écoles de la commune									

		maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques						
		4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français						
		4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent la moyenne en mathématiques,						
		4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire						
		4.1.8 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire						
		4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire						
		4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire						
		4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire						
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et	réaliser des ouvrages hydroliques au profit	6.1.1 Proportion de la population	ND					

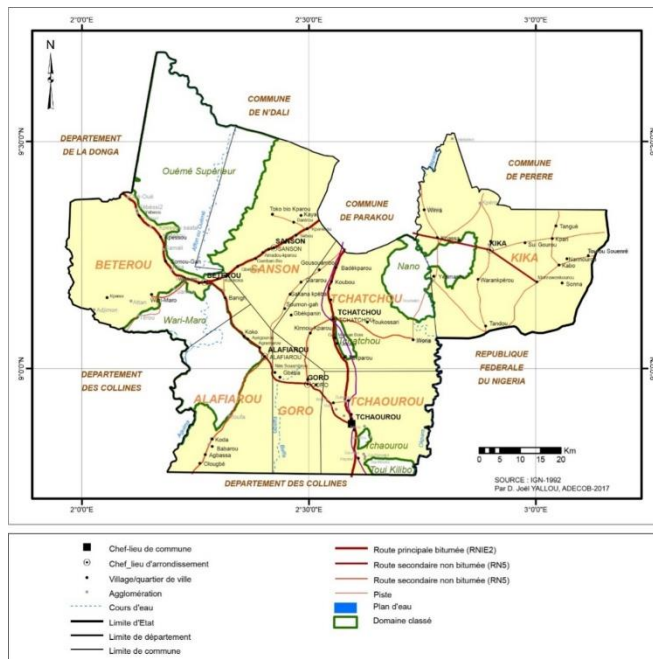
équitable à l'eau potable, à un coût abordable	des populations rurales et faire des extensions du réseau d'AEV dans les milieux perurbain	utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité						
		6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain						
		6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural						
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	faire la promotion et la sensibilisation des populations sur la des systèmes de lavage des mains	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon						
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	faire un plaidoyer pour l'extension du réseau conventionnel de la SBEE et la promotion des énergies renouvelable	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	6,70%			X	X	
		7.1.2 Taux d'électrification						
		7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson						
		7.1.4 Proportion de la population utilisant						

		principalement des carburants propres pour l'éclairage						
8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	identifier, aménager et viabiliser au moins deux sites touristiques	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total				X		
		8.9.2 Taux de croissance du PIB directement tiré du Tourisme						
		8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois						
		8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme						
		8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques						
		8.9.6 Part du budget du tourisme dans le Budget général de l'Etat						
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	Recruter une ONG pour la collecte et le recyclage des déchets dans les ménages;	12.5.1 Taux de recyclage national				X		
			ND					
15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et	créer une forêt communautaire au	15.3.1 surface des terres dégradées, en						

sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres	niveau des arrondissements	Proportion de la surface terrestre						
---	----------------------------	------------------------------------	--	--	--	--	--	--

1.8. Monographie de la commune de TCHAUROU

1.8.1. Brève présentation de la commune



La commune de Tchaourou est limitée au sud par la Commune de Ouèssè, au Nord par les Communes de Parakou, Pèrèrè et N'Dali, à l'Ouest par les Communes de Bassila et Djougou et à l'Est par la République Fédérale du Nigéria. Elle a une superficie de 7256 km² soit 28% de la superficie totale du département du Borgou et environ 6,5% du territoire national (Voir carte n°1 sur la situation de la Commune de Tchaourou). Elle compte sept (07) arrondissements et quatre-vingt-dix (90) villages/quartiers de ville présentés dans le tableau 1ci-après :

La commune de Tchaourou est administrée par un Conseil Communal composé de 25 conseillers dont une femme. Il dispose de quatre (04) commissions permanentes.

La mairie dispose de dix (10) principaux services pour son fonctionnement. L'effectif du personnel administratif de la commune de Tchaourou est de 47 agents dont 17 femmes.

La Commune de Tchaourou est soumise à l'influence du climat sud-soudanien à l'instar des autres communes du département du Borgou. C'est un climat uni-modal caractérisé par une saison sèche et une saison humide. Les moyennes pluviométriques varient entre 1000 et 1100 mm par an et compte entre six et sept mois humides dans l'année.

La structure du sol au niveau de la Commune de Tchaourou est de type ferrugineux tropical faiblement concrétionné. Ce sont des sols lessivés à engorgement de profondeur. Dans l'ensemble, la productivité est fortement influencée par le pourcentage de terre fine et par la médiocrité du drainage.

La commune de Tchaourou dispose de forêts classées que sont les forêts de Nano, de Wari-Marou, de Tchatchou-Gokanna, de Tchaourou et la forêt d'Alafiarou-Bétérou. L'ensemble de ces forêts couvre une superficie de 1.725 km² soit 23,77% de la superficie totale de la commune. Le reste est constitué d'aires protégées. Quant à la faune, elle est composée de mammifères menacés par les activités de braconnage.

Le relief est constitué de plaines et de plateaux surmontés par endroit de monticules/collines culminant parfois à plus de 300 m d'altitudes (cas de massifs de Wari-Marou). La carte 4 ci-dessous présente le relief de la commune. Les collines expliquent la présence des carrières de graviers et de granites observées çà et là au niveau de la commune. Ces carrières constituent des sources potentielles de richesses pour la commune. (Source : PDC III)

1.8.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Elaboration du plan communal de développement agricole ; Organisation des producteurs des différentes filières en coopératives au niveau faitière etc.
1.3		Cible non couverte
1.4		L'insuffisance de personnel qualifié handicape le bon fonctionnement des centres de santé existants.
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Organiser les rencontres d'affaires entre les différents acteurs du secteur agricole (producteurs, transformateurs, transporteurs, commerçants) ; Réaliser les parcelles fourragères ; Réalisation des aires de pâturage
2.2		Généralement les ménages en insécurité alimentaire sont ceux les plus pauvres et ceux les plus vulnérables, sont ceux qui dépendent de l'agriculture comme source unique de revenus
2.3		Elaboration du plan communal de développement agricole ; Organisation des producteurs des différentes filières en coopératives au niveau faitière etc.
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		En 2014, les cas de consultations prénatales sont évalués à 14652 pour toute la commune. Rupture des données statistiques pour les années suivantes
3.2		L'insuffisance de personnel qualifié handicape le bon fonctionnement des centres existants
3.3		Assurer la motivation et la dotation en médicaments des relais communautaires ; Appuyer les centres de santé dans la prise en charge des cas de tuberculose ; Construire des centres de santé (Dispensaires isolés, maternités isolées, etc.)
3.4		La cible n'est pas couverte
3.7		Education des populations à la santé et au planning familial ; Organisation des séances de sensibilisation au profit des filles adolescentes, des femmes enceinte et les femmes allaitantes par rapport au ratio alimentaire
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		De 2010 à 2015, l'enseignement primaire a connu un accroissement de 38,15% ; Le pourcentage d'enseignants qualifiés quant à lui s'est beaucoup amélioré, en passant de 45,57% en 2010 à 84,99% en 2015, ce qui marque la réalisation de l'objectif de 85% fixé pour 2015 dans le PSE
4.4		Dans la commune de Tchaourou, nous avons l'artisanat de transformation des produits agricoles et l'artisanat de service (soudeurs, des réparateurs de vélos, des mécaniciens deux et quatre roues, des tailleurs, des menuisiers, des maçons, etc.) qui restent très peu développés
4.5		Suivre les centres PAEFE ou Barka dans l'insertion professionnelle des jeunes déscolarisés ; Former les jeunes dans le montage des plans d'affaires etc.
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Sensibilisation des têtes couronnées, des responsables coutumiers et autres sur la nécessité de permettre aux femmes et aux jeunes d'avoir accès aux terres cultivables etc.
5.5		25 Conseillers dont une seule femme; l'effectif du personnel est 47 dont 17 femmes. 3 d'entre elles sont de la catégorie A
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Taux de desserte de la population : 60%; Les actions en cours et celles envisagées se présentent comme suit: Réhabiliter les forages ; Acquérir les pièces de rechange des forages etc.
6.2		La gestion des déchets solides ménagers pourrait être améliorée par la mise en place d'infrastructures adéquates
6.4		La ruée de centaines de bovins sur les berges des mares et cours d'eau emporte une importante quantité de sable et d'éléments fins au fond de ces points d'eau ; Ce phénomène concourt à un assèchement accéléré des points d'eau ; La pollution des mares et cours d'eau

		est due à la défécation des animaux dans ces cours d'eau, ainsi que l'utilisation des produits chimiques par les agriculteurs et les pêcheurs
6.5		L'utilisation anarchique des points d'eau pour le bétail conduit à l'ensablement des cours d'eau et au comblement des points d'eau naturels

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au plan social, les cibles sont en majorité faiblement couvertes. Quelques-unes le sont moyennement. Les 1.3 et 3.4 ne le sont pas du tout.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Seulement 12,1% des ménages disposent d'un branchement électrique
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		La cible n'est pas couverte
8.3		La cible n'est pas couverte
8.5		La cible n'est pas couverte
8.9		La cible n'est pas couverte
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		La cible n'est pas couverte
9.2		La cible n'est pas couverte
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La cible n'est pas couverte
10.2		La cible n'est pas couverte
10.3		La cible n'est pas couverte
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		La commune ne dispose pas de Schéma Directeur d'Aménagement Communal ni de Plan d'Urbanisation communal.
11.3		Dans le domaine de l'urbanisation des efforts ont été faits en matière de lotissement notamment à Bétérou avec 180,25 ha,
11.5		Des brigades civiles de sécurité sont mises en place dans les arrondissements pour accompagner les efforts des forces de sécurité publiques ;

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

La majorité des cibles classées dans le cadre économique ne sont pas couvertes. Seules les cibles 11.1, 11.3 (faiblement) et 11.5 (moyennement) le sont dans une certaine mesure.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instauration des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Promouvoir la gestion durable des 03 forêts sacrées dotées de plan d'aménagement par le PIFSAP ; Instauration au niveau communal des prix de meilleurs planteurs privés. Le niveau de dégradation des ressources naturelles est criard. La restauration non seulement des zones protégées est nécessaire mais aussi la restauration des terres dans la commune est indispensable.
12.5		La cible n'est pas couverte
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		La cible n'est pas couverte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		La cible n'est pas couverte
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		La cible n'est pas couverte
15.2		Mettre à disposition de l'administration forestière des sites pour la construction d'infrastructures devant abriter des postes forestiers dans les arrondissements de Goro et de Kika
15.3		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

On note ici aussi une forte absence de couverture des cibles. Seules les cibles 12.2 et 15.2 le sont moyennement.

Cadre institutionnel		
Cibles	Niveau de couverture	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas couverte
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		La numérisation des registres d'état civil de 1950 à nos jours. Le cartonnage de tous les registres d'état civil. L'ouverture des centres secondaires d'état civil. L'organisation des séances de sensibilisations

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
----------------------	-------	--------	---------	-------------	------------

Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu
---------	-----------	------	-------	------	------

Les cibles de l'ODD 16 ne sont pas couvertes

1.8.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Le pourcentage des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limitée est de 34% ; les ménages en insécurité alimentaire sont ceux les plus pauvres et ceux les plus vulnérables sont ceux qui dépendent de l'agriculture comme source unique de revenus.
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		L'insuffisance de personnel qualifié handicape le bon fonctionnement des centres de santé existants ; Manque d'ambulance
3.2		La commune ne dispose que de 7 médecins, 43 infirmiers et infirmières diplômés d'Etat et 12 sages-femmes pour une population totale 223 138 habitants, des statistiques largement en dessous des normes de l'OMS ;
3.3		L'approvisionnement et l'équipement inadéquat des centres, et les disparités entre les arrondissements en l'occurrence ceux périphériques demeurent des difficultés auxquelles le système sanitaire reste confronté ;
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.5		La situation des personnes vulnérables et surtout des handicapés n'est pas pris en considération dans le système éducatif
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Mettre les femmes et les jeunes en relation d'affaires avec les Services Financiers Décentralisés ; Suivre l'installation de ces différentes femmes et jeunes
5.5		25 Conseillers dont une seule femme ; l'effectif du personnel es 47 dont 17 femmes. 3 d'entre elles sont de la catégorie A
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.2		Le budget de la commune affecte peu de ressources à l'assainissement ; 10,1% des ménages disposent de latrines et 88,4% des ménages n'ont pas de toilettes et défèquent à l'aire libre. Aussi, 96,5% des ménages déversent leurs eaux usées dans la nature

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La majorité des cibles nécessitent une intervention prioritaire. Quelques unes sont à moyen termes dont les cibles 5.1 et 5.2.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		

7.1		Seulement 12,1% des ménages disposent d'un branchement électrique. La situation actuelle est caractérisée par une insuffisance d'équipements pour couvrir l'intégralité des localités des chefs-lieux d'arrondissement électrifiés.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.9		Dans le secteur du tourisme, la commune de Tchaourou dispose de nombreux sites touristiques dont la valorisation pourrait soutenir l'économie locale. Il s'agit des sites touristiques d'Agbassa (Carnot ville), Ilè-Aigbo de Koda, la colline de Wari-Marou et la bande de sable du bord du fleuve Ouémé à Bétérou. Malheureusement, le niveau de développement de l'hôtellerie et de la restauration n'est pas encore suffisant pour susciter l'émergence et la promotion de cette économie touristique dont regorge la commune.

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Seules les cibles 7.1 et 8.9 demandent une intervention prioritaire

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Mettre à disposition de l'administration forestière des sites pour la construction d'infrastructures devant abriter des postes forestiers dans les arrondissements de Goro et de Kika Les actions en cours et celles envisagées sont : Accompagner la SCEFC à la mise en œuvre des plans d'aménagement participatif ; Mettre à disposition de l'administration forestière des sites pour la construction d'infrastructures devant abriter des postes forestiers dans les arrondissements de Goro et de Kika ; Accompagner la CoForMO à la mise en œuvre des plans d'aménagement participatif des forêts du domaine protégé sous-aménagement ; Créer une plantation communale ; Contractualiser avec les radios locales pour la réalisation et la diffusion des émissions sur la promotion et la gestion durable des forêts ; Promouvoir les gestions durables des 03 forêts sacrées dotées de plan d'aménagement par le PIFSAP ; Instaurer au niveau communal des prix de meilleurs planteurs privés ; Faire le suivi des activités promues dans le cadre de la gestion durable des forêts ; Promouvoir les techniques améliorées de production de charbon de bois ; Sécuriser les sites de gisement d'argile pour les producteurs des foyers améliorés ; Mettre à la disposition du projet des domaines pour l'implantation des unités de production et de commercialisation des foyers améliorés
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.2		Communes les forêts classées des Monts Kouffè, de Wari-Marou et de l'Ouémé supérieur. En tant que forêts classées, elles sont soustraites à l'utilisation anarchique par les populations riveraines. L'exploitation abusive de ces ressources constitue un grand risque pour leur préservation, Le niveau de dégradation des ressources naturelles est criard. La restauration non seulement des zones protégées est nécessaire mais aussi la restauration des terres dans la commune est indispensable

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Seules les cibles 12.2 et 15.2 nécessitent une intervention prioritaire.

1.8.4. Les actions des cibles prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	Organisation des producteurs en coopératives depuis la base jusqu'au niveau faitière dans les filières phares (anacarde, soja, igname et maïs);	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté 1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	Proportion de coopératives mises en place au niveau des filières phares de la base jusqu'au niveau faitière ;	5	150	360	X	X	
	Elaboration du plan de développement du secteur agricole		Nombre de plan de développement du secteur agricole élaboré	0	1	1	x	x	
	Recherche de financement pour la mise en œuvre du plan du développement agricole		Nombre de projet du plan mise en œuvre	0	Au moins 70% des projets phares du plan	100% des projets phares du plan	x	x	
	Organisation des marchés groupée au niveau de toutes les coopératives		Nombre de coopératives ayant adopté les ventes groupées	0	150	360	x	x	
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000	Construction des maternités isolées doté du personnel qualifié et de plateau technique adéquat	3.1.1 Taux de mortalité maternelle 3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié.	Nombre de maternité fonctionnelle	7	10	15	x	x	
	Développement des activités de santé communautaires		Nombre de projet de santé	1	2	5	x	x	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
naissances vivantes		3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)	communautaire exécuté						
3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	Construction des centres de santé dotée du personnel qualifié et de plateau technique adéquat	3.2.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ;	Nombre de centre de santé fonctionnel	4	15	20	x	x	
	Acquisition au profit des centres de santés communaux d'ambulances ;	3.2.2 Taux de mortalité néonatale ; 3.2.3 Taux de couverture vaccinale complète ; 3.2.4 Létalité due au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans	Nombre d'ambulances	0	2	3	x	x	
3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et	Construction des centres de santés dans la grosse agglomération avec du personnel qualifié	3.3.1:Nombre de nouveaux cas positifs dépistés pour 1000 personnes 3.3.3 Taux de transmission du VIH	Nombre de centre de santé fonctionnel	7	15	20	x	x	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	et d'un plateau technique adéquat	de la mère à l'enfant							
	Elaboration et mise en œuvre de projet de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles	3.3.4 Taux de couverture en ARV des PVVIH 3.3.5 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants 3.3.6 Incidence du paludisme pour 1 000 habitants 3.3.7 Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants 3.3.8 Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées sont nécessaires 3.3.9 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques de la filariose lymphatique 3.3.10 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques de l'onchocercose 3.3.11 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des schistosomiasés	Nombre de projet de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles mise en œuvre	0	2	4	x	x	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		3.3.12 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des géo helminthiases 3.3.13 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques du trachome							
4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	Elaboration et mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation	4.5.1 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire	Nombre de plan et nombre de projets mise en œuvre	1 30%	1 70%	1 95%	x	x	
	Création des EM, EPP et construction de modules de classes équipées dans toutes les localités	4.5.2 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le secondaire 4.5.3 Indice de parité (Rural/Urbain) du taux brut de scolarisation dans le primaire	Nombre d'EM et EPP créer et doté de salles de classes équipées	184	200	230	x	x	
	Dotation des EM et EPP en enseignants qualifiés	4.5.4 Indice de parité (Rural /Urbain) du taux brut de scolarisation dans le secondaire 4.5.5 Indice de Parité de l'effectif	Nombre d'enseignant qualifié misent à disposition des EM et EPP de la commune	ND	ND	ND	x	x	

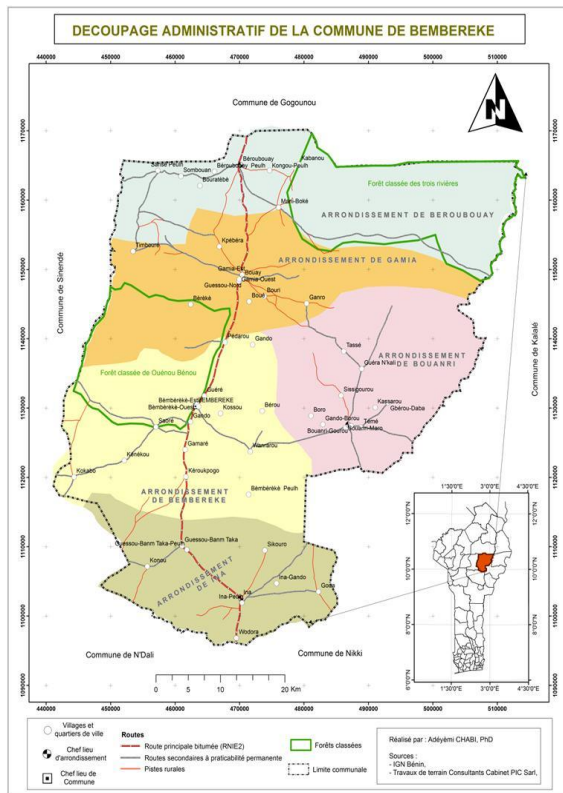
Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		(femmes/hommes) des étudiants							
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Elaboration et mise en œuvre du plan d'hygiène et d'assainissement	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	Nombre de plan élaboré	0	1	1	x	x	
			Nombre projet du plan mis en œuvre	0	70% des projets	95% des projets	x		
	Promotion des structures (ONG) de gestion et de collectes des déchets		Nombre d'ONG créés	1	5	10	x	x	
	Création et aménagement des points de décharges intermédiaires et finales		Nombre de décharges intermédiaires et finale créer et fonctionnel	0	2 intermédiaires et 1 finale	4 intermédiaires et 1 finale	x	x	
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Elaboration de projet de promotion d'énergie renouvelable (énergie solaire)	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité 7.1.2 Taux d'électrification 7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies	Nombre de projet de promotion d'énergie renouvelable élaboré	0	Au moins 2 projets	Au moins 4 projets	x	x	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiques nationaux	Indicateurs domestiques locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		propres pour la cuisson 7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage							
8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	viabilisation des sites touristiques de la commune	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total	Nombre de site viabilisé	0	2	5	x	x	
	Renforcement des prestations des services des hôtels et des restaurants de la commune	8.9.2 Taux de croissance du PIB directement tiré du Tourisme 8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois 8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme 8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques 8.9.6 Part du budget du tourisme dans le	Nombre de session renforcement de capacité des hôtels et restaurant	0	Au moins 2	Au moins 5	x	x	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		Budget général de l'Etat							
12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	Promotion des foyers améliorés	12.2.1 Consommation de matière	Nombre de projet de foyers amélioré mise en œuvre	0	Au moins 2	Au moins 4	x	X	
	Projet de construction de retenues d'eau	12.2.2: consommation intérieure de matière par habitant	Nombre de retenu d'eau construite	8	12	20	x	x	
	Développement des projets d'irrigation autour des fleuves Okpara et Ouémé		Nombre de projet d'irrigation réalisé	0	2	4	x	x	
15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial	Restauration des forêts classés	15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts	Nombre de forêt classé restauré	0	2	4	x	x	
	création des forêts communales d'au moins 20 ha par arrondissement		Nombre de forêt communal créé	1	3	7	x		

1.9. Monographie de la commune de BEMBEREKE

1.9.1. Brève présentation de la commune



La commune de Bembéréké est située au nord-ouest du département du Borgou (nord-est du Bénin), et s'étend sur une superficie de 3 348 km², soit environ 12,94% de la superficie du département du Borgou et 2,92% de celle du Bénin. Elle est comprise entre 09°58' et 10°40' latitude Nord et entre 02°04' et 03° de longitude Est. Selon la nouvelle loi n°2015-01 du 06 mars 2015 modifiant et complétant la loi n°2013-005 du 27 mai 2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin, la commune de Bembéréké est subdivisée en cinq (05) arrondissements à savoir Bembéréké, Béroubouay, Bouanri, Gamia et Ina (Carte n°1) pour un nombre total de 61 villages et quartiers de ville administratifs, auxquels sont rattachés 210 localités ou hameaux. A la tête de la commune se trouve un Conseil Communal de dix-neuf (19) membres dont trois (03) femmes avec comme organe exécutif le Maire assisté de deux (02) Adjoints.

La commune de Bembéréké est caractérisée par une vaste pénéplaine granito-gnésique sur laquelle apparaissent des chaînons de collines à relief anguleux nord-sud « Monts de BEMBEREKE » qui forment la zone montagneuse du Borgou (491 m d'altitude). Les principaux types de sols sont ferrugineux tropicaux. Ce sont des sols ayant une profondeur plus ou moins importante; leur perméabilité et leur porosité sont généralement bonnes. Par contre, ils ont des réserves minérales et une acidité forte et une saturation réduite. Ces sols apparaissent comme le résultat d'une altération intense et profonde.

De type soudano-guinéen, le climat de la commune de Bembéréké se caractérise par une grande saison de pluies (avril à octobre) et une grande saison sèche (novembre à mars). Le régime des vents est assez différencié suivant la latitude. Pendant la saison sèche, l'harmattan, vent froid et sec, souffle du Nord-Est vers le Sud-Ouest. La pluviométrie moyenne annuelle se situant entre 1000 mm et 1200 mm est en progression. L'amplitude thermique annuelle est d'environ 6°C ; quant à l'humidité relative elle varie entre 70 et 90 % en saison des pluies, baisse à partir de novembre et est de 30 à 50 %.

Sur le plan hydrographique, la commune de Bembéréké est arrosée par plusieurs cours d'eau saisonniers et temporaires dont la somme des longueurs est de 385 km¹. On peut retenir principalement Bouri qui est un affluent de la Sota et Suédarou.

La végétation bien diversifiée est composée de savanes boisées, arborées et arbustives. On y rencontre des forêts claires par endroits. Les savanes arborées et arbustives saxicoles occupent essentiellement

¹ Cf. Atlas monographique DATC/MISAT, avril 1997

les affleurements rocheux, les sols peu évolués, graveleux et peu profonds. On note la présence des arbustes aux troncs minces à frondaison lâche et quelques arbres. Mais l'action de l'homme y a provoqué de profonds bouleversements, faisant naître une végétation « humanisée » caractérisée par la disparition de nombreux ligneux, des ressources fauniques et même des espèces protégées.

Les champs et les jachères constituent l'expression de l'action anthropique. On rencontre des cultures telles que l'igname (*Dioscorea spp*), le sorgho (*Sorghum bicolor*), etc. Les espèces ligneuses rencontrées dans les champs et les jachères sont celles épargnées à cause de leur importance socio-économique. Il s'agit essentiellement du karité (*Vitellaria paradoxa*) et du néré (*Parkia biglobosa*). Les recrûs ligneux rencontrés très souvent dans les champs et les jachères sont : *Daniellia oliveri*, *Parinari curatellifolia* et *Pteleopsis suberosa*.

Les sols de la commune peuvent être regroupés en trois (03) grands ensembles à savoir :

- les sols minéraux bruts et peu évolués situés le long des chaînes de collines;
- les sols ferrugineux tropicaux rencontrés surtout à Mani-Boké, Bouanri, Ina, Wanrarou, Guessou-Sud, Gamia, Bérubouay et à l'Est de la chaîne de collines. Ces sols sont très sensibles aux aléas climatiques et ne conviennent qu'aux cultures capables de s'adapter aux conditions difficiles telles que le manioc, le sorgho et l'arachide ;
- les sols ferralitiques situés entre Guessou-Sud et Baoura sont propices à la plupart des cultures tropicales.

(Source : PDC III)

1.9.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Pour les 5 dernières années et en comparaison avec les 7 autres communes du département du Borgou: - 1er en production d'arachide; 2em en production de maïs; 3ème en production de manioc; 4ème en production de riz, de sorgho, de soja et de tomate; 5ème en production d'igname
1.3		Manque criard de personnel qualifié au Centre de Promotion Social (CPS).
1.4		Les équipements sont vétustes et en quantité insuffisante.
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Les cultures pratiquées sont : maïs, igname, manioc, niébé, mil, sorgho, le maraîchage et les cultures de rente comme le coton, l'arachide, le soja.
2.2		Ce sont les assistants sociaux en service dans les CPS qui prodiguent des conseils de nutrition. Pas de personnel qualifié et donc pas de conseil. Aussi le PDC n'a prévu aucune action ni de projet dans ce sens.
2.3		80% de la population s'occupe de l'agriculture ; En dehors du SCDA et de la Mairie, plusieurs autres structures appuient le secteur agricole pour l'encadrement et le financement : DEDRASONG, PAFILAV, UCP, UCOOPER, ProSOL, PADA, PACER, PDREGDE, BAA, CIM/BA, PGFTR, Swiss Contact et PAFPAA
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		En 2015, le taux des accouchements assistés était de 74,74%, donc encore très élevé; Le taux de mortalité maternelle est évalué en 2011 à 130 pour 1000
3.2		Le taux de mortalité néonatale est très élevé 74 pour mille. Pareil pour les moins de 5 ans
3.3		Absence de laboratoire, il n'est pas possible d'affiner les diagnostics des maladies

3.4		Insuffisance/vétusté des équipements, insuffisance de personnel pour assurer la prise en charge correcte des patients
3.7		En 2011, la fréquentation des centres de conseil pour le planing familiale est évaluée à 16,81%
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		L'effectif des enfants inscrits en maternel est passé de 507 en 2011 à 1 191 en 2016 ; Le ratio moyen élève/enseignant passe de 53 en 2011 à 48 en 2015. De 2011 à 2013
4.4		Le nombre des centres Barka est passé de 1 avec un effectif de 33 inscrits en 2011 à 9 centres et 335 apprenants en 2015
4.5		Entre 2011 et 2013 la proportion des enseignants qualifiés a atteint le niveau le plus élevé avec 84,79% dont 68,97% de sexe féminin.
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Inégalité entre la femme et l'homme par rapport à l'accès et au contrôle des ressources. Ainsi la femme ne peut hériter de la terre
5.5		Faible représentation de la femme dans le conseil communal, aucune ne figure dans l'exécutif communal ni parmi les présidents des commissions permanentes
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		La SONEB n'a que 400 abonnés. La population totale desservie est 81.750 h. Mais quand on considère les taux cumulés de pannes de chacun des systèmes (en moyenne 32,54%), il se pose la question de la qualité du service fourni.
6.2		Présence de quelques caniveaux. 16 blocs de latrines comprenant au total 49 cabines très insuffisantes.
6.4		Existence de 5 AEV et de 199 FPM pour un taux de desserte de 52,42% avec 389 abonnés à la SONEB
6.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au plan social, on note une forte dominance des cibles faiblement couvertes. Les cibles 6.4 et 6.5 ne sont pas du tout couvertes.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Les 5 chefs-lieux d'arrondissement bénéficient d'un réseau d'électrification de la SBEE et l'énergie solaire ; Ce réseau est très peu étendu dans les localités couvertes ;
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		Existence des différentes organisations des producteurs qui dispose de terres cultivables et qui bénéficient de l'accompagnement des structures telles que l'ATDA, la DDAEP et les structures de microfinances
8.3		Principaux métiers sont traditionnels mais aucune politique n'est mise en place pour leur développement.

8.5		Existence des bas fonds et de 11 retenues d'eau dans la commune pouvant abriter des sites maraichers ainsi que l'existence des unités de transformation des produits locaux (soja; manioc)
8.9		Il a été mis en évidence la création d'un circuit touristique et d'un plan d'aménagement des sites historiques.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Les voies qui relient les chefs-lieux de l'arrondissement aux villages sont des pistes dont la plupart sont dans des états d'impraticabilité avancés.
9.2		La cible n'est pas couverte
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La cible n'est pas couverte
10.2		La cible n'est pas couverte
10.3		La cible n'est pas couverte
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		La cible n'est pas couverte
11.3		La cible n'est pas couverte
11.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

On note une prédominance des cibles non couvertes. La cible 10.2 est bien prise en compte tandis que la cible 8.9 a une assez bonne couverture.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		L'exploitation des forêts qu'elles soient naturelles ou des savanes a conduit à une dégradation abusive du couvert végétal.
12.5		Pas de structure de pré-collecte, pas de site de regroupement ou de transfert ni de décharge finale contrôlée. Bref il n'existe pas de système de gestion des ordures dans la commune
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		La cible n'est pas couverte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Les stratégies d'adaptation sont: la pratique des semis-étalés, l'adoption des cultures résistantes au stress hydrique, adoption des variétés à cycle court, installation des brises-vents, orientation des cultures et même des bâtiments dans la direction du vent
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte

14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		La cible n'est pas couverte
15.2		La production du charbon de bois a pris de l'ampleur dans plusieurs localités de la commune. Cette situation entraîne un recul drastique de la forêt dense et de la savane boisée - On constate que les espèces floristiques notamment <i>Azizelia africana</i> , <i>Pterocarpus erinaceus</i> et <i>Khaya senegalensis</i> ont presque disparues
15.3		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au plan environnemental, forte proportion des cibles non couvertes. Les cibles 12.5 et 15.2 sont faiblement couvertes

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas couverte
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Commentaire : Les cibles de l'ODD 16 ne sont pas couvertes.

1.9.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		

1.3		Le système de protection social existe, mais faute de personnel adéquat et disponible, il ne fonctionne pas
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.2		Renforcer le CPS en personnel qualifié car ils sont les mieux indiqués en matière de conseil en nutrition. D'où une nécessité d'intervenir sur cette cible
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.5		La mise en place des infrastructures ne tient pas compte des handicapés moteurs
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.5		Maintenir les filles à l'école jusqu'à des niveaux élevés
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Le taux de couverture en eau potable de la commune est estimé à 52.42%. De très nombreuses difficultés sont à noter surtout en considérant le taux de des systèmes qui est en moyenne de 32.54%
6.2		Aucun système n'est en place ni pour la gestion des déchets solides, ni pour la gestion des eaux usées. On note la présence de quelques caniveaux, au total 19.000 ml dont 2000 dans l'agglomération de Bembèrèkè.

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Dominance des cibles à intervention urgente dont les cibles 2.2, 4.5, 6.1 et 6.2

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		Elaboration d'un schéma directeur permettant l'occupation spatiale judicieuse. Existence d'un Plan Communal de Développement de l'Agriculture l'introduction des tracteurs dans la production agricole, la spécialisation des producteurs dans les filières
8.3		Installation d'un collectif des associations et groupements professionnels d'artisans ; Organisation des examens de Certificat de Qualification aux Métiers (CQM) ; Les principaux métiers traditionnels sont la forge, la poterie, la vannerie et le tissage.

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Cibles à intervention urgente et à moyen terme identifiées.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		

12.2		L'exploitation des forêts qu'elles soient naturelles ou des savanes a conduit à une dégradation abusive du couvert végétal.
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.3		L'intervention du projet PROSOL dans la commune permet de vulgariser des itinéraires techniques adaptés aux mesures de gestion durable des terres à travers les activités planifiées dans le PDC

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Deux cibles à intervention prioritaire et à moyen terme.

1.9.4. Les actions des cibles prioritaires

N° D"ordre	Cibles prioritaires	Intitulé de la cible	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
					2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1	1.3	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	Prendre en charge l'inscription d'au moins 70% des élèves filles des collèges publics de la commune dans les mutuelles de santé	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	0	1 000	1 500	X		
			Accompagner la mise en oeuvre du projet ARCH dans la commune à travers le suivi des???? bénéficiaires					X	X	
2	2.2	D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Améliorer les conditions de travail des agents du CPS à travers la construction et l'équipement en matériels informatiques et roulants aux fins de mieux couvrir les sensibilisations des femmes sur les bonnes pratiques nutritionnelles	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,	12800	16 000	24 000	X	X	
			Créer une synergie d'action entre le CPS et les différentes structures intervenant dans le domaine de la protection et de la promotion sociale	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de	0	1	1	X	X	
			Renforcer les actions de sensibilisations à travers une émission radiophonique hebdomadaire sur les		131 525 Habitants	166110 habitants	200 000 habitants	X		

			mesures de protections et de promotion sociale	5 ans, par forme (surpoids et émaciation),						
3	4.5	D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	Améliorer les conditions d'apprentissage des écoliers par la construction de 15 modules de salles de classes adaptés aux handicapés moteurs au profit de 1125 écoliers de la commune	4.5.1 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire 4.5.2 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le secondaire	59,4 taux brut de scolarité au primaire	65%	70%	X	X	
			Créer et rendre fonctionnels au moins 20 centres d'alphabétisation en langues locales dans tous les arrondissements au profit d'au moins 500 artisans et enfants exclus du système éducatifs formels	4.5.3 Indice de parité (Rural/Urbain) du taux brut de scolarisation dans le primaire 4.5.4 Indice de parité (Rural /Urbain) du taux brut de scolarisation dans le secondaire 4.5.5 Indice de Parité de l'effectif (femmes/hommes) des étudiants	42,8% de taux brut d'alphabétisation	50%	60%	X	X	
4	5.5	Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité	Faire des actions de plaidoyer auprès des partis politiques pour l'inscription d'au moins 30% de femmes sur les listes electorales	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux 5.5.2 Proportion de femmes ministres	3 sur 19 soit 16% de femmes au conseil communal	26%	37%	X	X	
			Nommer au moins 40% de femmes du personnel dans les administrations communales aux postes de chefs service ou de directeurs	5.5.3 Proportion de femmes conseillères communales 5.5.4 Proportion de femmes occupant des postes de direction	4 sur 13 soit 31% de chefs de service	42%	42%	X		

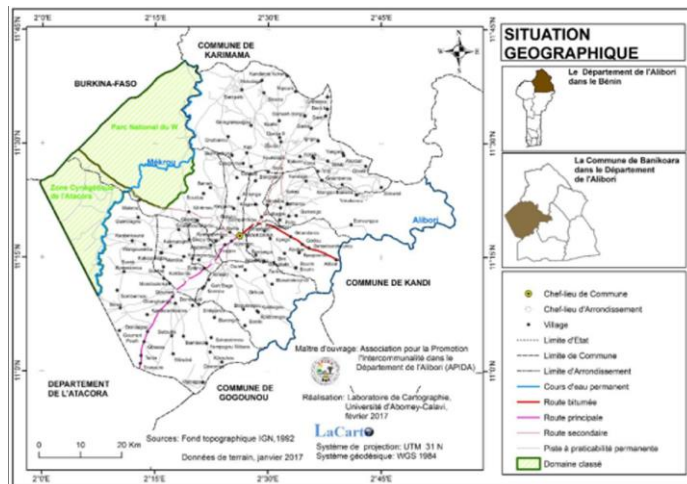
				5.5.5 Pourcentage de temps consacré à des soins et travaux non rémunérés par les femmes							
5	6.1	D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Améliorer le taux de desserte en eau potable en réalisant / réhabilitant au moins 50 forages et/ ou Adduction d'Eau Villagoises dans les grandes agglomérations	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité 6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	87% de taux de desserte en eau potable 34,58% en milieu urbain 52,42% pour l'accès à l'eau potable en milieu rural	90%	95%	X	X		
			Faire des plaidoyers auprès de la SONEB à faire des extensions du réseau de distribution d'eau dans la ville de Bembéréké	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural	40%	50%	X	X			
6	6.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Mettre en place un dispositif efficace de collecte et de traitement des ordures à des fins économiques	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	7% toilette privée et 4,4% toilettes publiques 0% pour l'évacuation des ordures 9.000 ml de caniveaux principalement le long de la route inter état	10% toilettes privées et 7% toilettes publiques 15% pour l'évacuation des ordinaires 12 000ml de caniveau	15% toilettes privées et 10% toilettes publiques 25% pour l'évacuation des ordinaires 15 000ml de caniveau	X	X		
	8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technique et l'innovation,	Renforcer les capacités d'au moins 10 000 producteurs afin de les spécialiser dans la production agricole	8.2.1 Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi							
			Construire 10 unités de transformations de	8.2.2 Ressource	7	13	17	X			

		notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre.	manioc en gari au profit d'au moins 200 femmes dans les arrondissements pour la valorisation	propres de la commune par habitant						
7			Faire trois aménagements de retenues d'eau ou de barrages aux profits des 71 559 bovins et de 10 maraichers		154 425 FCFA	160000 FCFA	170 000 FCFA	X	X	
8	8.3	Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	Appuyer l'organisation des artisans de la commune à la création de grandes entreprises locales	8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	63,5%	65%	70%	X	X	
			Appuyer la création d'un centre de formation aux métiers au niveau de la commune	8.3.2 Pourcentage des jeunes de 15 à 29 ans occupés par un travail régulier	31,20%	35%	40%	X	X	
9	12.2	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	Faire respecter la réglementation en vigueur en matière de protection des ressources naturelles	12.2.1 Consommation de matière				X	X	
			Promouvoir le reboisement des exploitations privées, communautaires, forêts sacrées et classées	12.2.2: consommation intérieure de matière par habitant	154 425 FCFA	160 000 FCFA	170 000 FCFA	X	X	

10	15.3	D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres	Vulgariser les mesures GDT au niveau des producteurs	15.3.1 surface des terres dégradées, en Proportion de la surface terrestre	28%	26%	24%	X	X
----	------	---	--	--	-----	-----	-----	---	---

1.10. Monographie de la commune de Banikoara

1.10.1. Brève présentation de la commune



La Commune de Banikoara se trouve au Nord de la République du Bénin située en Afrique de l'Ouest. Elle est située dans le département de l'Alibori. Elle est limitée au Nord par la Commune de Karimama, au Sud par les Communes de Gogounou et de Kérou (département de l'Atacora), à l'Est par la Commune de Kandi et à l'Ouest par le Burkina Faso. Elle est située entre 10°50 et 11°45 Latitude Nord et entre 2° et 2°55 longitude Est. Elle couvre une superficie de 4 383 km² soit 16,69% de la superficie totale de l'Alibori dont environ 50% est occupée par le parc du W, la Réserve de

Biosphère Transfrontalière Bénin – Niger – Burkina, patrimoine mondial de l'UNESCO.

Banikoara est une commune composée de dix (10) arrondissements : Banikoara, Founougo, Gomparou, Goumori, Kokiborou, Kokey, Sompérékou, Soroko, Toura et Ounet. Ces arrondissements sont subdivisés en cent douze (112) villages administratifs.

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4) de 2013, la commune de Banikoara compte 246 575 habitants dont 122 445 hommes et 124 130 femmes (50,34%) répartis dans les dix (10) Arrondissements que compte la Commune.

La commune de Banikoara fait partie d'une vaste pénéplaine qui occupe toute la partie nordique du Bénin. D'une altitude moyenne variant entre 200 et 300 m, elle est relativement peu accidentée, avec par endroits, des affleurements de roches granitiques et de buttes cuirassées. Cette pénéplaine est faiblement entaillée par les lits des cours d'eau qui la parcourent. De façon globale, ce relief est favorable à l'agriculture.

De par sa position géographique, la commune de Banikoara se situe dans la zone climatique nord soudanienne qui se caractérise par deux saisons :

- une saison pluvieuse qui se manifeste, généralement, de mai à octobre avec remontée de la mousson (vent chaud et humide d'origine océanique et une nature extrémiste du temps : très chaud ou froid) ;
- et une saison sèche de 6 mois également qui dure de novembre à avril avec la prédominance de l'harmattan qui est un vent sec et poussiéreux venant du Sahara. D'une façon générale, la pluviométrie de la commune est relativement importante avec une moyenne de 932,64 mm d'eau et 49 jours de pluie, relevé au cours du quinquennat 2011-2015.

Les extrêmes varient entre 780,83 mm et 1108,8mm/an. Les ressources en eau dans la commune sont importantes. Elle dispose de 21 retenues d'eau, 63 basfonds dont 268 hectares aménagés et 81 hectares sommairement aménagés. L'exploitation de ces ressources permet de développer des activités génératrices de revenus comme le maraîchage et la pêche. En ce qui concerne la pluviométrie, elle varie entre 780,83 mm et 1108,8 mm avec des irrégularités dans le temps et dans l'espace. La moyenne de 932,64 mm a été enregistrée ce qui permet au monde agricole d'obtenir plus ou moins de satisfaction.

Notons que les précipitations sont généralement précédées de vent très poussiéreux, signe de l'avancée du désert. (Source :PDCIII)

1.10.2.Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		L'incidence de la pauvreté est de 21,9%
1.3		La cible n'est pas couverte
1.4		Malgré l'existence de centre de promotion social, d'un site de carrière dans la commune, de plusieurs services microfinances, de l'ONG BETHESDA dans la commune Proximité avec les marchés régionaux transfrontaliers (Niger et Burkina), l'accès aux services sociaux de base est très difficile.
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		L'agriculture de la commune doit faire face à plusieurs menaces dont les effets néfastes des changements climatiques; Système d'exploitation extensif de l'agriculture et de l'élevage; L'ensablement des cours et plans d'eau
2.2		Il ressort de l'analyse des résultats que Banikoara a un taux de malnutrition aigüe de l'ordre de 8,9%
2.3		La cible n'est pas couverte
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Les centres sanitaires (CS) ne sont pas tous facilement accessibles à tous. En effet, de nombreux habitants sont obligés de parcourir jusqu'à 5km pour bénéficier des services de maternité, de soins curatifs et préventifs, et à la planification familiale offertes par le centre.
3.2		Taux de mortalité des moins de 5 ans 103,1/1000 ; Taux de mortalité Infantile 66,3/1000
3.3		Paludisme M: 42,1%
3.4		La cible n'est pas couverte
3.7		La cible n'est pas couverte
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Il est à remarquer que seulement cinq (05) arrondissements sur les dix (10) que compte la Commune enregistrent un taux de scolarisation supérieur à 50%
4.4		La commune est passée de 7 à 12 CEG avec plus de la moitié disposant de second cycle et rapport filles/garçons est de 64,68%
4.5		L'insuffisance d'accompagnement de l'administration communale pour doter ces centres de matériels didactiques (syllabaires) s'ajoute aux contraintes majeures qui affectent le secteur
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Les femmes représentent 50,27 % de la population de Banikoara. Elles jouent un rôle très important dans la balance économique de la commune. En effet, selon les résultats du RGPH4, la proportion de femmes chefs de ménages agricoles est de 6,6% et celles des femmes dans les ménages agricoles est de 50,0%.
5.5		Faible représentativité des femmes et faible responsabilisation dans les instances de prise de décision / conseillers communaux: 3,45% de femmes ; conseillers locaux: 1,10% de femmes
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Taux de desserte: 35,37% / Taux de panne des FPM: 8%
6.2		Partenariat entre la commune et BETHESDA qui permet d'organiser la pré-collecte dans trois arrondissements à savoir Banikoara, Founougo et Goumori.
6.4		
6.5		

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

On observe une dominance des cibles faiblement couvertes. En matière de santé, la commune n'est pas bien lotie. Les difficultés sont entre autres l'insuffisance des équipements et vétusté de ceux qui sont encore disponibles, le personnel qualifié est en nombre très insuffisant et donc difficile à répartir dans les formations sanitaires etc. Dans le secteur éducation, le maintien des filles à l'école reste encore une préoccupation à cause des pesanteurs socioculturelles et surtout des mariages précoces. L'égalité entre la femme et l'homme n'est pas une évidence. L'accès à l'eau potable est encore une corvée, un pari qu'il faut surmonter à tout prix. L'assainissement aussi. Le recyclage des déchets solides ménagers peut être une solution pour l'efficacité dans l'assainissement.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Seulement trois (03) Arrondissements sur dix (10) de la commune bénéficient partiellement de la couverture du réseau électrique
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		La cible n'est pas couverte
8.3		La proportion de la tranche de 10 ans et plus occupée est 95,7% dont 87,4% dans le secteur primaire, 4,1% dans le secteur secondaire et 7,0%
8.5		La proportion de cette tranche occupée est 95,7% dont 87,4% dans le secteur primaire, 4,1% dans le secteur secondaire et 7,0% dans le secteur tertiaire notamment par l'industrie artisanale. En plus 95,9% de cette tranche exerce dans le secteur informel contre 0,5% dans le secteur formel public et 3,6% dans le secteur formel privé.
8.9		Existence de texte de loi relatif à l'exploitation du Parc, cependant ces textes tardent à être mis en application
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Enclavement de plusieurs localités en saison des pluies/ Le calvaire des usagers est aggravé pendant la saison des pluies.
9.2		Manques de machines agricoles adéquates à une agriculture intensive; déforestation;
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La proportion de la tranche de 10 ans et plus occupée est 95,7% dont 87,4% dans le secteur primaire, 4,1% dans le secteur secondaire et 7,0%
10.2		La proportion de la tranche de 10 ans et plus occupée est 95,7% dont 87,4% dans le secteur primaire, 4,1% dans le secteur secondaire et 7,0%
10.3		Avec les différents appuis des partenaires notamment, le PASDeR et l'ONG AFVA, les groupements de femmes réunis au sein de l'Union Communale des Coopératives de Femmes (UCCF) commencent par s'affirmer progressivement
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Toutes les cibles sont soit faiblement ou moyennement couvertes. L'électricité est encore un luxe auquel n'accède pas une bonne partie de la population de Banikoara. En effet, L'électricité est très limitée. Trois (03) Arrondissements sur dix (10) de la commune sont électrifiés. Ce qui ne permet pas un bon développement des activités économiques, une performance de l'artisanat et ralentit aussi les activités au niveau des administrations publiques.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Au niveau des formations naturelles, il existe de petites réserves forestières dans les arrondissements de Founougo et Goumori où elles atteignent 10ha
12.5		La gestion des ordures bat des ailes car pour l'ensemble des trois arrondissements, il n'ya que 257 abonnés soit un taux d'abonnement de 1,1%.
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		Au niveau des formations naturelles, il existe de petites réserves forestières dans les arrondissements de Founougo et Goumori où elles atteignent 10ha
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Faible proportion d'acteurs ayant bénéficié de formation sur la gestion durable des sols et d'adaptation aux changements climatiques, faible adoption des méthodes modernes de cuisson qui préservent le bois.
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		
15.2		
15.3		

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

En ce qui concerne le cadre environnemental, la plupart des cibles sont faiblement. Malheureusement, l'environnement de la commune est caractérisé par la destruction du couvert végétal, la dégradation des berges, au quasi inexistence d'un système de gestion des déchets de tous ordres et la non maîtrise de l'eau. On assiste à un déséquilibre de l'écosystème - avec les effets néfastes des changements climatiques - entretenu par la pression sur les aires protégées. De plus, les axes stratégiques du SDAC

ne sont pas pris en compte dans la planification des actions de développement au niveau de la commune.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		Selon les statistiques au niveau du centre de promotion sociale, 30 dont 18 filles ont été violentés et maltraités dans la période 2014-2016 et 09 dont 07 garçons ont été victimes de la traite de travail et d'exploitation dans la même période
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		Manque d'institution de protection et d'institution administrative
16.9		Dans la commune de Banikoara, les droits des enfants relatifs aux actes de naissance sont bafoués par les parents. Plus de 38% des enfants qui vont à l'école n'ont pas d'actes de naissances

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Pour ce qui est du cadre institutionnel, les cibles 16.3 et 16.5 ne sont pas couvertes par le PDC de la commune.

1.10.3. Synthèse des cibles prioritaires de la commune de Banikoara

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.2		Taux de malnutrition aigüe 8,9% / Taux de malnutrition Chronique : 31,7%
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.3		Le paludisme est la première cause d'hospitalisation aussi bien dans l'ensemble des patients que chez les enfants de moins de cinq ans.
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		La proportion de femmes chefs de ménages agricoles est de 6,6% et celles des femmes dans les ménages agricoles est de 50,0%.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.2		Il n'y a que 257 abonnés soit un taux d'abonnement de 1,1%. / Par rapport aux latrines familiales, seuls 1,21% des ménages disposent de latrines pour un taux d'utilisation de 3,96%. les ménages défèquent plus dans la nature (83,5%)

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme

Couleur	Rouge	Marron	Jaune
---------	-------	--------	-------

Une seule cible nécessite une intervention urgente. Les autres sont d'intervention prioritaire. A ce niveau, il faut mettre l'accent sur la nécessité d'équiper les centres de santé. La gestion des déchets solides ménagers ne doit plus être un cauchemar. Il faut tout simplement les recycler.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Trois (03) Arrondissements sur dix (10) de la commune sont électrifiés
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Fort enclavement de plusieurs localités en saison des pluies/ Le calvaire des usagers est aggravé pendant la saison des pluies. On y note parfois des noyades/ La plupart des routes étant des voies en terre,
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Blocage des opérations de lotissement
11.5		Toutes les pistes rurales sont dégradées entraînant un fort enclavement de plusieurs localités en saison des pluies et parfois des pertes en vies humaines par noyade

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Seule la cible 9.1 nécessite une intervention urgente. En périodes de pluies surtout, plusieurs localités se retrouvent enclavées ; ce qui ne facilite pas les échanges commerciaux et l'écoulement des produits de récolte freinant ainsi le développement économique de la commune. Par ailleurs, en l'absence de l'électricité, le secteur artisanal ne peut pas se développer. Cela impacte sérieusement l'emploi des jeunes. On ne saurait passer sous silence la présence sur le territoire de la commune d'une usine d'égrenage de coton qui se justifie par la forte production de coton dans la commune.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.2		✓ Pollution des cours d'eau Comblement des retenues et cours d'eau Déforestation, Comblement des retenues et cours d'eau

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

En ce qui concerne le cadre environnemental, c'est la cible 15.2 qui nécessite une intervention urgente dans la commune.

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La situation de l'état civil des enfants est préoccupante dans la commune de Banikoara. En effet, dans la commune de Banikoara, les droits des enfants relatifs aux actes de naissance sont bafoués par les parents. Cela est dû à plusieurs raisons. Parmi celles-ci, il y a, la non déclaration des naissances, le non retrait des volets pour les enfants dont la naissance a été déclarée. Pour les enfants qui ont la chance d'être envoyés à l'école, c'est au moment de constituer les dossiers de l'examen du certificat primaire que l'état civil est bousculé.

1.10.4. Les actions des cibles prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	1. Réhabilitation/réalisation des retenues et bas-fonds pour la promotion des cultures de contre saison et de la pisciculture	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,	0	5 retenues d'eau réhabilitées		X	X	
			0	300 ha de bas-fonds aménagés	600 ha de bas-fonds aménagés			
	2. Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnel	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	Taux de malnutrition de 8,9% Taux de malnutrition de 31,7%	5% 26%	2% 10%	X	X	
	3. Mettre en œuvre des actions de développement							

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
	des bonnes pratiques en matière de nutrition des enfants de 0 à 59 mois							
3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	<p>1. Construire au moins 10 Centres de Santé (CS) en vue d'améliorer l'accessibilité géographique</p> <p>2. Renforcer le plateau technique des centres de santé et les doter de personnel qualifié en vue d'améliorer la qualité des soins</p> <p>3. Faire la promotion de santé au niveau communautaire en vue d'augmenter le taux de dépistage des différentes pathologies et le taux d'utilisation</p>	3.3.1:Nombre de nouveaux cas positifs dépistés pour 1000 personnes	10	25	32	X	X	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
	des services de santé							
		3.3.3 Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant						
		3.3.4 Taux de couverture en ARV des PVVIH						
		3.3.5 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants						
		3.3.6 Incidence du paludisme pour 1 000 habitants						
		3.3.7 Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants						
		3.3.8 Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées sont nécessaires						
		3.3.9 Proportion de la population						

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		vivant dans les zones endémiques de la filariose lymphatique						
		3.3.10 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques de l'onchocercose						
		3.3.11 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des schistosomiasis						
		3.3.12 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des géo helminthiases						
		3.3.13 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques du trachome						
5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à	1.Faire la vulgarisation des textes de loi sur la	5.1.1 Présence (1) ou absence (0) d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire	0	10	20	X	X	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
l'égard des femmes et des filles	promotion du genre	respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe						
	2. Appuyer les coopératives des femmes pour le développement des AGR	5.1.2 Indice de la Condition de la Femme	20	30	50	X	X	
	3. Mettre en place une plateforme communale de lutte contre toutes les formes de violence basée sur le genre	5.1.3 proportion de femme et de fille agés de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou ablation génitale						
		5.1.4 proportion de femmes agés de 20 à 24 ans mariées ou en unions avant l'age de 18 ans						
		5.1.5 Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçu dans les structures de prise en charges						

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	1. Mettre à l'échelle la mise en œuvre de l'ATPC et la promotion du lavage des mains	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	0	250	80%	X	X	
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	1. Faire le plaidoyer pour l'électrification de tous les chefs-lieux d'arrondissement	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité						
		7.1.2 Taux d'électrification						
	2. Créer et animer un cadre favorable pour la promotion de l'énergie solaire aussi bien pour l'éclairage et la cuisson des repas	7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson	12%	20%	30%	X	X	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage	SBEE : 6,9% Solaire : 1,1%	SBEE : 30% Solaire : 15%	50% 30%	X	X	
9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable	1. Aménager 100 km de pistes prioritaires par an	9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année	DST	DST				
	Entretenir 100 km de pistes prioritaires par an	9.1.2 Indice d'état du réseau routier	DST	DST				
		9.1.3 Trafic fret ferroviaire						
		9.1.4 Trafic passagers au départ des aéroports du Bénin						
		9.1.5 Trafic fret aérien						
		9.1.6 Transport marchandises au port						

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		9.1.7 Trafic passagers sur les cours et plans d'eau						
		9.1.8 Taux d'accidentologie lié à l'état des infrastructures routières	ND					
		9.1.9 Temps moyen de séjour des navires au port						
		9.1.10 Taux d'accès à la TNT des foyers béninois						
		9.1.11 Taux de pénétration de la RNT						
		9.1.12 Taux de couverture des services internet haut débit des entreprises et des particuliers						
		9.1.13 Taux de pénétration de l'internet haut débit par le fixe						

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		9.1.14 Taux de couverture du territoire à internet très haut débit						
		9.1.15 Taux d'usage des services financiers en ligne par les citoyens						
11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis		11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats						
		11.1.2 Proportion de personnes vivant dans les habitations urbaines inondées						
11.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et	1. Mettre en place une plateforme de gestion des risques et catastrophes liées aux	11.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suites à des						

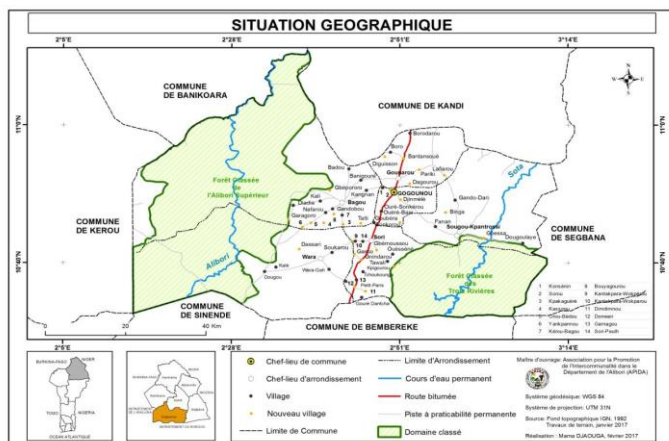
Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.	changements climatiques 2. Mettre en place des infrastructures résilientes pour limiter la perturbation des services de base	catastrophes pour 100 000 habitants 11.5.2 Pertes économiques attribuables aux catastrophes par rapport au PIB mondial, y compris les dommages causés aux infrastructures critiques et la perturbation des services de base						
15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement	1. Créer 500 ha de forêts communales	15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts						

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
le boisement et le reboisement au niveau mondial								
	2. Elaborer et mettre en œuvre une politique communale de reboisements intensifs et mettre en terre 100 000 plants							
16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	1. Moderniser le service de l'Etat civil de la mairie	16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil						
	2. Elaborer une stratégie communale pour faciliter les déclarations de naissance et de retrait des actes de naissance (Créer et rendre fonctionnel les centres secondaires de déclaration et de délivrances, mobilisation sociale sur le retrait des actes de naissance)							

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués national	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		16.9.2 Proportion de postes diplomatique et consulaires pourvus en registre d'état civil						
		16.9.3: Taux d'accroissement des enregistrements de naissance dans les consulats et services consulaires des ambassades du Bénin						

1.11. Monographie de la commune de GOGOUNOU

1.11.1. Brève présentation de la commune



Située à plus de 615 km de Cotonou plus au nord de la République du Bénin, la Commune de Gogounou est la porte d'entrée du département de l'Alibori par le sud. Elle est traversée par la RNI2 Bénin-Niger sur 45 km. La Commune de Gogounou est située entre 10°33' et 10°57' de latitude Nord et 2°15' et 3°15' de longitude Est. Avec une population de 117.523 habitants dont 59.505 femmes, elle couvre une superficie de 4.910 km² ; ce qui représente 18,66 % de l'ensemble du département de l'Alibori (26.303 km²)

et 4,36% de l'ensemble du territoire national. Elle est limitée: au Nord-Est par la commune de Kandi ; au Nord-Ouest par la commune de Banikoara, à l'Est par la commune de Ségbana ; à l'Ouest par la commune de Kérou; au Sud par la commune de Bembéréké ; au Sud-est par la commune de Kalalé et au Sud-ouest par la commune de Sinendé.

La commune est démembrée en unités administratives locales sans personnalité juridique, ni autonomie financière. Ces unités administratives locales que sont les arrondissements et les villages ou quartiers de ville sont dotées d'organes infra communaux appelés respectivement conseil d'arrondissement et conseil de village ou de quartier de ville. Dans la Commune de Gogounou on dénombre six (6) arrondissements et soixante six (66) villages administratifs dont treize (13) quartiers de ville.

Le relief est essentiellement constitué de plaines et de plateaux surmontés par endroits de collines dont les hauteurs maximales tournent autour de 300 m.

Le climat est du type soudano-guinéen marqué par une saison pluvieuse de mai à octobre et une saison sèche de novembre à avril qui connaît une période d'harmattan de novembre à février. La moyenne annuelle des précipitations est de 1058,61mm (SCDA-Gogounou).

Les sols sont ceux du socle granito – gneissique pour la plupart ferrugineux et généralement aptes à l'agriculture. Dans les plaines alluviales, dominent les sols alluviaux, argilo – sableux assez riches du fait de l'apport de matières organiques par les hautes eaux annuelles des fleuves.

La superficie cultivable est évaluée à 1705 km², soit environ 35 % de la superficie totale (4910 km²). Le reste est composé de forêts classées (forêt classée des trois rivières : 65089,65 ha et celle de l'Alibori Supérieur : 64846,07 ha) (Source : Plan d'Aménagement Participatif des Forêts Classées 2010-2019), de pâturages (123.500 ha) et de bas-fonds (713 ha) dont seulement 93 ha sont exploités (SCDA 2016). Source : PDC III

1.11.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		

1.2		La proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté est passée de 33,65 en 2013 à 41,63 en 2017
1.3		Les statistiques au niveau du Centre de Promotion Sociale en 2015 affichent 44 cas relatifs à la traite des enfants et onze (11) cas de détournement de mineurs.
1.4		L'existence des infrastructures sociaux de base
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		66,3% de la population dispose de moins d'un dollar par jour
2.2		La malnutrition chronique dans le département de l'Alibori avec une prévalence 35,2% supérieure à la moyenne du département de l'Alibori qui est de 34,6%
2.3		ND
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Existence d'infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements Disponibilité de personnel soignant
3.2		Par rapport à la santé des enfants dans la commune de Gogounou, les principaux indicateurs affichent des valeurs satisfaisantes, preuve que la santé des enfants constitue une préoccupation de leurs parents. En témoignent les taux de vaccination, de consultation prénatale, de consultation postnatale et le faible taux de mortalité infantile (2 pour 1000 NV) et de mortalité néonatale précoce (4,7 pour 1000 NV) en 2015 (Service Statistiques /ZS-KGS, 2015). Mais il se trouve que pour des raisons liées à leur pauvreté, certains parents s'adonnent à l'automédication, privant leurs enfants du droit à la santé. Cet état de choses retarde le traitement de la maladie chez l'enfant, augmente le coût du traitement et conduit parfois à des cas de décès.
3.3		Existence d'infrastructures sanitaires dans tous les arrondissements Disponibilité de personnel soignant
3.4		Infections respiratoires aiguës 13,4% Autres affections gastro-intestinales 6,9% Traumatismes 4,3% Anémie 2,6% Autres affections uro-génitales 1,6% Douleurs abdominales basses 1,4% Autres affections dermatologiques 1,3% Malnutrition 1,3% Reste des affections 26,1%
3.7		augmentation du nombre de femme ayant adopté une méthode moderne de planing familial
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		A titre privé, le Président YAYI Boni a fait don de deux blocs de laboratoire non équipé dont un au CEG de Gogounou et un au CEG de Sori et d'un bloc de laboratoire équipé au CEG de Bagou. Il a aussi contribué à l'achèvement d'un module de quatre salles de classes au CEG de Sori et d'un module de trois salles au CEG de Gounarou
4.4		Aucun établissement d'enseignement technique et professionnel Existants sur le territoire communal ne répond aux normes
4.5		Aucun établissement d'enseignement technique et professionnel existants sur le territoire communal ne répond aux normes
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Instrumentalisation de la gente féminine et des personnes vulnérables
5.5		Instrumentalisation de la gente féminine et des personnes vulnérables
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Plusieurs ouvrages ont été réalisés par la Mairie avec l'appui financier de la Banque
6.2		Des efforts considérables ont été faits au cours de ces cinq dernières années. Ils se sont traduits par la réalisation de 170 cabines de latrines publiques

6.4		Taux d'accès des ménages à l'eau potable 33% en 2014 Taux de desserte en eau potable 51,20%
6.5		Taux d'accès des ménages à l'eau potable 33% en 2014 Taux de desserte en eau potable 51,20%

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

A la lecture du tableau ci-dessus, on note une forte dominance des cibles faiblement prises en compte.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Les 3/6 de la commune ont accès à l'électricité
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		La cible n'est pas couverte
8.3		Politisation du développement de la commune par l'Etat Central
8.5		Politisation du développement de la commune par l'Etat Central
8.9		Méconnaissance de l'importance du tourisme par les populations Surexploitation des ressources naturelles
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Il y a plus 50 pistes de la commune qui sont dans un mauvais état
9.2		La Commune de Gogounou ne dispose pas d'industries pour la transformation des matières premières
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		Faible niveau de vie de population faible niveaux de mécanisation agricole inexistence d'industrie dans la commune
10.2		Inexistence de centres de formation professionnelle Inexistence de structures d'accompagnement pour financer les projets des jeunes
10.3		Difficultés d'insertions socioprofessionnelles pouvant leur garantir le mieux-être
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Blocage des opérations de lotissement
11.3		Au total, de 2003 à 2017, 914 ha 88 a de terres ont été loties dans la Commune.
11.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

On note une cible moyennement prise en compte (. La cible 7.1) tandis que les cibles 11.3 et 11.5 ne sont pas prise en compte.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Proportion de zones forestières protégées 26,47%
12.5		Proportion de ménages évacuant les ordures de manière convenable: 9,5% RGPH4 /
12.7		ND
12.8		ND
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		89% des chefs de ménage appartiennent à un groupement paysan ou à une coopérative agricole
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Proportion de zones forestières protégées 26,47%
15.2		Proportion de zones forestières protégées 26,47%
15.3		Destruction de la couche d'ozone – désertification

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

On note ici que ce sont les cibles de l'ODD 14 qui ne sont pas couvertes. En effet ces cibles ne sont pas applicables dans le cas de la commune de Gogounou puisqu'elle ne possède pas d'espace maritime

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		Dans la commune de Gogounou, on observe la traite des enfants. Les statistiques au niveau du Centre de Promotion Sociale en 2015 affichent 44 cas relatifs à la traite des enfants et onze (11) cas de détournement de mineurs
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		Non disponible
16.6		La mairie de Gogounou a certes fait beaucoup d'efforts pour se doter d'un nombre important de cadres de conception (9 agents de catégorie A)
16.9		La Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil est passée de 4401 en 2013 à 5244 en 2017.

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

L'ODD 16 nous présente à la lecture du tableau ci-dessus deux cibles moyennement (16.6 et 16.9) couvertes, deux cibles faiblement couvertes et une cible non couverte.

1.11.3.Synthèse des cibles prioritaires de la commune de Gogounou

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.4		L'avènement du Code foncier et domanial a permis d'asseoir des organes de gestion foncière transparente et ses dispositions réglementaires permettent d'établir aux ayants droit des titres de propriété notamment les ADC et des titres de propriété sécurisée.
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		On note alors un faible niveau d'accompagnement de l'Etat dans la réalisation des infrastructures au niveau des établissements surtout secondaires de la commune.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		L'un des défis majeurs de développement de la commune qu'est la fourniture en eau potable aux populations, plusieurs ouvrages ont été réalisés par la Mairie avec l'appui financier de la Banque. Mais l'AEV de Gounarou réalisée depuis 2016 restes non fonctionnels. En plus l'avènement de l'Agence de l'Eau est loin de combler les attentes des populations

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

En ce qui concerne le cadre social, aucune cible ne nécessite d'intervention urgente. Cependant certaines cibles nécessitent des interventions prioritaires. Il s'agit des cibles 1.4, 4.1 et 6.1.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.9		Existence d'une cinquantaine de sites écotouristiques non valorisés. Actuellement avec la dotation de FADeC Tourisme, l'opportunité est donc offerte à la commune de promouvoir ce sous-secteur pour suppléer à long terme aux facteurs de promotion de l'économie locale actuellement soutenue par la culture du coton et l'élevage.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		La commune dispose d'un réseau communal prioritaire qui compte 18 infrastructures de transport rurales avec un linéaire de 308 kilomètres. Mais actuellement, le réseau est complètement dégradé malgré l'intervention du Ministère en charge des infrastructures
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Blocage des opérations de lotissement
11.3		Blocage des opérations de lotissement

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Commentaire : En ce qui concerne le cadre économique, seul la cible 9.1 nécessite une intervention urgente. Toutefois les cibles 11.3 et 11.5 nécessitent des interventions prioritaires.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instauration des modes de consommation et de production soutenables		
12.5		Proportion de ménages évacuant les ordures de manière convenable: 9,5%
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Exploitation abusive des ressources naturelles
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Aucune intervention ici n'est urgente. Seules les cibles 12.5 et 13.1 nécessitent des interventions d'ordre prioritaires.

1.11.4. Les actions des cibles prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	Faciliter l'accès aux services de base de façon équitable	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	ND	60%	80%	X	X	
	Promouvoir l'économie locale à travers l'accès aux ressources et aux facteurs de production économique	1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre	ND	75%	90%	X	X	
		1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)	ND	75%	90%	X	X	
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcer les capacités des acteurs locaux de l'éducation en vue du maintien et du suivi des enfants à l'école ◆ Organiser les cours de renforcement au profit des apprenants peu performants ◆ Primer les meilleurs élèves 	<p>4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture</p> <p>4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique</p> <p>4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes</p>	ND			X	X	En 2015 les maquettes des TBS ne renseignent ces indicateurs

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
	<p>en fin d'année scolaire</p> <p>◆ Mettre en place un système favorisant l'achèvement des cycles par les apprenants</p>	<p>en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture</p> <p>4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques</p> <p>4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français</p> <p>4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent la moyenne en mathématiques,</p> <p>4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire</p> <p>4.1.8 Proportion d'écoliers ayant commencé la première année</p>						

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		d'études primaires qui terminent l'école primaire 4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire 4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire 4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire						
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Assurer l'extension, la réhabilitation et l'équipement du réseau d'AEV existant Réhabiliter tous les FPM en panne Affermer les AEV : Former les artisans réparateurs sur la maintenance et l'entretien des ouvrages hydrauliques	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	51,02%	91%	111%	X	X	
		6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	51%	91%	111%			
		6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural						
8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme	Aménager les sites écotouristiques	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en	ND	1%	15%	X	X	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux ²²	d'Ouèrè et la Forêt sacrée d'Affougoussi	proportion du PIB total						
	Equiper l'Office pour la Promotion de l'Ecotourisme de Gogounou	8.9.2 Taux de croissance du PIB directement tiré du Tourisme		2%	3%	X	X	
	Renforcer les guides touristiques	8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois		45	50	X	X	OPEG : 3 Guides : 6 Musée : 3 Hôteliers : 3+ Aménagement/Entretien : 30 +
	Assurer la communication sur les sites écotouristiques de la Commune de Gogounou	8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme		2%	3%	X	X	
	Organiser chaque année le festival de Turotenu	8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques		5%	10%	X	X	
	Réaliser un musée ethnographique	8.9.6 Part du budget du tourisme dans le Budget général de l'Etat		3%	5%	X	X	
	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable	Aménager 80 de pistes par an Entrettenir les pistes par la méthode HIMO	9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année	ND			x	x

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		9.1.2 Indice d'état du réseau routier 9.1.3 Trafic fret ferroviaire 9.1.4 Trafic passagers au départ des aéroports du Bénin 9.1.5 Trafic fret aérien 9.1.6 Transport marchandises au port 9.1.7 Trafic passagers sur les cours et plans d'eau 9.1.8 Taux d'accidentologie lié à l'état des infrastructures routières 9.1.9 Temps moyen de séjour des navires au port 9.1.10 Taux d'accès à la TNT des foyers béninois 9.1.11 Taux de pénétration de la RNT 9.1.12 Taux de couverture des services internet haut débit des entreprises et des particuliers						

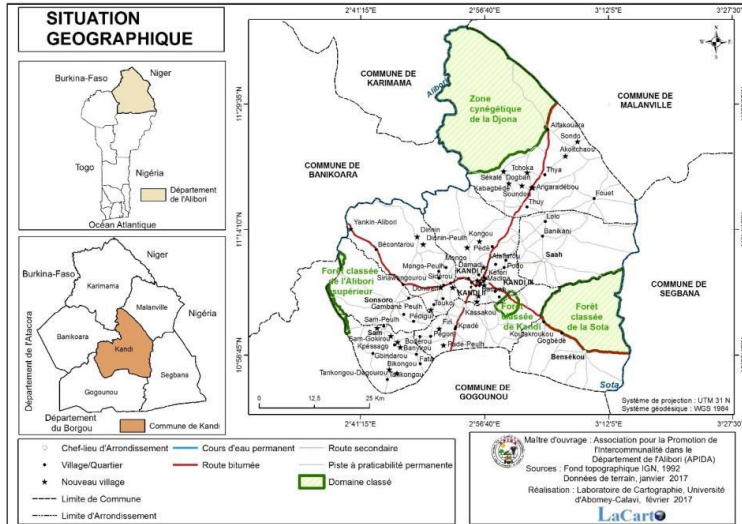
Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		9.1.13 Taux de pénétration de l'internet haut débit par le fixe 9.1.14 Taux de couverture du territoire à internet très haut débit 9.1.15 Taux d'usage des services financiers en ligne par les citoyens						
11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis		11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats						
		11.1.2 Proportion de personnes vivant dans les habitations urbaines inondées						
11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays		11.3.1 Ratio entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique						
		11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la						

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique						
		11.5.2 Pertes économiques directement attribuables aux catastrophes par rapport au PIB national, y compris les dommages causés aux infrastructures critiques et la perturbation des services de base						
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation		12.5.1 Taux de recyclage national						
13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	: Renforcer les capacités des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures adaptées aux changements climatiques Sensibiliser et former les populations sur les manifestations des catastrophes naturelles	13.1.1 Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe 13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes 13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	ND				X	X

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
	Former les populations sur les comportements et pratiques à observer face aux effets des changements climatiques	13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes						
	Mettre en place un système d'alerte face aux catastrophes naturelles							
14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles		14.5.1 Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées						

1.12. Monographie de la commune de KANDI

1.12.1. Brève présentation de la commune



La commune de Kandi est le chef-lieu du département de l'Alibori. Elle est située à plus de 650 Km de Cotonou et à 215 Km de Parakou. Deuxième plus grande commune productrice de coton après celle de Banikoara, Kandi se trouve dans la zone agro écologique du bassin cotonnier. Elle est limitée par les communes de Malanville (Nord), Gogounou (Sud), de Ségbana (Est) et de Banikoara (Ouest). Elle s'étend sur une superficie de 3421 km², soit environ 13% de l'ensemble du département. Son relief est constitué de plateaux de

grès entaillés par les vallées de la Sota (250km) et l'Alibori (338 Km) qui délimitent la commune à l'Est et à l'Ouest. On distingue par endroit des collines faites de roches dures telles que le granite et le quartzite. Les sols sont de type ferrugineux tropical et la végétation est constituée de savane herbacée, arbustive et arborée avec quelques forêts galerie. Cette végétation abrite une faune variée d'éléphants, de buffles, de céphalopes, de bubales.

Le réseau hydrographique est dense. La commune de Kandi est drainée par les rivières du bassin versant du Niger à l'exception du Mékrou qui longe la frontière Bénino - Burkinabé à l'extrême Ouest. Elle est donc arrosée par les affluents de l'Alibori et de la Sota.

Le climat de la commune de Kandi est du type soudanais caractérisé par deux saisons contrastées, une saison pluvieuse de mai à octobre et une saison sèche de novembre à avril. Les mois de décembre, janvier et de février sont marqués par une sécheresse absolue caractérisée par un vent sec et froid (l'harmattan). Les hauteurs annuelles de pluie varient considérablement entre 700 et 1400 mm. Mais avec les changements climatiques, on observe souvent de décalage sensible dans l'installation des pluies et leur mauvaise répartition. La plus faible quantité d'eau recueillie depuis plus de trente ans était de 655 mm en 1988 et la plus forte est de 1379 mm en 1998 (Atlas monographie des communes du Bénin). La commune est accessible par la Route Nationale Inter Etat N° 2 Cotonou – Malanville et la Route Nationale Inter Etat N°7 Banikoara – Ségbana frontière Nigéria (SAMIA).

Les unités administratives de la commune sont les arrondissements et les villages/quartiers de ville. Kandi compte 10 arrondissements dont 01 urbain (Kandi II), 02 semi urbains (Kandi I, III) et 07 ruraux (Angaradébou, Bensékou, Donwari Kassakou, Saah, Sam, Sonsoro). Elle compte 67 villages et 15 quartiers de ville.

La commune de Kandi est dirigée par un Conseil Communal qui en est l'organe délibérant de 19 membres dont une femme. Le Maire, organe exécutif, est monsieur Alidou DEMONLE MOKO assisté par deux adjoints. Madame Zinatou ALAZI OSSEINI SAKA et monsieur Orou Boun DOGUI MARE sont respectivement, première et deuxième adjoints au maire. En dessous du conseil communal, on retrouve les organes infra communaux que sont les conseils d'arrondissement (10) et de villages ou quartiers de ville (82). (Source : PDC III)

1.12.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Indice de pauvreté d'existence 40,3 %.
1.3		Faible accessibilité aux services sociaux de base ; faible inclusion des personnes indigentes
1.4		Faible inclusion des personnes indigentes (dans la sphère familiale, dans la communauté) ; - faible satisfaction des besoins des indigents par les structures étatiques et caritatives
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Indice de pauvreté d'existence 40,3 %
2.2		Taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans ; 2,6%
2.3		La commune dégage d'importants excédents de production céréalière.
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Le taux de mortalité maternelle est passé de 144 pour 100 000 à 273 pour 100 000 de 2013 à 2017
3.2		Le taux de mortalité neo-natal est passé de 33 à 22 pour 1000 naissance de 2013 à 2017
3.3		Taux de couverture Vaccinale BCG : 99 %
3.4		La cible n'est pas couverte
3.7		La cible n'est pas couverte
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Création d'école dans tous les hameaux plus des 2/3 des infrastructures scolaires sont en matériaux défitifs
4.4		La cible n'est pas couverte
4.5		La cible n'est pas couverte
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Le faible taux de maintien des filles à l'école ; • Le faible accès des femmes aux terres cultivables
5.5		La faible participation des populations et des organisations de la société civile aux sessions du conseil communal
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Taux de desserte en eau potable: 58,5%
6.2		La défécation à l'air libre (75% de la population)
6.4		La cible n'est pas couverte
6.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au plan social, on note une faible dominance des cibles moyennement prises en compte.

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		

7.1		Faible taux de couverture de la ville par le réseau électrique (20,7% RGPH4)
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		La cible n'est pas couverte
8.3		Les entreprises locales sont confrontées aux problèmes de la fiscalité ; aux manques de professionnalisme ; aux difficultés d'accès à l'énergie électrique dont les ruptures sont régulières entravant ainsi le développement des activités
8.5		Présence de petites entreprises peu modernisées et surtout traditionnelles et de deux usines d'égrenage de coton (SODECO, CCB)
8.9		La commune ne bénéficie pas des ressources financières provenant de l'exploitation des sites touristiques.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		La cible n'est pas couverte
9.2		Le secteur secondaire est dominé par la présence de petites entreprises peu modernisées et surtout traditionnelles
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		Les entreprises locales sont confrontées aux problèmes de la fiscalité ; aux manques de professionnalisme ; aux difficultés d'accès à l'énergie électrique dont les ruptures sont régulières entravant ainsi le développement des activités de ces entreprises et par conséquent une perte de compétitivité.
10.2		La cible n'est pas couverte
10.3		Les femmes représentent 50,36% de la population dans la commune ; mais leur situation n'est pas reluisante.
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		La cible n'est pas couverte
11.3		La cible n'est pas couverte
11.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

On note une prédominance des cibles non couvertes. La cible 10.2 est bien prise en compte tandis que les cibles 7.1, 8.3 et 8.9 le sont faiblement.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Déforestation et perte de la biodiversité
12.5		La cible n'est pas couverte
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		La cible n'est pas couverte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		La cible n'est pas couverte
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		

14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		La cible n'est pas couverte
15.2		La cible n'est pas couverte
15.3		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

La plupart des cibles ne sont pas couvertes

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas couverte
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		Numérisation des actes de naissance permettant leur délivrance dans des délais raccourcis.

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Deux cibles assez bien couvertes sur les 5 de l'ODD 16

1.12.3.Synthèse des cibles prioritaires de la commune Kandi

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Le taux de mortalité maternelle est passé de 144 pour 100 000 à 273 pour 100 000 de 2013 à 2017.
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Le taux brut de scolarisation des enfants de 3-5ans est de 3% contre 1,7% au niveau départemental ; Le TBS des filles est de 49% et celui des garçons est de 47,9%.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		

6.1		Taux de desserte en eau potable: 58,5% ce qui évoque une évolution dans le temps puisque ce taux était de 15,7% dans les années précédentes
6.2		Proportion de ménages qui observent les bonnes pratiques d'hygiène essentielles : inférieur à 2%

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Prédominance des cibles à intervention prioritaire.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Faible taux de couverture de la ville par le réseau électrique (20,7% RGPH4) ; pas d'extension du réseau basse tension depuis 2007
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.9		La ville ne dispose ni d'une galerie artisanale ni d'un village artisanal, ni d'un musée. De plus, très peu de sites touristiques sont aménagés.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Insuffisance des pistes de desserte rurale
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Inexistence de documents d'urbanisation

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'amélioration de la cible 8.9 nécessite une intervention urgente. Les cibles 7.1, 9.1 et 11.1 quant à elles doivent être priorisées par rapport aux autres cibles qui traitent de l'amélioration du cadre économique.

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		La commune ne dispose pas d'un plan de contingence

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'amélioration du cadre environnemental de la commune de Kandi nécessite des actions à mener en urgence en matière de gestion des risques de catastrophes (cible 13.1).

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		Au niveau de la commune de Kandi, la situation des enfants n'est pour autant reluisante. Ainsi, ils sont confrontés aux problèmes ci-après : - La non possession de l'acte de naissance. - Le non-respect des droits de l'enfant. La traite des enfants ; - ; Dans la commune de Kandi, la situation des enfants talibés est alarmante. Ils sont rencontrés un peu partout dans la ville et constituent un véritable problème de société.

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Une seule cible à intervention prioritaire. Sur la base de l'importance de la cible 16.2 dans la commune de Kandi et des performances qui y sont enregistrées, on déduit que des interventions doivent y être menées prioritairement par rapport aux autres cibles du cadre institutionnel.

1.12.4. Les actions des cibles prioritaires

N°	Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1	3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes	A1.1: Recruter et affecter dans les CS le personnel qualifié en nombre suffisant selon les normes de l'OMS	3.1.1 Taux de mortalité maternelle ;	nd		70 pour 1000		X	
			3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié ;	84,70%	90%	100%	X	X	
			3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)	nd	100%	100%	X	X	
2	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	Recruter et rendre disponible des enseignants qualifiés en nombre suffisant puis réaliser des infrastructures adéquates et accessibles aux couches vulnérables notamment les handicapés	4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture,	nd			X	X	Les séances de CCC sont transverselles pour tous les indicateurs
			4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique ;	nd			X	X	
		Organiser des séances de renforcement aux apprenants	4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture ;	nd	70%	100%	X	X	
			4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques ;	nd	70%	100%	X		
		Recruter et rendre disponible des enseignants qualifiés en nombre suffisant en particulier en Français et en mathématiques	4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français ;	nd				X	
			4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire	nd				X	

			qui obtiennent la moyenne en mathématiques ;						
		Généraliser les cantines dans toutes les écoles primaires publiques; Rendre totalement gratuit l'enseignement primaire	4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire ;	26,50%	40%	60%	X	X	
			4.1.8 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire ;						
		Organiser des communications pour le changement de comportement (CCC)	4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire ;	38,90%	60%	90%	X	X	
			4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire ;						
			4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire						
3	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable		6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité ;	83,40%		100%	X	X	Emicov 2015
		Réaliser l'extension du réseau d'eau de la SONEB	6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain ;	58,20%	80%	100%	X	X	
		Réaliser des Adductions d'eau villageoises et des Forages équipés de pompes	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural	47,50%	70%	100%	X	X	
4	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	construire des ouvrages d'hygiène et d'assainissement avec des équipements adéquats; Mettre en place un système de gestion des déchets solides et liquides,	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	19,90%	30%	50%	X	X	
5	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques	réaliser des extensions du réseau de la SBEE	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité ;	27,60%	40%	60%	X	X	

	fiables et modernes, à un coût abordable	Inciter et organiser les acteurs du secteur de l'énergie renouvelable	7.1.2 Taux d'électrification ;	nd	50%	80%	X	X	
			7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson ;						
			7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage						
6	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux	A3.1 : Aménager sept sites touristiques dans la Communes ;	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total ;	nd			X	X	
		A3.2 : Mettre en place un système de gestion des sites touristiques aménagés ;	8.9.2 Taux de croissance du PIB directement tiré du Tourisme ;	nd	5%	10%	X	X	
			8.9.3 Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois ;						
			8.9.4 Taux de croissance des emplois dans les secteurs du tourisme ;						
			8.9.5 Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques ;						
		Augmenter les ressources affectées au développement du tourisme	8.9.6 Part du budget du tourisme dans le Budget général de l'Etat	0,17%	1%	2%	X	X	
7	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un	Réaliser l'Aménagement consolidé des pistes de desserte rurale; Réaliser l'entretien courant des pistes de la Commune	9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année ;		50%	70%	100%	X	X
		NA	9.1.2 Indice d'état du réseau routier ;						
		NA	9.1.3 Trafic fret ferroviaire ;						
		NA	9.1.4 Trafic passagers au départ des aéroports du Bénin ;						
		NA	9.1.5 Trafic fret aérien ;						

	accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité	NA	9.1.6 Transport marchandises au port ;						
		NA	9.1.7 Trafic passagers sur les cours et plans d'eau ;						
			9.1.8 Taux d'accidentologie lié à l'état des infrastructures routières ;	nd					
		NA	9.1.9 Temps moyen deséjour des navires au port ;						
			9.1.10 Taux d'accès à la TNT des foyers béninois ;		0%				X
			9.1.11 Taux de pénétration de la RNT ;						
			9.1.12 Taux de couverture des services internet haut débit des entreprises et des particuliers ;		2,50%				
			9.1.13 Taux de pénétration de l'internet haut débit par le fixe ;	nd					X
			9.1.14 Taux de couverture du territoire à internet très haut débit ;						X
			NA	9.1.15 Taux d'usage des services financiers en ligne par les citoyens					
8	11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis	Construire les logements sociaux	11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats	nd				X	X
		Mettre en place un système pour faciliter l'acquisition des parcelles et définir les types de logement	11.1.2 Proportion de personnes vivant dans les habitations urbaines inondées					X	X
9	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	A21 : Elaborer et mettre en œuvre le plan de contingence de la Commune ;	13.1.1 Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe ;		100%	100%	x	x	
		A2.2 : Promouvoir les cultures résilientes et les mesures GDT-ACC	13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes ;						

			13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes ;						
			13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes						
10	16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	Rendre fonctionnel le centre d'accueil des OEV	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtement corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent ;						
		Augmenter le nombre de centre de formation des enfants exclus du système formel en couvrant tous les arrondissements	16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants,	nd					
		orienter les talibés dans les centres de formations religieuses /professionnelles	16.2.3 Nombre d'enfants victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants ;	nd			X	X	
		Impliquer les leaders religieux dans les CCC	16.2.4 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans ;						
		Mettre en réseau et former les ONG intervenants dans le domaine de la protection sociale et des droits de l'Homme sur ;	16.2.5 Nombre de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire						

1.13. Monographie de la commune de KARIMAMA

1.13.1. Brève présentation de la commune

La Commune de Karimama est située dans le département de l'Alibori. Elle constitue la pointe septentrionale du Bénin. Elle est limitée au Nord par le fleuve Niger (frontière naturelle), au Sud-ouest par la Commune de Banikoara, au Sud-est par la Commune de Kandi, à l'Est par la Commune de Malanville et à l'Ouest par le Burkina-Faso. Elle couvre une superficie de 6 041 km². Sa proximité avec le Niger facilite les échanges de biens et de personnes, le brassage culturel. Quant au Burkina, le Parc W occupant la région frontalière, les échanges sont limités. Il faut aussi noter que Karimama est une des portes d'entrée au Bénin, notamment pour de la transhumance transfrontalière.

Le relief de la Commune est dans l'ensemble peu accidenté avec une extension terminale de la chaîne de l'Atacora au Sud - ouest de la zone.

Le climat est de type Sahélo - Soudanien et Soudanien, avec une pluviométrie qui gravite autour de 600 mm par an. La saison sèche est caractérisée par des températures relativement basses (entre 12 et 25°C) pendant l'harmattan et hautes (jusqu'à 50°C environ).

La Commune est parcourue par de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont le fleuve Niger et ses affluents, le Mékrou et l'Alibori.

La végétation est constituée pour l'essentiel de savanes caractéristiques des zones soudaniennes et soudano - sahélienne. On y trouve aussi des forêts galeries le long des cours d'eau, des forêts claires, des formations édaphiques (sols caillouteux, dépressions). Le complexe du parc " W " qui couvre les 5/6 de la superficie de la Commune regorge d'une faune riche non moins importante.

Le Parc réduit la zone « habitable » de la Commune à une bande d'au plus 15 km de large le long du fleuve Niger, 469 km² des 6 041 km² de superficie totale.

Elle est accessible par voie terrestre en latérite à partir de Guéné (43 km) et par voie fluviale sur le fleuve Niger à partir de Malanville. (Source : PDC III)

1.13.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		La production de maïs amélioré est passée de 8.750 tonnes en 2013-2014 à 70.828 tonnes en 2014-2015 ; Arachide de 5.122t à 5.244t pendant la même période
1.3		La cible n'est pas couverte
1.4		On note de très bonnes intentions dans le PDC 3; La mairie va faire le SDAC, va ouvrir des voies, faire l'assainissement etc.
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Superficie des terres aménageables mis en valeur est de 50%.
2.2		L'appui des partenaires techniques et financiers et de l'Etat.
2.3		La production de maïs amélioré est passée de 8.750 tonnes en 2013-2014 à 70.828 tonnes en 2014-2015 ; Arachide de 5.122t à 5.244t pendant la même période
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Taux de couverture en accouchements assistés : 39,1%
3.2		Existence d'une Politique Nationale de Développement
3.3		Appui de PTF et de l'Etat centrale
3.4		La cible n'est pas couverte
3.7		La cible n'est pas couverte

ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Taux brut d'admission au Primaire : 73,59% / Taux net de scolarisation : 9,44%
4.4		Nombre de jeunes inscrits dans les écoles techniques : 19
4.5		04 Femmes conseillères de village/quartier de ville 83 OEV ont bénéficié de kits scolaires en 2014;
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Taux Brut de Scolarisation des filles est de 45,55% / Taux d'Achevement primaire des filles est de 24,26%
5.5		04 Femmes conseillères de village/quartier de ville
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Un taux de desserte en eau potable est de 61,39%
6.2		
6.4		La cible n'est pas couverte
6.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles de ce cadre social sont soit faiblement ou moyennement couvertes. On note aussi plusieurs cas de cibles non couvertes

Cadre économique		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Projet d'électrification de Localites
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		La cible n'est pas couverte
8.3		La cible n'est pas couverte
8.5		La cible n'est pas couverte
8.9		Existence de Guichet Unique de Formalisation des Entreprises(GUFE) Existence d'une politique nationale d'emploi des jeunes
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Nombres d'infrastructures marchandes construites: 5
9.2		La cible n'est pas couverte
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		Non coordination des structures d'accompagnement des jeunes, Manque de visibilité des projets et programmes mis en œuvre
10.2		Nombre d'acteurs ayant bénéficiés des séances de renforcement des capacités: 190531
10.3		04 Femmes conseillères de village/quartier de ville
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		Taux de couverture des ménages en ouvrages de gestion des eaux usées:0,62%
11.3		La cible n'est pas couverte
11.5		Taux de perte des récoltes liés aux aléas climatiques:80%

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Un nombre important de cibles faiblement couvertes et beaucoup de cibles pas du tout couvertes

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		La cible n'est pas couverte
12.5		Proportion de ménages évacuant les ordures de manière convenable: 0%
12.7		Existence de SDAC, PHAC et de PCC
12.8		La cible n'est pas couverte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Proportion de ménages formés sur les changements climatiques:20%
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		La cible n'est pas couverte
15.2		La cible n'est pas couverte
15.3		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Forte proportion de cibles non couvertes et deux cibles faiblement couvertes. On note cependant une cible moyennement couverte.

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		Proportion de ménages vulnérables ayant bénéficié d'une assistance technique, matérielle ou financière pour faire face aux abus, violences et exploitation des plus vulnérables : 1,11%
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		Taux de satisfaction des populations des prestations:65%
16.9		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

La cible 16.6 est moyennement couverte. Les autres faiblement ou pas du tout couvertes.

1.13.3.Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.4		-91,3X% de la population est de religion musulmane où la femme qui représente 46,93% de la population a droit à la moitié de la part de l'héritage dont bénéficie son frère
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.2		Taux de malnutrition aigüe 11,9%/ Taux de malnutrition Chronique :39%, On note l'intervention de l'UNICEF et du PAM à travers le dépistage de la malnutrition aiguë, la prévention et la prise en charge de la malnutrition sous toutes ses formes, La commune dispose d'un cadre de concertation communal de la Nutrition, Santé, Alimentation et Sécurité Alimentaire
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.3		Les quatre principales endémies dominantes et courantes dans la commune de Karimama : le paludisme (49 %), les maladies diarrhéiques (16 %)
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.4		on note un faible taux de de réussite au BEPC, qui est diplôme souvent requis pour accéder à ce type de formation et le Manque d'accompagnement structurel dans la commune

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

L'amélioration de du cadre social dans la commune de Karimama dépend essentiellement de l'urgence d'intervenir urgemment sur les cibles 1.4 et 3.3. Pour le reste des cibles de du cadre social, un plan d'action prioritaire devra être élaboré afin d'améliorer considérablement la qualité de vie des populations en ce qui concerne l'accès aux services de bases, à la nourriture, à l'émancipation des femmes de des enfants et des personnes handicapées, sans occultés les plus pauvres et les personnes âgées.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Avec un taux de couverture en énergie électrique de 3,9%, les populations de la commune de Karimama n'ont pas encore accès à l'énergie électrique de la SBEE

ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		Le commun fait frontière avec le Niger par le fleuve sur environ 80km. Cette position fait d'elle la porte d'entrée du désert et l'expose aux inondations dues au débordement du fleuve.
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La commune de Karimama souffre d'une situation économique très peu reluisante. En effet, en plus de la difficulté d'accès à l'énergie électrique conventionnelle dans la commune, celle-ci peine à promouvoir la croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous en l'occurrence pour les jeunes, les femmes et les personnes handicapées vivant dans la commune. Cela se traduit essentiellement, par la non-coordination des structures d'accompagnement des jeunes, le manque de visibilité des projets et programmes mis en œuvre, le manque d'accompagnement structurel dans la commune, etc... De plus la commune est très vulnérables aux risques de catastrophes liées au changements climatiques. Toutes ces difficultés montrent la pertinence d'intervenir urgemment pour l'amélioration de la cible 7.1 pour le bien être des populations de la commune de Karimama. Néanmoins, il faudrait prendre au sérieux les cibles 9.1 et 11.1et y mener des actions prioritairement par rapport aux autres cibles.


Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		La commune de Karimama est située dans la zone agro-écologique I caractérisée de la zone la plus vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques.
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.2		forêts galeries menacées de disparition, Destruction des forêts, Amplification des feux de végétation, Réduction du couvert végétal de la commune

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Une cible à intervention urgente et une seule prioritaire

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)

ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.9		On note principalement en ce qui concerne l'état civil l'insuffisance d'archives, de locaux, de personnel qualifié, de registres côtés dans les arrondissements

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Une cible à intervention urgente dont la cible 16.9.

1.13.4. Les actions des cibles prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Com-mune	Etat	
1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	Renforcement de l'accès équitable des populations notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base de qualité	Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base		75%	90%	X	X	
	Amélioration de l'accès des personnes vulnérables à une terre sécurisée à des fins d'exploitation économique	Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre			50%	80%	X	X
2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Information et formation des leaders communautaires, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les gardiennes d'enfants de moins de 5ans sur la promotion de la nutrition	Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	15,10%(taux de malnutrition aigüe global)	08%		X	X	
	Information et communication des populations sur les causes et conséquences de la malnutrition, l'alimentation et la nutrition	Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants	40,20%(taux de malnutrition chronique global)	28%		X	X	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Com-mune	Etat	
		de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),						
	Dotation des CNA et CNT d'intrants pour le dépistage et la prise en charge des enfants souffrants de la malnutrition	Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,	32,90%(insuffisance pondérale global)	17%			X	X
3.3 : D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.	Organisation des campagnes de dépistage du VIH/SIDA dans toute la commune	Nombre de nouveaux cas positifs dépistés pour 1000 personnes						
	Prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant	Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant						
	Prévention de l'hépatite B	Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants						
	Prévention du paludisme	Incidence du paludisme pour 1 000 habitants						
4.4 : D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	Dynamisation du secteur de l'artisanat, de l'hôtellerie et du tourisme	Proportion d'apprenants ayant reçu une formation en TIC						
	Promotion de l'emploi des jeunes dans les secteurs vitaux pourvoyeurs de devises	Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle						
	Amélioration de l'accès aux	Proportion d'étudiants en formation technique et professionnelle						

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Com-mune	Etat	
7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.	Promotion des énergies renouvelables	Proportion de la population ayant accès à l'électricité						
	Raccordement des localités traversées par l'interconnexion nord Bénin Nord Togo	Taux d'électrification						
9.2 : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	Développement de l'agro business dans la commune	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total						
	Appui au développement des PME/PMI	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total						
	Amélioration de l'accès aux marchés d'écoulement des produits	Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière par habitant						
11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis								
13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.	Amélioration de la productivité et de la résilience des secteurs agricole, animale et halieutique	Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe						
	Appui au développement des infrastructures marchandes résilientes	Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes						

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
			2015	2020-25	2025-30	Com-mune	Etat	
15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.								
16.9 : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances								

1.14. Monographie de la commune de MALANVILLE

1.14.1. Brève présentation de la commune

La Commune de Malanville est située à l'extrême Nord de la République du Bénin. Elle appartient au département de l'Alibori.

Appelé avant 1949 « Tassi » qui signifie en langue Zerma et Dendi « sable », la ville de Malanville dérive de « Malan », nom d'un gouverneur de l'ancienne colonie de Dahomey (la ville de Malan).

La Commune de Malanville est la principale porte d'entrée au Bénin par le Niger. Elle est limitée:

- ✓ au Nord, par la République du Niger,
- ✓ au Sud, par les Communes de Kandi et de Ségbana,
- ✓ à l'Ouest, par la Commune de Karimama,
- ✓ à l'Est, par la République Fédérale du Nigéria.

Elle couvre une superficie de 3 016 km² dont 8 000 ha de terres cultivables.

Son altitude moyenne est de 200 m au-dessus du niveau de la mer dont elle est à plus de 700 km à vol d'oiseau.

Le climat de la Commune de Malanville est de type Soudano Sahélien marqué par une saison sèche de Novembre à Avril.

La Commune de Malanville se trouve dans la vallée du Niger qui va de Guéné jusqu'au lit mineur du fleuve. Son relief se compose d'un ensemble de plaines et de vallées enchâssées entre le fleuve Niger et quelques plateaux et collines de grès ferrugineux. La ville est bâtie sur un site sablonneux et inondable par endroit en période des crues.

Malanville dispose de nappes phréatiques de profondeurs variables.

La Commune dispose d'une importante superficie de bas-fonds, d'un important réseau hydraulique (fleuve Niger, Sota), du Parc W et d'autres aires protégées. Elle se trouve donc dans un espace géographique doté d'atouts pour l'édification d'une régionalisation économique cohérente et viable.

La Commune est traversée par la RNIE 2, voie reliant notamment le port autonome de Cotonou à Niamey et la voie bitumée Bodjécali –Illoua –Frontière Nigéria.

La Commune de Malanville se compose de 05 arrondissements, 50 villages et 08 quartiers de ville. Les arrondissements de Garou et de Madécali sont situés à l'Est du centre-ville, les arrondissements de Guéné et de Toumboutou, à l'Ouest (Source : PDC III).

1.14.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		La production de riz passe de 56.250t en 2012 à 74.536t en 2016
1.3		La cible n'est pas couverte
1.4		Perméabilité des frontières, insuffisance d'éclairage public, insuffisance d'énergie électrique et d'eau potable, insuffisance de Banque et d'institutions financières
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		La production agricole est diversifiée et repose sur 5 filières : riz, maïs, coton, maraîchage, viande et poisson ; Deux type de cultures : pluviale et de contre-saison ; La production de riz prend une avance considérable sur les autres cultures
2.2		La malnutrition impacte négativement le développement de la commune en réduisant sa productivité et la croissance économique.

2.3		La croissance est perceptible sur toutes les spéculations agricoles de 2012 à 2016
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		La mortalité maternelle est 397 pour cent mille naissances vivantes
3.2		La mortalité infanto-juvénile est 125 pour mille du fait de la malnutrition, des maladies diarrhéiques, du paludisme et des infections respiratoires chroniques
3.3		Le dépistage des enfants nés de mères séropositives au VIH se heurte à de nombreux obstacles dont entre autres la perte de vue des mères.
3.4		Manque de médecins spécialisés en pédiatrie, chirurgie et de spécialiste de radiologie. Il manque le service cardiologie à l'hôpital de zone
3.7		Les femmes enceintes séropositives sont référées des centres PTME périphériques vers l'hôpital de zone pour être prises en charge
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Conséquences, taux d'admission au BEPC très faible et encore plus faible chez les filles.
4.4		Le taux d'alphabétisation est 15,8% dont 0,48% pour les femmes, trop faible par rapport à la norme nationale qui est 43,1% et la moyenne du département de l'Alibori qui est 17,5%
4.5		Les populations perçoivent l'école dite moderne comme une entrave à la promotion de l'éducation coranique.
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		A cause de nombreux facteurs socio-culturels, la scolarisation des filles n'est pas systématique. En témoigne le TBS (filles) qui est de 35,2% contre 41,2 pour les garçons.
5.5		Une seule femme parmi les 25 conseillers de la commune. Dans le secteur économique, les femmes ont la position d'acheteurs et pas celui de vendeuses et n'ont pas le contrôle total de leur revenu
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		De très nombreuses difficultés sont à noter : 46 FPM en panne sur 154 disponibles ; 1 AEV en panne sur 3 etc. Le taux élevé des pannes est dû à la réalisation des ouvrages dans des zones défavorables, au manque d'entretien, à la qualité des prestations et à la non disponibilité des pièces de rechange ;
6.2		Une seule ONG (DCAM) opère dans la collecte des déchets solides ménagers. Son action est très loin de couvrir les besoins
6.4		La cible n'est pas couverte
6.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au plan social, on note une forte dominance des cibles faiblement prises en compte. Les cibles 1.2, 2.1 et 2.3 sont cependant assez bien prises compte

Cadre économique		
Cibles	NP	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Faible extension du réseau électrique et les coupures fréquentes constituent de véritables handicaps pour le développement de la commune
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		La cible n'est pas couverte

8.3		Le secteur de l'artisanat reste très embryonnaire malgré les nombreux appuis de divers partenaires. Les difficultés sont entre autres : insuffisance voire absence d'énergie électrique; mauvais fonctionnement des organisations des artisans; sous-équipement
8.5		La cible n'est pas couverte
8.9		Pas d'actions en faveur du tourisme malgré l'existence d'un répertoire des sites touristiques, l'existence d'un point focal et des guides touristiques.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		La cible n'est pas couverte
9.2		La cible n'est pas couverte
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La cible n'est pas couverte
10.2		Appuis de nombreux partenaires; organisation régulière des examens de CQM
10.3		La cible n'est pas couverte
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		La cible n'est pas couverte
11.3		La cible n'est pas couverte
11.5		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Null	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

On note une prédominance des cibles non couvertes. La cible 10.2 est bien prise en compte tandis que les cibles 7.1, 8.3 et 8.9 le sont faiblement.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		La cible n'est pas couverte
12.5		Une seule ONG (DCAM) opère dans la collecte des déchets solides ménagers. Son action est très loin de couvrir les besoins
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		La cible n'est pas couverte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Aucune information sur l'ampleur des dégâts que causent chaque année les divers cas de catastrophes
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		La cible n'est pas couverte
15.2		La cible n'est pas couverte
15.3		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Au plan environnemental, forte proportion des cibles non couvertes. Les cibles 12.5 et 13.1 sont faiblement couvertes

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas couverte
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles de l'ODD 16 ne sont pas couvertes.

1.14.3.Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.4		Inexistence d'équipements pour les sapeurs-pompiers, perméabilité des frontières, insuffisance d'éclairage public, insuffisance d'énergie électrique et d'eau potable, insuffisance de Banque et d'institutions financières
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.2		Une enquête basée sur la méthode SMART a révélé la prévalence de la malnutrition chronique de 38,3% en 2016; Les conséquences sont la fréquence des maladies, la réduction des chances de survie chez les enfants, affecte le développement intellectuel des jeunes. La malnutrition impacte négativement le développement de la commune en réduisant sa productivité et la croissance économique.
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Situation sanitaire très préoccupante avec la prédominance des maladies endémiques: paludisme, méningite, VIH/SIDA, tuberculose, choléra etc.
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		

4.1		Les actions menées sont entre autres la sensibilisation, le développement des mesures d'accompagnement telles que les cantines scolaires; L'appui à la promotion des AGR au profit des femmes etc
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		En 2016, le taux de couverture en eau potable de la commune est estimé à 49%. De très nombreuses difficultés sont à noter: 46 FPM en panne sur 154 disponibles

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Au plan social on note la dominance des cibles qui nécessitent une intervention prioritaire.

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Faible extension du réseau électrique et les coupures fréquentes constituent de véritables handicaps pour le développement de la commune
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Dominance des cibles qui appellent une intervention prioritaire

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.5		La gestion des déchets solide ménagers pose problème. Une seule ONG s'occupe de la collecte; 7 formations sanitaires sur 12 disposent d'incinérateur pour les déchets bio médicaux; la gestion des excréta est un casse-tête. Le taux de couverture en latrine est 19,66%. La défécation dans la nature est très fréquente.
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Les récurrentes catastrophes naturelles (inondations récurrentes, menaces de sécheresse) auxquelles ne sont pas souvent préparées les populations aggravent leur vulnérabilité sur les plans sanitaire, alimentaire et nutritionnel. Ces nombreux facteurs de risque contribuent à accroître les charges engendrées par les maladies dans la population, en particulier chez les plus vulnérables (femmes et enfants de moins de cinq ans).

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Dominance des cibles à intervention prioritaire

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.9		La sensibilisation, animation et équipement des centres secondaires d'Etat civil, mise en plac des outils modernes d'enregistrement des naissances, la formation des acteurs (agents communaux et élus)

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Seule la cible 16.9 nécessite une intervention prioritaire.

1.14.4. Les actions des cibles prioritaires

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance	1-Construire 60 salles de classes dans les EPP	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	1 nombre de salles de classes construits	1-292 salles de classes	1-322 salles construites	1-352 salles de classes	X	X	
	2-Construire 10 dispensaires isolés publics	1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre	2-nombre de dispensaires isolés	12Dispensaires					
	3-Réaliser 30 EPE	1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)	3-nombre de points d'eau réalisés	416 EPE	17Dispensaires	446 EPE	X	X	
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes	-Sensibiliser des hommes et des femmes sur la	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice		38,3%	33%	29%	X	X	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	malnutrition (allaitement maternel exclusif)	taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans, 2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	Nombre de personnes sensibilisées						
	Recenser les enfants malnutris à travers un dépistage		Nombre d'enfants malnutris recensés						
	Prendre en charge gratuitement des malnutris aigues sévères et aigues		Nombre d'enfants malnutris						
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70	Améliorer les consultations prénatales au niveau des femmes enceintes								

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
pour 100 000 naissances vivantes	Promouvoir les accouchements assistés	3.1.1 Taux de mortalité maternelle	Proportion de femmes ayant les consultations prénatales	72,3%	90%	95%			
		3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Proportion de femmes assistées lors des accouchements	43%	60%	80%			
		3.1.3 Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)							
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les	Organiser des séances de sensibilisations, des émissions radiophoniques et dynamiser les Associations des APE en créant un cadre de dialogue avec les parents	4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture 4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui	Nombre de séances et d'émissions radiophoniques organisées	38,2%	50%	75%	X	X	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
dotant d'acquis véritablement utiles	Recenser et Primer les meilleurs écoliers, élèves et enseignants Créer des mesures incitatives pour la motivation des enseignants afin d'obtenir de meilleurs résultats scolaires	maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique 4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture 4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques 4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français	Nombre d'écoliers, élèves et enseignants primés Nombre de mesures incitatives créées						

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier 4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire 4.1.8 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire 4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire 4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire 4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire cycle du secondaire qui obtient la moyenne en mathématiques,							
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau	Etendre le réseau SONEB dans toute la Ville de Malanville	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation	Nombre d'abonnés SONEB dans la ville de Malanville	776	1500	3000	X	X	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
potable, à un coût abordable	Réaliser des points d'eau au niveau des arrondissements ruraux	<p>en eau potable gérés en toute sécurité</p> <p>6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain</p> <p>6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural</p>	Nombre de points d'eau réalisés au niveau des arrondissements	49,2%	60%	80%			
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	<p>Etendre le réseau d'électrification dans la commune</p> <p>Acquérir des panneaux solaires photovoltaïques avec possibilité de branchement des ménages</p>	<p>7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité</p> <p>7.1.2 Taux d'électrification</p> <p>7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson</p> <p>7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage</p>	<p>Nombre de mL d'extension</p> <p>Nombre de panneaux solaires</p>	100	30 000 250	50000 500	X	X	
8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les	Formation des jeunes en entrepreneuriat local	8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	<p>Nombre de jeunes formés</p> <p>Nombre d'initiatives financées</p>		500	1000	X	X	

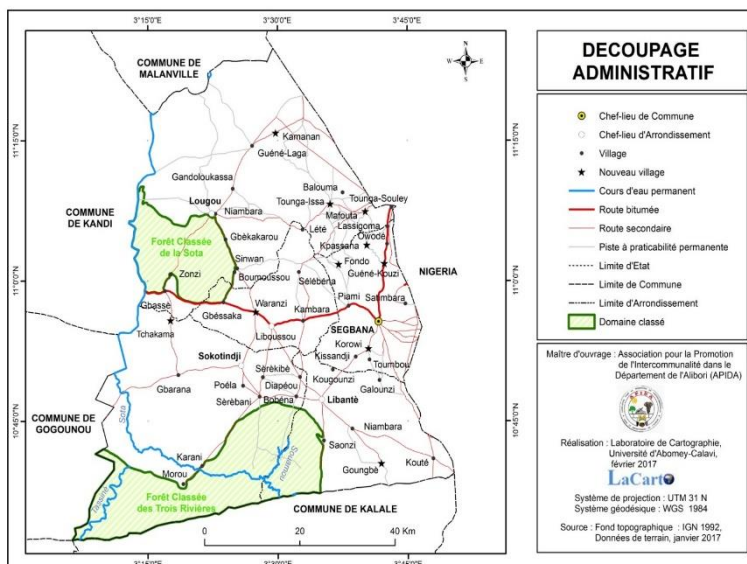
Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micros entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers	Appui à l'obtention de financement des initiatives Sensibiliser et renforcer les capacités des entrepreneurs/acteurs économiques informels en vue de leur formalisation Créer des mesures incitatives pour les entrepreneurs / acteurs économiques formalisés	8.3.2 Pourcentage des jeunes de 15 à 29 ans occupés par un travail régulier	Nombre d'entrepreneurs sensibilisés et renforcés Nombre de mesures incitatives créées		500	1000			
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	Organiser la collecte et le traitement des ordures Promouvoir le recyclage et la réutilisation des déchets plastiques et organiques	12.5.1 Taux de recyclage national	Nombre de Tonnes d'ordures collectées et traitées Nombre de Tonnes de déchets recyclés et réutilisés	2,21T/j 0	4T/j 1T/j	6T/j 2T/j	X	X	

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	Acquérir les semences à cycle court et engrais organiques	13.1.1 Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe	Nombre de semences à cycle court acquis	00	40 T	100T	X	X	
	Réaliser des forêts communales	13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	Nombre de forêts communales créées		02	05	X	X	
	Renforcer les capacités des producteurs	13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	Nombre de producteurs renforcés		3000	5000	X	X	
		13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes							
16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	Etendre la numérisation des actes d'état civil aux arrondissements	16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil	Nombre d'actes numérisés	104 154	200000	250000	X	X	
	Dynamiser les centres secondaires d'état civil	16.9.2 Proportion de postes	Nombre de centres secondaires dynamisés	28	40	50			

Cibles prioritaires	Actions prioritaires	Indicateurs domestiqués nationaux	Indicateurs domestiqués locaux	Valeur de référence	Valeurs ciblées intermédiaires à atteindre		Responsabilités		Observations
				2015	2020-25	2025-30	Commune	Etat	
		diplomatique et consulaires pourvus en registre d'état civil <hr/> 16.9.3: Taux d'accroissement des enregistrements de naissance dans les consulats et services consulaires des ambassades du Bénin							

1.15. Monographie de la commune de SEGBANA

1.15.1. Brève présentation de la commune



Elle est située dans la partie septentrionale de la République du Bénin dans le département de l'Alibori. Située entre 10°32' et 11°23' de latitude Nord d'une part et 3°08' et 3°50' de longitude Est d'autre part, elle est limitée :

Au Nord par la Commune de Malanville

Au Sud par la Commune de Kalalé

A l'Est par la République Fédérale du Nigéria

A l'Ouest par les Communes de

Kandi et de Gogounou.

Cette **proximité avec le Nigéria** favorise les échanges commerciaux entre la Commune et les villages frontaliers du Nigéria lesquels échanges permettent à l'administration de prélever des taxes. Elle facilite aussi la contrebande surtout des produits pétroliers qui permettent notamment de garantir un revenu aux jeunes.

Elle est accessible par la route inter Etat Kandi-Ségbanadu côté de l'Alibori et par la route Parakou-Ségbana via Nikki, Kalalé du côté du Borgou.

Avec une altitude moyenne de 250 m, le relief de Ségbana est celui d'un plateau de grés, d'argile, de crétaqué, le tout s'inclinant légèrement vers la plaine alluviale du fleuve Niger.

La Commune de Ségbana a un climat de type Nord-Soudanien, caractérisé par une pluviométrie qui varie entre 800 et 1200 mm/an, favorable à la production agricole ; c'est pourquoi l'agriculture et l'élevage occupe plus de 80% de la population active de cette Commune.

Le fleuve Sota qui est la frontière naturelle entre la Commune de Kandi et celle de Ségbana reçoit des affluents provenant du territoire de la Commune. Cette hydrographie, complétée par de nombreux plans d'eau, est très favorable au développement de la pêche et des cultures maraîchères.

La Commune se compose de cinq (05) arrondissements, 40 villages dont deux quartiers de ville. (Source : PDC III)

1.15.2. Niveau de couverture de la cible par le plan de développement communal

Cadre Social		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		

1.2		La restauration de la fertilité des sols et l'accélération de la modernisation de l'agriculture ; L'amélioration de la productivité des agriculteurs à travers le renforcement de leurs capacités techniques et organisationnelles ; La mise en place d'un cadre communal pour l'octroi des crédits adaptés aux acteurs etc.
1.3		La cible n'est pas couverte
1.4		On note de très bonnes intentions dans le PDC 3; La mairie va faire le SDAC, va ouvrir des voies, faire l'assainissement etc.
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		L'agriculture est la principale occupation de la population (80%) ; elle procure plus de 85% des revenus des ménages ; Organisation des producteurs en U/com pour chaque filière (U/com maïs, U/com soja, U/com CVPC etc.) ; Regroupement de l'ensemble des Op sous une faïtière unique UCP (Union Communale des Producteurs)
2.2		Prévalence de l'insécurité alimentaire : 21,30%
2.3		L'amélioration de la productivité des agriculteurs à travers le renforcement de leurs capacités techniques et organisationnelles ; La mise en place d'un cadre communal pour l'octroi des crédits adaptés aux acteurs; L'amélioration des voies et pistes de desserte rurales pour faciliter l'écoulement des produits agricoles ;
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Mortalité maternelle en baisse, amélioration des consultations pré et postnatales
3.2		Mortalité néo-natale 10,2/000
3.3		Existence dans chaque formation sanitaire régulière d'un dépôt de pharmacie disposant des produits de première nécessité ; Renforcement du système de santé en personnel qualifié ; L'octroi de bourses d'études aux étudiants dans des domaines spécifiques où le besoin se fait sentir pour combler le déficit en ressources humaines qualifiées et de qualité pour améliorer les performances en matière de santé etc.
3.4		L'amélioration des conditions de vie des agents de santé en vue de les maintenir et de les fidéliser dans les zones enclavées et déshéritées; Réhabilitation des infrastructures de santé (les locaux, les matelas, les lits,) ; Gérer et dynamiser les relais communautaires futurs grands acteurs de la santé dans la commune ; Œuvrer à la formalisation des centres non formels
3.7		Les aspects liés à la planification familiale et à la procréation des adolescentes ne sont pris en considération dans le PDC
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Le renforcement du système éducatif en personnel enseignants qualifiés ; La réhabilitation de certaines écoles dont les infrastructures sont dans un état dégradé; L'offre d'un cadre de travail plus adéquat et plus attractif aux élèves et aux enseignants des zones rurales et des zones frontalières surtout; La promotion de la scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école en l'occurrence les filles ; L'amélioration des conditions de vie des enseignants en vue de les maintenir et de les fidéliser dans les zones enclavées et déshéritées;
4.4		L'instauration d'une cérémonie annuelle communale pour primer les meilleurs élèves et enseignants dans nos différentes écoles ; L'octroi de bourses d'études aux étudiants dans des domaines spécifiques où le besoin se fait sentir pour combler le déficit en ressources humaines qualifiées et de qualité pour améliorer les performances économiques de la commune.
4.5		Les personnes en situation vulnérables sont les orphelins, et les personnes portant un handicap quelconque qui est la cause de leur incapacité à s'insérer facilement dans la société; Il n'existe aucune structure d'accueil pour ces personnes; le CPS dispose ne dispose même pas de données statistiques sur eux, il est difficile d'estimer leur nombre
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Les couches les plus vulnérables sont les femmes victimes de violences ou abandonnées, les filles victimes de mariage précoce, les personnes handicapées etc. La protection sociale est très insuffisante voire inexistante au regard de l'ampleur des besoins.
5.5		Les pratiques de certaines cultures avilissantes telles que les mutilations génitales féminines (actuellement à taux réduits et se pratiquent de façon clandestine dans les localités très

		éloignées des grands centres), les mariages forcés (surtout chez les Peulhs) et les violences faites contre les femmes arrièrent la femme et la plonge dans une situation de pauvreté prononcée et de résignation totale malgré son calendrier journalier assez chargé d'occupations. En effet, ce sont ces différentes raisons qui justifient leur absence au sein des instances locales de prise de décision (Zéro femmes sur les quinze élus de la commune).
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Mise en place par le Ministère en charge de l'eau du FADEC Affecté pour réaliser des études de faisabilité des AEV dans certaines localités ; Mise en place par l'administration de la commune d'un système d'entretien des forages à travers des contrats de prestation avec les artisans réparateurs
6.2		Seulement 440 ménages sur plus de 10000 disposent de latrine; Aucun système de collecte et de gestion des ordures ménagères; présence de dépotoirs sauvages
6.4		Aucune action prévue pour la cible
6.5		Aucune action prévue pour la cible

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

La majorité des cibles sociales sont bien couvertes par la Commune. Plusieurs sont aussi faiblement couvertes.

Cadre économique		
Cibles	NP	Niveau de performance
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Présence des bureaux de la SBEE ; installation des poteaux électriques en cours dans d'autres localités en vue de l'extension du réseau de la SBEE ; Installation prochaine de réseau de distribution de l'énergie solaire.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		La cible n'est pas couverte
8.3		Amélioration de la productivité des espèces animales ; promotion des AGR ; promotion de l'écotourisme ; Amélioration de la circulation des biens et services et des échanges etc.
8.5		La cible n'est pas couverte
8.9		Orientation des jeunes sur les opportunités d'emploi ; A cet effet, l'Etat va repenser sa politique fiscale, la rendre plus attractive à l'investissement en faisant des exonérations aux chefs d'entreprises et des promoteurs dans les secteurs du tourisme, de l'écotourisme, de l'artisanat et de l'agrobusiness en vue d'accroître la chance d'emplois des jeunes dans la commune de Ségbana.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		La cible n'est pas couverte
9.2		La cible n'est pas couverte
9.5		La cible n'est pas couverte
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		La cible n'est pas couverte
10.2		La cible n'est pas couverte
10.3		La cible n'est pas couverte
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		

11.1		Pas d'information sur la cible
11.3		Pas d'information sur la cible
11.5		Les patrouilles diurnes et nocturnes et surtout la mise sur pied d'un dispositif sécuritaire efficace associant les brigadiers civils apparaissent comme des mesures dissuasives que la commune doit renforcer.

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

La majorité des cibles au plan économique sont bien couvertes. Beaucoup de cibles ne sont pas couvertes.

Cadre environnemental		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Des réserves forestières importantes existent dans la commune et sont constituées par des espèces végétales dont les principales sont : le Karité, le Néré, le Baobab, etc. qui favorise la biodiversité.
12.5		Pas d'information sur la cible
12.7		La cible n'est pas couverte
12.8		La cible n'est pas couverte
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Techniques d'entretien et de reboisement des bassins versants et bas-fonds pour une gestion durable des ressources en eau (retenues d'eau et cours d'eau) ; Renforcement des capacités des communautés locales pour une meilleure gestion des retenues d'eau
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		La cible n'est pas couverte
14.5		La cible n'est pas couverte
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Des réserves forestières importantes existent dans la commune et sont constituées par des espèces végétales dont les principales sont : le Karité, le Néré, le Baobab, etc. qui favorise la biodiversité
15.2		Promotion de pépinières villageoises autour des points d'eau ; Promotion des foyers améliorés pour réduire la pression sur le bois de chauffe ; Promotion des énergies renouvelables (biogaz, solaire) ; Promotion des techniques adaptées pour la construction des infrastructures résilientes ;
15.3		Promotion de l'irrigation à partir des retenues d'eau et mise au point des techniques culturales appropriées (Assolement, rotation des cultures etc.) ; Vulgarisation des variétés améliorées à cycle court et résistantes à la sécheresse ; Actualisation des calendriers culturaux adaptés ; Construction et réhabilitation des digues et diguettes, au niveau des retenues d'eau ; Construction des digues et diguettes pour une meilleure gestion des inondations ;

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
----------------------	-------	--------	---------	-------------	------------

Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu
---------	-----------	------	-------	------	------

la majorité des cibles sont au niveau de l'environnement sont bien couvertes. En dehors de la 12.5 qui est faiblement couverte, il y a en a qui ne sont pas du tout couvertes

Cadre institutionnel		
Cibles	NC	Niveau de performance
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La cible n'est pas couverte
16.3		La cible n'est pas couverte
16.5		La cible n'est pas couverte
16.6		La cible n'est pas couverte
16.9		La cible n'est pas couverte

Légende :

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	Rouge vif	Rose	Jaune	Vert	Bleu

Les cibles de l'ODD 16 ne sont pas couvertes

1.15.3.Synthèse des cibles prioritaires de la commune

Cadre Social		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		
1.2		Organisation des producteurs en U/com pour chaque filière (U/com maïs, U/com soja, U/com CVPC etc.) ; Regroupement de l'ensemble des Op sous une faîtière unique UCP (Union Communale des Producteurs) ; La production de maïs amélioré est passée de 8.750 tonnes en 2013-2014 à 70.828 tonnes en 2014-2015 etc.
1.3		La protection sociale dans la commune de Ségbana reste encore insuffisante en raison des moyens matériels, financiers et humains du Centre de Promotion Sociale, qui malgré sa volonté peine à assurer convenablement la protection de la population, surtout les plus vulnérables. Il urge de renforcer les moyens d'action du Centre de Promotion Sociale afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle de protection sociale. Nombre total de cas d'abus ou de traite actifs : 73 / Nombre de cas résolus : 39
1.4		On note de très bonnes intentions dans le PDC 3; La mairie va faire le SDAC, va ouvrir des voies, faire l'assainissement etc.
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		
2.1		Les activités de l'homme : feux de brousse, utilisation abusive des pesticides etc. ont des répercussions négatives sur la fertilité des sols ; Mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ; insuffisance ou absence de crédit de campagne ; absence d'infrastructures de stockage/conservation.
2.2		Prévalence de l'insécurité alimentaire : 21,30%
2.3		La mise en place d'un cadre communal pour l'octroi des crédits adaptés aux acteurs; L'amélioration des voies et pistes de desserte rurales pour faciliter l'écoulement des produits agricoles ; La construction des marchés locaux modernes dans chaque arrondissement pour

		accroître les échanges commerciaux; La réduction des pertes post récoltes; La mécanisation progressive de l'agriculture;
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges		
3.1		Accouchement assisté 58,4%, Mortalité maternelle 00/00 (2015)
3.2		Mortalité néo-natale 10,2/000
3.3		Existence dans chaque formation sanitaire régulière d'un dépôt de pharmacie disposant des produits de première nécessité ; Renforcement du système de santé en personnel qualifié
3.4		Gérer et dynamiser les relais communautaires futurs grands acteurs de la santé dans la commune ; Œuvrer à la formalisation des centres non formels
3.7		
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie		
4.1		Faible taux de scolarisation 51,20% ; 48,74% des enfants scolarisés sont des garçons et 54,5% sont des filles ; Insuffisance de personnel enseignant qualifié ; Insuffisance de salles de classe en matériaux définitifs et en mobiliers,
4.4		L'amélioration des conditions de vie des enseignants en vue de les maintenir et de les fidéliser dans les zones enclavées et déshéritées; L'institution du tutorat pour le suivi et le maintien des élèves filles à l'école;
4.5		Les personnes en situation vulnérables sont les orphelins, et les personnes portant un handicap quelconque qui est la cause de leur incapacité à s'insérer facilement dans la société; Il n'existe aucune structure d'accueil pour ces personnes; les CPS ne disposent même pas de données statistiques sur eux, il est difficile d'estimer leur nombre
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		
5.1		Les couches les plus vulnérables sont les femmes victimes de violences ou abandonnées, les filles victimes de mariage précoce, les personnes handicapées etc. La protection sociale est très insuffisante voire inexistante au regard de l'ampleur des besoins
5.5		La pratique de certaines cultures avilissantes telles que les mutilations génitales féminines, les mariages forcés et les violences faites contre les femmes arrièrent la femme et la plonge dans une situation de pauvreté prononcée et de résignation totale malgré son calendrier journalier assez chargé d'occupations. En effet, ce sont ces différentes raisons qui justifient leur absence au sein des instances locales de prise de décision (Zéro femmes sur les quinze élus de la commune).
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau		
6.1		Mise en place par l'administration de la commune d'un système d'entretien des forages à travers des contrats de prestation avec les artisans réparateurs
6.2		Incivisme des populations qui remplissent les caniveaux avec des ordures ménagères; Seulement 440 ménages sur plus de 10000 disposent de latrine; Aucun système de collecte et de gestion des ordures ménagères; présence de dépotoirs sauvages
6.4		Les mares et les marigots existent mais aucune action envisagée
6.5		Les mares et les marigots existent mais aucune action envisagée

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

On note ici beaucoup de cibles qui nécessitent des interventions prioritaires. Un nombre équivalent de cibles nécessitent des interventions à moyen terme

Cadre économique		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)

ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
7.1		Présence des bureaux de la SBEE ; installation des poteaux électriques en cours dans d'autres localités en vue de l'extension du réseau de la SBEE ; Installation prochaine de réseau de distribution de l'énergie solaire.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		
8.2		
8.3		Amélioration de la productivité des espèces animales ; promotion des AGR ; promotion de l'écotourisme ; Amélioration de la circulation des biens et services et des échanges commerciaux
8.5		
8.9		Le manque d'initiatives des jeunes pour l'auto-emploi et le défaut d'esprit d'entreprise renforcent l'augmentation du taux de chômage observé dans la commune
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation		
9.1		
9.2		
9.5		
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein		
10.1		
10.2		
10.3		
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables		
11.1		
11.3		
11.5		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Seulement deux cibles attendent des interventions à moyen terme. Les autres sont soit pas du tout couvertes ou ne nécessitent pas d'intervention

Cadre environnemental		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables		
12.2		Des réserves forestières importantes existent dans la commune et sont constituées par des espèces végétales dont les principales sont : le Karité, le Néré, le Baobab, etc. qui favorise la biodiversité.
12.5		
12.7		
12.8		
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
13.1		Promotion de l'irrigation à partir des retenues d'eau et mise au point des techniques culturales appropriées (Assolement, rotation des cultures etc.) ; Vulgarisation des variétés améliorées à cycle court et résistantes à la sécheresse ; Actualisation des calendriers culturaux adaptés

ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
14.2		
14.5		
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité		
15.1		Des réserves forestières importantes existent dans la commune et sont constituées par des espèces végétales dont les principales sont : le Karité, le Néré, le Baobab, etc. qui favorise la biodiversité.
15.2		Déforestation, réduction des feux de végétation
15.3		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Trois cibles appellent des interventions à moyen terme. Les autres soit ne sont pas couvertes ou ne nécessitent pas d'intervention

Cadre institutionnel		
Cibles	NP	Justification (basée sur l'importance et la performance)
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes		
16.2		La traite des enfants est une pratique courante qui touche une frange importante des enfants surtout à cause de la proximité avec le Nigéria ; C'est un phénomène qui prend de l'ampleur dans la commune et qui affecte beaucoup
16.3		
16.5		
16.6		
16.9		

Légende :

Niveau de priorisation de la cible	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

La cible 16.2 fait appelle à une intervention urgente.

1.15.4. Les actions des cibles prioritaires

1.16. Annexes

1.16.1 Comité de conduite du processus de spatialisation des cibles prioritaires des odd

SUPERVISION
Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement
Abdoulaye BIO TCHANE
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
Programme des Nations Unies pour le Développement Fonds des Nations Unies pour l'Enfance Fonds des Nations Unies pour la Population Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal PDDC/GIZ
COORDINATION TECHNIQUE
Magloire A. AGUESSY, Directeur Général de la Coordination et du Suivi des ODD Alastaire Sèna ALINSATO, Directeur Général du Suivi des Investissements Publics Naïmatou BIO DJARA KOUTOUMA, Directrice Générale Adjointe de la Coordination et du Suivi des ODD
CONSEILLER A LA REDACTION
Janvier ALOFA, Economiste National du PNUD André-Félix SOSSOU, Coordonnateur du Projet PASD-Phase 2 Rim NOUR, Chef Section Politiques Sociales, UNICEF Mathieu KOUKPO, Spécialiste Politiques Sociales, UNICEF Philippe TOBOSSI, Expert, UNFPA Nestor AHOUANGAN, Coordonnateur Champ d'Action Agenda 2030, PDDC /GIZ Diane GNANGUENON BOKO, Conseillère Technique, PDDC/GIZ Grégoire ASSOUGNI, Conseiller Technique, PDDC/GIZ
EQUIPE DE CONSULTANTS
Dr David SOHINTO, chef de mission Lavenir BOKO, consultant associé, Ariel Hardy HOUSSOU, personnel d'appui Avec la collaboration de : Joachim N. SAIZONOU, Perrian MONTCHO,

Olive FANDOHAN, Marc OBAGOU,
Kabirou ODJO

EQUIPE DE REDACTION ET DE RELECTURE

Chef d'équipe :

Toussaint TODEGNON, Directeur de la Coordination des Politiques ODD, par
intérim

Membres :

Erick Damase DAGBENONBAKIN, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des ODD
Dorinali BONI YALLA, Chef du Service de l'Intégration des ODD

Léchidia de SOUZA, Chef du Service de Contrôle et de l'Evaluation des Politiques
des ODD

Carel Brian MOUSSE, Chef du Service de la Statistique et du Suivi des ODD

TOKO BOUGOUROU Moussa, Chef Division Veille Stratégique sur les ODD

AIHONNOU Coovi, Chef Division Sociale à la DGCS-ODD

DANSOU Sègla Maurille, Chef Division à la DGCS-ODD

PERSONNES RESSOURCES

Directeur de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
Directeur Général des Collectivités Locales

Rapporteur de la Commission ODD de l'Association Nationale des Communes du
Bénin

Directeurs Départementaux du Plan et du Développement

Secrétaires Généraux des Préfectures

Secrétaires Généraux des Mairies

Chefs de Services Planification et Aménagement du Territoire des Préfectures

Chefs de Services Planification et Développement Local des Mairies

1.16.2. Listes des cibles prioritaires des ODD retenus par le Bénin

Cadre Social

Cibles

ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le
monde

Cadre Social
Cibles
1.2 : D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales.
1.3 : Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient
1.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance
ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.
2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées
2.3 : D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges
3.1 : D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.
3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus.
3.3 : D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.
3.4 : D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux
ODD 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie
4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.
4.4 : D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

Cadre Social
Cibles
4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
ODD 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
5.1 : Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.
5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.
ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau
6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
6.4 : D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau
6.5 : D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient

Cadre économique
ODD & Cibles
ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.
ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
8.2 : Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre
8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micros entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
8.9 : D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation
9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.
9.2 : Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés

Cadre économique
ODD & Cibles
9.5 : Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.
ODD 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein
10.1 : D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.
10.2 : D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.
10.3 : Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.
ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables
11.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis
11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.
11.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.

Cadre environnemental
ODD & Cibles
ODD 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables
12.2 : D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
12.5 : D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.
12.7 : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales
12.8 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.
ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
ODD 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
14.2 : D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans.

Cadre environnemental
ODD & Cibles
14.5 : D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.
ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux
15.2 : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.
15.3 : D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols

Cadre institutionnel
ODD & Cibles
ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes
16.2 : Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.
16.3 : Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
16.5 : Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes
16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
16.9 : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances